



Ici pour le Canada

RAPPORT ANNUEL
2024-2025

CBC  Radio-Canada



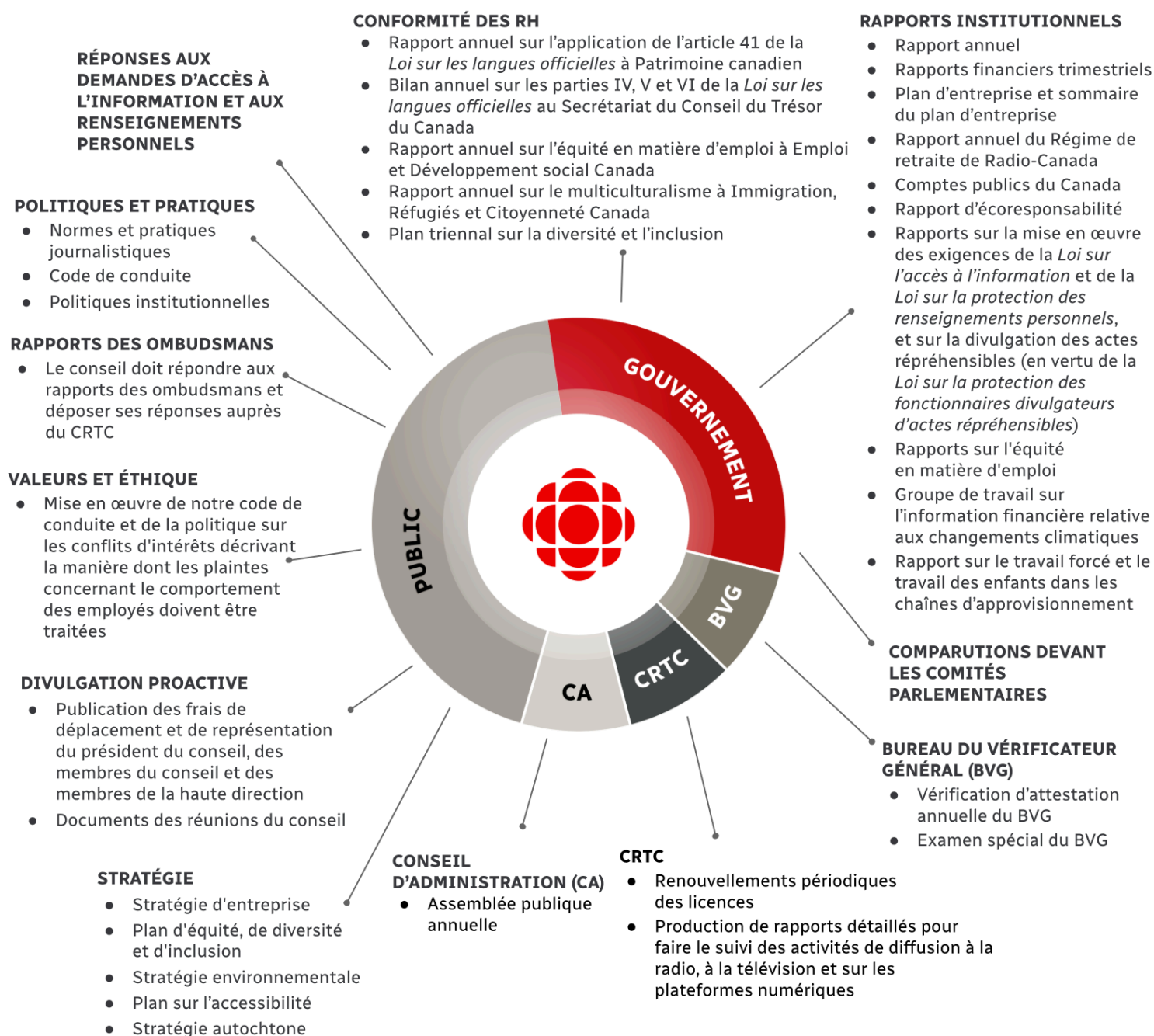
Reconnaissance territoriale

CBC/Radio-Canada reconnaît son rôle de diffuseur public exerçant ses activités sur des territoires traditionnels, non cédés et visés par les traités d'un océan à l'autre. Nous exprimons notre respect et notre gratitude envers tous les Inuit, les Métis et les membres des Premières Nations, et reconnaissons les points de vue et réalités qui leur sont propres, notamment sur le plan des langues et des cultures. Nous honorons la contribution des aînés, des gardiens du savoir, des titulaires de droits et des citoyens inuit, métis et membres des Premières Nations dans toutes nos activités.



Engagement de CBC/Radio-Canada envers la transparence et la responsabilisation

En tant que diffuseur public national du Canada, nous accordons beaucoup d'importance à notre obligation de transparence et de responsabilisation envers les Canadiens et les Canadiennes. Notre [site web institutionnel](#) fournit de l'information sur nos activités et sur la gestion des ressources publiques qui nous sont confiées.



Messages

Message du président du conseil

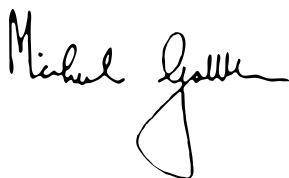
Alors que la désinformation prolifère, que les catastrophes naturelles se multiplient et que la souveraineté du Canada est menacée, le diffuseur public joue un rôle vital. Des phénomènes météorologiques extrêmes ont frappé plusieurs collectivités au cours de la dernière année, que l'on pense aux inondations en Colombie-Britannique, aux feux de forêt à Jasper ou aux blizzards à l'île du Cap-Breton. CBC/Radio-Canada leur a offert une information vitale et les a accompagnées tout au long de leur reconstruction.

CBC/Radio-Canada a rassemblé le Canada autour des Jeux Olympiques de Paris 2024 : 70 % de la population a regardé les Jeux à la télévision, et nos plateformes numériques ont affiché un record de 24,3 millions d'heures de visionnement. Les Canadiens ont aussi été plus nombreux à suivre les Jeux Paralympiques : l'auditoire de la couverture télévisée a doublé par rapport à Tokyo 2020, et le visionnement sur nos plateformes numériques a augmenté de 153 %.

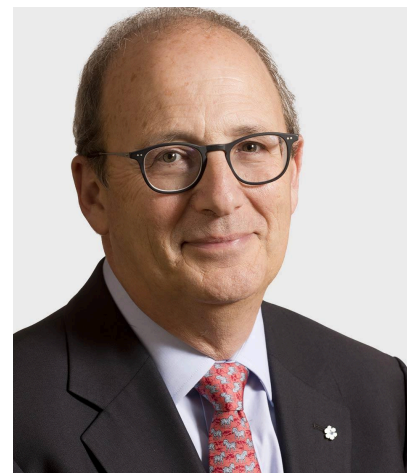
L'utilisation des plateformes numériques poursuit sa croissance. L'an dernier, nos contenus ont été visionnés 1,6 milliard de fois sur YouTube¹. Nos chaînes FAST (diffusion en continu gratuite financée par la publicité) ont également la cote, et CBC a enrichi son offre de 12 chaînes FAST de nouvelles locales au cours de la dernière année. De son côté, Radio-Canada a lancé de nouveaux vidéojournaux présentant les nouvelles locales dans un format de vidéo mobile. Notre capacité à servir la population là où elle se trouve est un aspect crucial de notre valeur.

Partout dans le monde, le rôle des diffuseurs publics est remis en question par les changements rapides qui s'opèrent dans les médias et dans la société. En octobre, CBC/Radio-Canada a accueilli la prestigieuse conférence Public Broadcasters International à Ottawa, où des dirigeants de médias publics ont partagé leurs points de vue sur la meilleure façon de servir les citoyens dans un environnement en évolution rapide. Pour la première fois, la conférence comprenait une journée de discussions sur les questions touchant les peuples autochtones et la radiodiffusion publique, afin de souligner l'importance des partenariats pour mettre en valeur la culture des peuples autochtones et soutenir la réconciliation.

J'aimerais également saisir cette occasion pour accueillir Neil McEneaney au sein du conseil d'administration et remercier Sandra Singh pour sa contribution en tant que membre du conseil. Je tiens à remercier notre ancienne présidente-directrice générale, Catherine Tait, et je souhaite la bienvenue à notre nouvelle présidente-directrice générale, Marie-Philippe Bouchard. Le conseil d'administration est heureux d'épauler le diffuseur public dans sa mission.



Michael Goldbloom
Président du conseil d'administration



¹ YouTube Studio, avril 2024 à mars 2025.

Message de la présidente-directrice générale

C'est un privilège de revenir à mes racines, à CBC/Radio-Canada, à titre de présidente-directrice générale d'une organisation aussi essentielle aux communautés de tous les coins du pays. Certains défis qui posent un risque pour la souveraineté du Canada ont rendu les Canadiens et Canadiennes plus sensibles à la place importante que tiennent la culture ainsi que les nouvelles et l'information au sein de notre pays. Un exemple que vous verrez dans notre sondage de perception : le pourcentage de Canadiens qui affirment qu'il y a un besoin et un rôle clair pour CBC/Radio-Canada dans l'avenir est passé de 76 % à 79 %. En gardant le cap sur notre mandat de servir, le diffuseur public saura surmonter les épreuves et mieux servir la population canadienne.



Depuis le début de mon mandat, en janvier 2025, j'ai rencontré des gens partout au pays – des membres de la collectivité, des chefs d'entreprise, des représentants de médias, mes collègues de CBC/Radio-Canada – pour écouter ce qu'ils ont à dire. Les Canadiens et Canadiennes m'ont fait part, lors de ces conversations franches et constructives, de leurs attentes. Ils veulent un diffuseur public rassembleur, qui reflète un éventail de points de vue et d'expériences, et qui est bien présent à l'échelle locale. Ces priorités façonneront notre avenir.

Comme le démontre ce rapport annuel, nous avons de nombreuses forces sur lesquelles miser. De plus en plus de Canadiens et Canadiennes se fient à nos services numériques, que ce soit sur nos propres plateformes ou sur des plateformes externes comme YouTube. Nous allons continuer d'élargir notre présence numérique afin que chaque personne puisse accéder aux contenus de CBC/Radio-Canada au moment et par le moyen de son choix.

Nous allons aussi accroître notre présence dans les communautés. À cet égard, CBC/Radio-Canada a commencé à utiliser sa part de l'indemnisation versée par Google aux médias d'information canadiens pour embaucher des journalistes – 30 nouveaux journalistes dans 22 collectivités, dont Squamish (Colombie-Britannique), Red Deer (Alberta) et Lloydminster (Saskatchewan). Par ailleurs, dans le cadre de Collab, notre programme de partenariats avec des bibliothèques locales, nous avons sillonné chaque province et territoire. Notre aptitude à servir ces communautés et à transmettre leurs perspectives renforce la souveraineté culturelle des citoyens de ce pays.

Agir dans l'intérêt public, comme nous en avons le mandat, va au-delà de ce que nous produisons, diffusons et publions en ligne. La manière dont nous soutenons un écosystème journalistique et créatif fort et diversifié, offrant des contenus créés par et pour les Canadiens et les Inuit, Métis et membres des Premières Nations a une grande importance. Nous nous engageons à travailler pour le bien commun, à établir des partenariats, à être à l'écoute, à anticiper les besoins et à favoriser le partage.

A stylized handwritten signature in black ink.

Marie-Philippe Bouchard
Présidente-directrice générale

Faits saillants des activités

Au dernier exercice, pour honorer notre engagement à servir le public, nous avons mis l'accent sur le soutien de communautés informées et en santé en leur assurant un accès équitable à de l'information vitale. Nous avons accordé la priorité aux communautés canadiennes et été à l'écoute des divers besoins afin d'offrir à l'échelle locale une couverture pertinente et fiable de l'actualité.

Notre couverture des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a rassemblé et captivé les gens partout au Canada. Les Jeux Olympiques ont été suivis par 70 % de la population² et ont affiché un record de 24,3 millions d'heures d'écoute sur les plateformes numériques³. Notre couverture des Jeux Paralympiques a également attiré un auditoire sans précédent au pays, soit plus de 11 millions de personnes⁴. Le nombre d'heures de visionnement à la télévision a doublé par rapport à Tokyo 2020, et celui des plateformes numériques a augmenté de 153 %⁵.

Le 5 novembre 2024, notre couverture de l'élection américaine a été la plus regardée au Canada. L'émission spéciale [America Votes](#) a attiré 3,8 millions de téléspectateurs⁶ et plus de 3 millions de visiteurs uniques sur les plateformes numériques⁷. En réaction à l'imposition de tarifs douaniers par les États-Unis sur les biens canadiens annoncée en février, 4,5 millions de personnes ont syntonisé CBC News Network du 1^{er} au 3 février, ce qui en a fait le réseau de nouvelles en anglais le plus populaire au Canada⁸.

Grâce à la campagne [Des Fêtes remplies de générosité](#), Radio-Canada a versé 952 000 \$ à des organismes de bienfaisance locaux, et son partenariat avec La guignolée des médias a permis d'amasser 5,1 millions de dollars pour les communautés du Québec. De leur côté, les stations régionales de CBC ont recueilli 7,8 millions de dollars au profit des banques alimentaires locales⁹. Ces activités sont des exemples éloquents de notre engagement citoyen.

Nous avons récemment lancé une nouvelle page web, intitulée [CBC/Radio-Canada, là pour vous depuis 1936](#) pour appuyer notre volonté de répondre directement aux demandes de renseignements des Canadiens et de décrire clairement l'éventail des services que nous fournissons. Cette ressource numérique centralisée permet de connaître les réponses aux questions courantes et de mieux comprendre la valeur des différents services offerts par le diffuseur public.

À venir

Nous demeurerons pour encore neuf ans le diffuseur officiel canadien des Jeux Olympiques sur les plateformes traditionnelles et numériques. À ce titre, nous offrirons notamment une couverture complète des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de Milano Cortina 2026. Plusieurs options d'accessibilité améliorées seront proposées sur nos sites web et applications mobiles, comme des textes de remplacement décrivant les images ainsi que le redimensionnement du texte. L'auditoire pourra aussi accéder à notre couverture en anglais et en français, sur nos plateformes de télévision, de diffusion en continu et de services numériques, avec vidéodescription et interprétation en langue des signes (ASL).

² Numeris, PPM pour la télévision, total pour le Canada, 2+, du 25 juillet au 11 août 2024, portée cumulative.

³ Adobe Analytics, Jeux Olympiques de Paris 2024 : toutes plateformes confondues, du 25 juillet au 11 août 2024.

⁴ Numeris, PPM pour la télévision, total pour le Canada, 2+, du 28 août au 8 septembre 2024, portée cumulative.

⁵ Adobe Analytics, Jeux Paralympiques de Paris 2024 : toutes plateformes confondues, du 28 août au 8 septembre 2024.

⁶ Numeris, PPM pour la télévision, CBC Television et CBC News Network, total pour le Canada, 2+, 5 novembre 2024, portée cumulative.

⁷ Adobe Analytics, 5 novembre 2024.

⁸ Numeris, PPM pour la télévision, CBC News Network, total pour le Canada, 2+, du 1^{er} au 3 février 2025, portée cumulative.

⁹ Rapports internes de CBC/Radio-Canada, décembre 2024.

Nos priorités en action

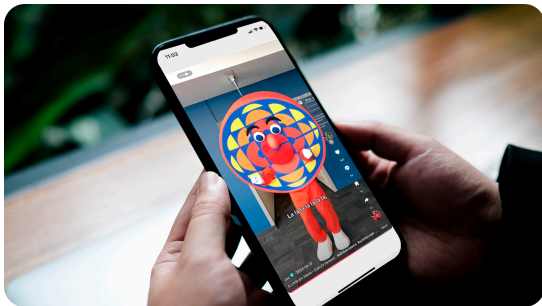
Personnaliser nos services numériques



[Incubateur d'espaces publics](#)



[Contenu sur les Jeux Olympiques sur différentes plateformes](#)



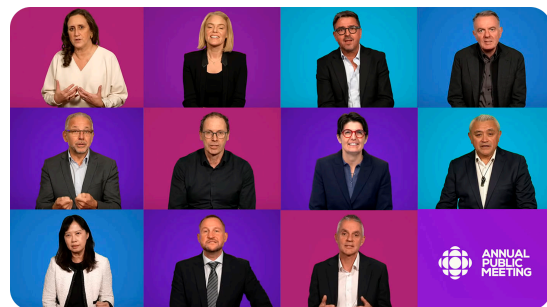
[CBC maintenant sur TikTok](#)



[Plateformes numériques d'ICI RDI et de Radio-Canada](#)



[Chaînes FAST \(diffusion en continu gratuite financée par la publicité\) sur les EDR virtuelles et les plateformes Samsung, Roku et LG](#)



[Des dirigeants mondiaux s'unissent pour défendre la radiodiffusion publique](#)

Capter les jeunes auditoires



Couverture des sports jeunesse grâce aux caméras propulsées par l'IA de Pixellot



CBC Kids sur Roblox



Événement Faire carrière en technologies des médias



Mosey Masters



Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris sur MAJ



Renouvellement de la série pour enfants d'âge préscolaire Mittens & Pants pour une troisième saison

Prioriser nos liens avec les régions



[Collab : CBC/Radio-Canada dans votre bibliothèque publique](#)



[Curio : une ressource éducative](#)



[The Walrus Talks : La force créatrice du Canada](#)



[Mauril : une façon stimulante d'apprendre l'anglais et le français](#)

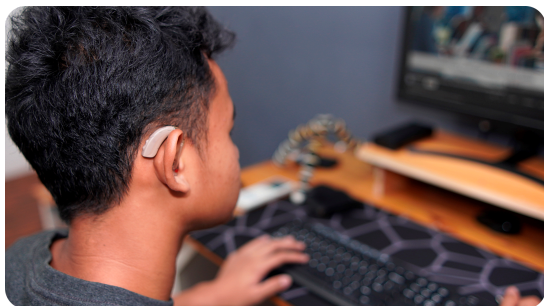


[Assemblée publique annuelle 2024](#)

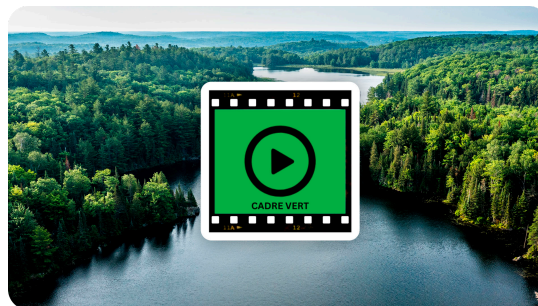


[Parlons confiance : conversation sur la mise en valeur des perspectives locales dans les nouvelles](#)

Incarnier le Canada d'aujourd'hui



[Atelier pour les élèves sourds ou malentendants offert par ICI Ottawa-Gatineau](#)



[Création de la coalition Cadre vert](#)



[Lancement de *Lakay Nou*](#)



[Mois de l'histoire des Noirs](#)



[Lancement de *North of North*](#)



[Mois national de l'histoire autochtone](#)

Faire rayonner le Canada dans le monde



Conférence PBI



Couverture des Jeux Olympiques
et Paralympiques



Nouveau balado en coproduction
avec la BBC



Groupe de travail mondial pour les
médias publics



Un journalisme sensible aux traumatismes
(boîte à outils)



Couverture de l'élection américaine et des tarifs
douaniers

Rétrospective de l'année - CBC

Au dernier exercice, nous avons concentré davantage nos efforts sur les sujets locaux et les événements. Nous avons lancé la collection [Spotlight on Canadian Film](#), offerte gratuitement sur [CBC Gem](#) partout au pays, afin de mettre en valeur les créateurs et les histoires de chez nous.

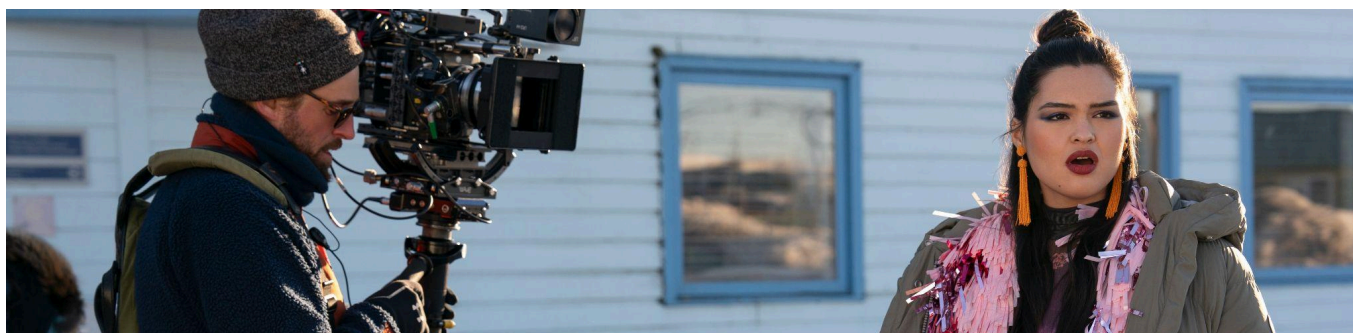
Notre programmation s'est enrichie de [Hanomansing Tonight](#), une nouvelle émission quotidienne de [CBC News](#) en semaine, animée par Ian Hanomansing, qui couvre les nouvelles de dernière heure et les dossiers en évolution sur des sujets qui comptent pour le public canadien, comme l'élection fédérale. *Gangnam Project* a amorcé sa deuxième saison et a inspiré le [tout premier jeu de CBC Kids sur Roblox](#), où les utilisateurs peuvent apprendre à danser sur de la pop coréenne avec les vedettes de l'émission. Nous avons également souligné le [début de l'année 2025](#) avec une [émission spéciale de This Hour Has 22 Minutes pour la veille du jour de l'An](#), suivie de l'émission spéciale en direct de CBC News [Canada Live! Countdown to 2025](#), qui a accompagné les auditoires de nos six fuseaux horaires dans le compte à rebours du Nouvel An.

[Nous accordons une grande importance aux nouvelles locales et régionales](#); c'est pourquoi nous avons annoncé la création de 30 postes permanents de journaliste dans 22 collectivités mal desservies d'un océan à l'autre. Grâce à ces nouveaux postes en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et dans le Nord, nous ajouterons des stations et bureaux au Canada, élargissant ainsi notre empreinte. Nous avons aussi lancé [12 chaînes télévisées de diffusion de nouvelles locales en continu](#) accessibles sur des plateformes numériques dans différentes régions du pays, ce qui améliore à la fois notre présence au chapitre des nouvelles locales et l'accessibilité de nos contenus.

Nos équipes ont collaboré avec des experts de l'industrie pour présenter [AccessWorks!](#), une importante discussion sur l'accessibilité de nos contenus et de nos installations. Les participants, issus de diverses équipes et de divers horizons, ont échangé des conseils et des idées pour nous aider à poursuivre le travail sur le plan de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, et à nous assurer que CBC est accessible à tous les Canadiens et Canadiennes.

À venir

D'ici 2026, nous mettrons en lumière l'unicité et la diversité de notre pays du point de vue des nouveaux arrivants dans la série [Welcome to Canada](#), qui explore les résultats d'un sondage mené par Pollara auprès des nouveaux arrivants au pays afin de contextualiser et d'analyser des expériences rarement racontées. En outre, [Small Achievable Goals](#), une nouvelle série humoristique sur les hauts et les bas de la ménopause créée par des vedettes du *Baroness von Sketch Show*, s'est ajoutée à notre programmation de 2025.



North of North | CBC

Rétrospective de l'année – Radio-Canada

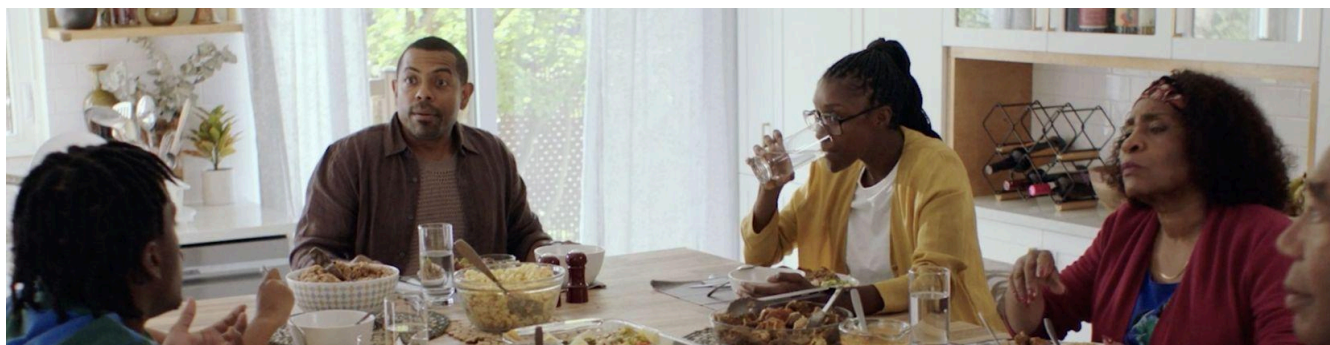
Nous avons continué d'être à l'écoute des Canadiennes et Canadiens afin de les renseigner, de les éclairer et de les divertir au moyen des contenus répondant le mieux à leurs besoins. Durant la [première semaine de février 2025](#), à la suite de l'annonce de tarifs douaniers imposés par les États-Unis sur les biens canadiens, nos plateformes numériques ont attiré 10,9 millions de visites, soit 1 million de plus que la semaine précédente. À elle seule, notre application Radio-Canada Info a enregistré 2,9 millions de visites la même semaine, soit 500 000 de plus que la semaine précédente et près du double par rapport à l'année précédente¹⁰. Ces hausses démontrent que dans les périodes de crise ou d'incertitude, le public canadien s'appuie sur une information de confiance. Du côté jeunesse, [MAJ, l'actualité pour les jeunes](#), le tout premier service de nouvelles en français destiné aux jeunes, a marqué son cinquième anniversaire et a publié un documentaire intitulé [Grandir en ligne : Qu'est-ce qui se cache derrière mes réseaux sociaux?](#), pour donner aux jeunes une tribune où exprimer leurs points de vue sur les plateformes numériques.

En décembre dernier, nous avons consacré une journée au sujet essentiel de l'accessibilité des médias pour les personnes aveugles. Cet événement enrichissant, tenu à l'occasion de la Journée internationale des personnes en situation de handicap, a rassemblé des experts de Polytechnique Montréal, d'IVADO, du *Devoir* et de Radio-Canada. Pendant cette séance, nous avons parlé des mesures concrètes à prendre pour améliorer l'accessibilité de nos médias numériques, et nous avons dévoilé les résultats d'un projet de recherche en collaboration sur l'accessibilité des environnements visuels en ligne.

Nous avons collaboré à la production de contenus locaux, par exemple lors d'événements comme le [Salon du livre de Montréal 2024](#), où cinq émissions d'[ICI PREMIÈRE](#) ont été enregistrées en direct. Dans le cadre de [Collab](#), notre programme de partenariats avec les bibliothèques publiques, [ICI PREMIÈRE](#) a dirigé une série d'ateliers en personne pour améliorer les connaissances en IA des jeunes du secondaire, du cégep et de programmes de français langue seconde. Nous avons aussi constitué la dix-huitième cohorte du programme reporter multiplateforme, un tremplin pour les jeunes journalistes : 80 % des diplômés sont embauchés dans des équipes de Radio-Canada après la fin du programme.

À venir

Pour souligner la Journée internationale des personnes en situation de handicap, nos équipes ont organisé une conférence avec des organisations francophones de l'industrie afin de réfléchir à l'accessibilité dans les médias et d'élaborer un plan d'action pour éliminer les obstacles à l'accessibilité. Nous comptons intégrer les importantes leçons tirées de cet exercice dans nos productions et notre milieu de travail. Par ailleurs, L'Échangeur, notre série de rencontres avec les employés, de conférences, de tables rondes, de midis-conférences et d'événements de reconnaissance, se poursuit en 2025 pour favoriser l'apprentissage et le développement des membres de nos équipes au moyen de la collaboration.



Lakay Nou | Radio-Canada

¹⁰ Adobe Analytics, du 27 janvier au 2 février 2025.



Table des matières

À PROPOS DE NOUS	16
MESURER NOTRE RENDEMENT	21
PERSONNES	28
TECHNOLOGIE ET INFRASTRUCTURE	30
FAITS SAILLANTS FINANCIERS	32
VIABILITÉ FINANCIÈRE	33
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (GIFCC)	43
GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE	44
QUESTIONS COMPTABLES	54
REVUE FINANCIÈRE	55
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	56

Dans le présent compte rendu de notre situation financière et de notre résultat d'exploitation (rapport de gestion), les vocables « nous », « notre », « nos » et « la Société » signifient CBC/Radio-Canada. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de CBC/Radio-Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2025. Tous les montants indiqués sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Voici quelques renseignements utiles pour faciliter la compréhension du rapport de gestion :

Saisonnalité

La majeure partie de nos revenus est constituée de revenus publicitaires. Ceux-ci suivent un cycle saisonnier dicté par notre grille de programmation et varient aussi en fonction des conditions du marché, de l'économie en général et du rendement de la grille. Les revenus d'abonnement sont relativement plus stables d'un trimestre à l'autre. Les dépenses d'exploitation tendent également à suivre un cycle saisonnier, fluctuant aussi au gré des variations de la grille de programmation. Les crédits parlementaires sont constatés en résultat en fonction du budget annuel, qui reflète les influences saisonnières sur les dépenses et les revenus.

Déclarations prospectives

Ce rapport renferme des déclarations prospectives sur les objectifs, les initiatives stratégiques et les résultats d'exploitation et financiers escomptés. Les verbes « croire », « s'attendre », « prévoir », « anticiper », « projeter », « planifier », « estimer », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des énoncés prospectifs. Ces déclarations s'appuient sur les hypothèses générales suivantes : le financement public de CBC/Radio-Canada demeure conforme aux annonces faites dans le budget fédéral et le contexte de la réglementation de la radiodiffusion ne changera pas fondamentalement. Les principaux facteurs de risque et d'incertitude sont décrits à la section *Gestion des risques et gouvernance* du présent rapport. Toutefois, certains risques et certaines incertitudes échappent à notre volonté et restent difficiles à prévoir. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, des facteurs liés à la conjoncture économique et financière, au marché publicitaire ainsi que d'autres facteurs d'ordre technologique et réglementaire. En raison de l'influence de ces facteurs ou d'autres facteurs, les résultats réels peuvent différer considérablement des prévisions contenues, de manière explicite ou implicite, dans les déclarations prospectives.

Indicateurs de rendement

Nous mesurons notre rendement au moyen de données fournies par des outils internes et des fournisseurs externes. Ces données s'appuient sur des calculs qui nous paraissent raisonnables pour la période visée, mais leur collecte comporte certaines difficultés, en particulier du fait de la transformation numérique qui caractérise actuellement l'industrie médiatique. Par exemple, les Canadiens et les Canadiennes consomment aujourd'hui sur de multiples appareils des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Toutefois, la consommation de contenu audio (p. ex., baladodiffusion, services de musique en continu) et l'utilisation de téléviseurs connectés ne sont pas mesurées de manière uniforme par les systèmes de l'industrie. De plus, le passage de Google aux fonctions de recherches optimisées par l'intelligence artificielle pourrait réduire de manière importante les visites aux plateformes de CBC/Radio-Canada, puisque les liens sortants vers des sites web sont éliminés dans les résultats de recherche.

Les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoire continuent à perfectionner leurs méthodologies et à adopter de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et exhaustives. Avec l'avènement de nouvelles méthodes de collecte des données, certains chiffres pourraient ne plus être comparables avec les chiffres publiés précédemment. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer nos indicateurs de rendement stratégiques et opérationnels, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données et d'appliquer les pratiques exemplaires de l'industrie.

À propos de nous

Qui nous sommes

Nous sommes le diffuseur public du Canada, et sommes régis par la *Loi sur la radiodiffusion*.

Notre mission

CBC/Radio-Canada fait rayonner la culture canadienne et soutient la vie démocratique en offrant un large éventail de contenus diversifiés qui informent, éclairent et divertissent.

Notre mandat prévu par la *Loi sur la radiodiffusion* consiste à informer, à éclairer et à divertir tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. La *Loi* énonce en outre que notre programmation devrait :

- être principalement et typiquement canadienne;
- refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions;
- contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre;
- être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les

Notre vision

Entre nous, c'est pour la vie

Nos valeurs

- Intégrité
- Créativité
- Pertinence
- Inclusion

besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue;

- chercher à être de qualité équivalente en français et en anglais;
- contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales;
- être offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens;
- refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada.

Nous portons une attention particulière aux besoins des peuples et communautés autochtones du Canada, et nous avons à cœur de les refléter dans nos actions et notre programmation. C'est pourquoi nous diffusons, par l'intermédiaire de CBC North, une programmation en huit langues autochtones : dëne sų́łı́né, dene kədá, dene zhatı́é, cri de l'Est, dinjii zhu' ginjik, inuktitut, inuvialuktun et tłı́chų́).

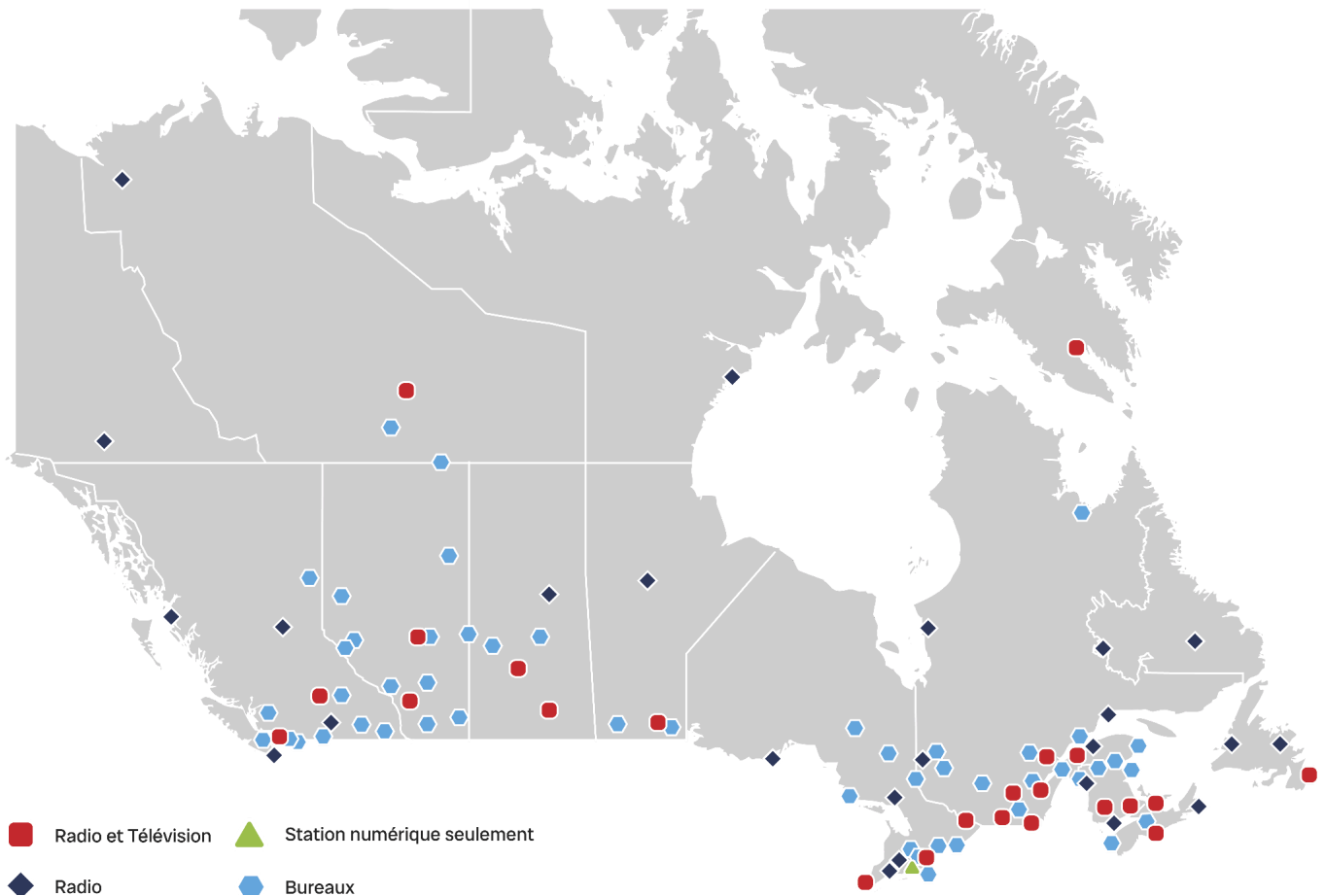
Nous devons offrir, en application du paragraphe 46(2) de la *Loi*, un service international, qui est assuré par Radio Canada International (RCI). RCI (rcinet.ca) est actuellement disponible en sept langues : français, anglais, espagnol, arabe, chinois, pendjabi et tagalog.

Nous nous conformons aux conditions de licence et aux autres exigences réglementaires établies par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), de même qu'à toute obligation, au titre de la *Loi sur la radiocommunication*, pouvant s'appliquer à notre utilisation du spectre des radiocommunications.

Nos activités

Nous avons plus de 7 000 employés¹¹. L'apport de nos effectifs est crucial, et c'est grâce à eux que nous arrivons à incarner le Canada d'aujourd'hui.

En tant que diffuseur public national du Canada, nous sommes inspirés par notre mission, notre vision et nos valeurs. Notre objectif est de créer un lien entre tous les Canadiens, pour faire connaître nos histoires, notre culture et nos nouvelles, au Canada et dans le monde entier, jour après jour. Le siège social de la Société se trouve à Ottawa. Nos deux têtes de réseau sont à Montréal (français) et à Toronto (anglais), et nous sommes présents dans les communautés partout au pays avec 27 stations de télévision, 88 stations de radio et une station uniquement numérique¹². Nous avons cinq chaînes de télévision spécialisées et quatre réseaux radiophoniques nationaux – deux dans chaque langue officielle. Nous avons aussi sept bureaux à l'étranger, ainsi que la capacité d'ouvrir, au besoin, des bureaux dans d'autres endroits clés.



¹¹ Employés permanents, temporaires et contractuels.

¹² Cette carte indique l'emplacement, en date de janvier 2025, de nos bureaux partout au Canada, de nos stations de radio et de télévision autorisées par le CRTC ainsi que de notre station consacrée uniquement aux services numériques (il est entendu que les autres stations offrent également des services numériques).



Nos services

Nos marques



Nos plateformes



Notre contexte opérationnel

Cette section présente quelques faits saillants du contexte d'exploitation de l'industrie canadienne des médias. Pour en savoir plus, voir notre rapport [Enviroscan – Analyse de l'environnement médiatique](#), également publié chaque année sur notre site web.

Société canadienne

De 2016 à 2021, la croissance de la population canadienne a été presque deux fois plus rapide que celle de tous les autres pays du G7, et cette croissance se poursuit. Au 1^{er} avril 2024, la population canadienne se chiffrait à 41 millions d'habitants, une augmentation de 10,9 % depuis 2021. Cette trajectoire ascendante de la population s'explique par les migrations internationales (permanentes et temporaires), qui représentaient 98 % de la croissance démographique du Canada en 2023¹³. Toutefois, dans son Rapport annuel au Parlement sur l'immigration de 2024, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a annoncé qu'il réduira les niveaux d'immigration permanente et prendra d'autres mesures, comme l'imposition de limites au nombre de résidents temporaires admis, afin de resserrer le système d'immigration du Canada^{14,15}.

Par ailleurs, la population autochtone canadienne continue de croître à un rythme beaucoup plus rapide que la moyenne nationale. Elle a augmenté de 9,4 % de 2016 à 2021, un taux de croissance supérieur à celui de la population non autochtone pour la même période (+5,3 %). Le recensement de 2021 comptait 1,8 million de personnes autochtones au Canada, soit 5 % de la population canadienne totale. La population autochtone est jeune, 28 % de ses membres sont âgés de moins de 25 ans¹⁶.

Bien que l'anglais et le français demeurent les langues les plus couramment parlées au Canada, la diversité linguistique y est plus grande que jamais. Selon les prévisions, la proportion de Canadiens déclarant avoir pour langue maternelle l'anglais ou le français diminuera au cours des prochaines années, tandis que la proportion de ceux ayant une langue maternelle autre que l'anglais et le français augmentera. Le nombre de Canadiens qui disent parler à la maison une langue non officielle est maintenant égal à celui des Canadiens qui disent parler français à la maison. Environ 8,3 millions de Canadiens disaient parler une langue non officielle à la maison en 2021, un nombre égal à celui des Canadiens qui ont déclaré parler français à la maison¹⁷.

¹³ Statistique Canada, Estimations de la population du Canada : forte croissance démographique en 2023, 2024.

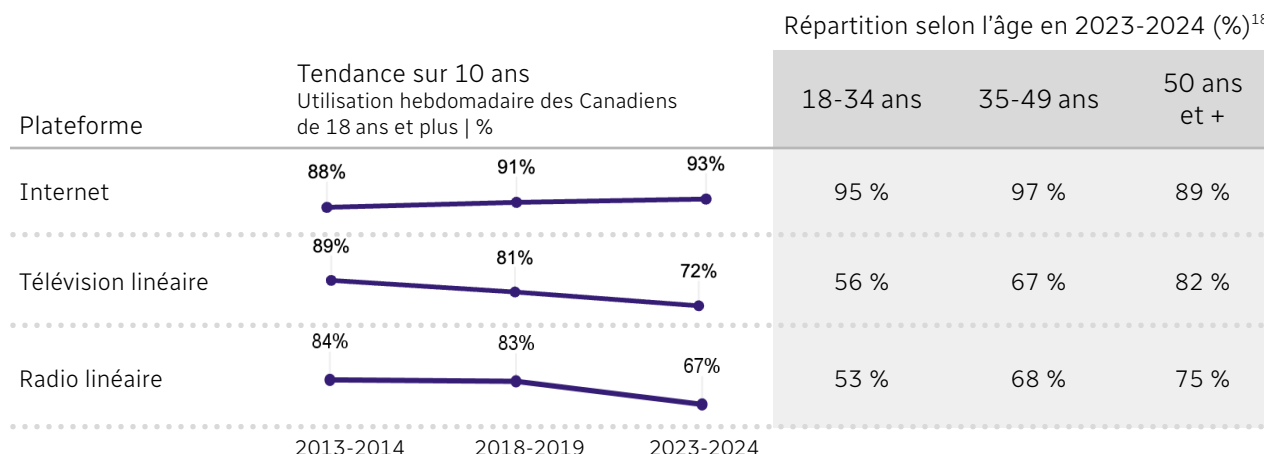
¹⁴ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Rapport annuel au Parlement sur l'immigration, 2024.

¹⁵ Gouvernement du Canada, Renforcement des programmes de résidence temporaire pour des volumes durables, 2024.

¹⁶ Statistique Canada, Statistiques sur les peuples autochtones, 2024.

¹⁷ Statistique Canada, données du recensement de 2021, 2024.

Auditoires



Les Canadiens et Canadiennes se tournent de plus en plus vers les plateformes numériques pour leur consommation média, passant en moyenne 31,5 heures par semaine en ligne. L'utilisation des médias traditionnels poursuit sa trajectoire à la baisse, avec un temps d'écoute moyen de la télévision et de la radio de 11,6 et 5,4 heures par semaine, respectivement¹⁹. La consommation de vidéo numérique a atteint un sommet au pays : 91 % des gens regardent chaque mois des vidéos en ligne sur des plateformes comme YouTube et Netflix²⁰. Du côté des contenus audio, Spotify et YouTube dominent le marché²⁰, et la consommation de balados a doublé en cinq ans, ce qui illustre l'attrait croissant des contenus audio sur demande²¹. L'utilisation des réseaux sociaux demeure solide au Canada, avec une moyenne de 11,4 heures par semaine par personne consacrées à des plateformes comme Facebook, Instagram et TikTok²⁰, où les microvidéos dominent. De plus, la possession des téléviseurs connectés à Internet a doublé au cours de la dernière décennie, et les trois quarts des ménages canadiens ont maintenant ce type d'appareils²⁰.

Industrie

Les géants de la technologie continuent à régner sur le marché canadien de la publicité numérique : Alphabet (Google), Meta (Facebook, Instagram), Amazon et Microsoft se sont partagé plus de 90 % des dépenses publicitaires en 2022²². Cette concentration présente des défis pour les entreprises plus petites et les médias locaux. Pendant ce temps, les investissements dans l'intelligence artificielle (IA) s'accroissent, ce qui stimule l'innovation dans les domaines de la diffusion de contenu et de la personnalisation des médias; par ailleurs, les discussions entourant les mesures réglementaires pour encadrer de manière responsable l'innovation liée à l'IA se multiplient.

Radiodiffusion publique

Nous nous adaptons à ces changements en mettant l'accent sur les contenus locaux, les plateformes numériques et les partenariats stratégiques. Parmi les exemples de notre collaboration avec des diffuseurs et des organisations du monde entier, citons des protocoles d'entente avec des médias de service public

¹⁸ OTM, utilisation hebdomadaire des plateformes (tendance), OTM 18+, de 2013 à 2024.

¹⁹ OTM 18+, 2013-2024.

²⁰ OTM 18+, 2024.

²¹ OTM 18+, 2019-2024.

²² Global Media and Internet Concentration Project, Media and Internet Concentration in Canada, 1984-2022, 2023.

étrangers et la participation à des initiatives comme l'[incubateur d'espaces publics](#), [Project Origin](#) et [Partnership on AI](#).

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont démontré notre capacité de captiver les auditoires à une échelle sans précédent. Les plateformes numériques ont enregistré plus de 24 millions d'heures de visionnement en continu, soit plus du double comparativement à Tokyo 2020 et à Beijing 2022²³. La couverture des Jeux Olympiques a atteint 27 millions de téléspectateurs au Canada²⁴, tandis que celle des Jeux Paralympiques a attiré plus de 11 millions de personnes²⁵ à la télévision et enregistré un record de 614 000 heures de visionnement en ligne²⁶.

La diversité et l'inclusion demeurent au cœur de notre mission. Par des initiatives comme la [stratégie nationale autochtone](#) et le [plan national sur l'accessibilité](#), nous favorisons l'accessibilité et la représentation équitable, ce qui reflète notre engagement à servir l'ensemble de la population canadienne.

²³ Adobe Analytics, Jeux Olympiques de Paris 2024 : toutes plateformes confondues, du 25 juillet au 11 août 2024.

²⁴ Numeris, PPM pour la télévision, total pour le Canada, 2+, du 25 juillet au 11 août 2024, portée cumulative.

²⁵ Numeris, PPM pour la télévision, total pour le Canada, 2+, du 28 août au 8 septembre 2024, portée cumulative.

²⁶ Adobe Analytics, Jeux Paralympiques de Paris 2024 : toutes plateformes confondues, du 28 août au 8 septembre 2024.

Mesurer notre rendement

Notre rendement – mandat et vision

L'établissement d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer les perceptions relativement à notre rendement est essentiel pour démontrer notre responsabilité envers les Canadiens et Canadiennes à titre de diffuseur public national. Le sondage de perception portant sur notre mandat et notre vision (SPMV) montre comment la population canadienne voit son diffuseur public, et dans quelle mesure elle juge que nos services sont conformes au mandat de la Société. Les données proviennent d'un sondage mené auprès d'un échantillon représentatif de Canadiens et Canadiennes.



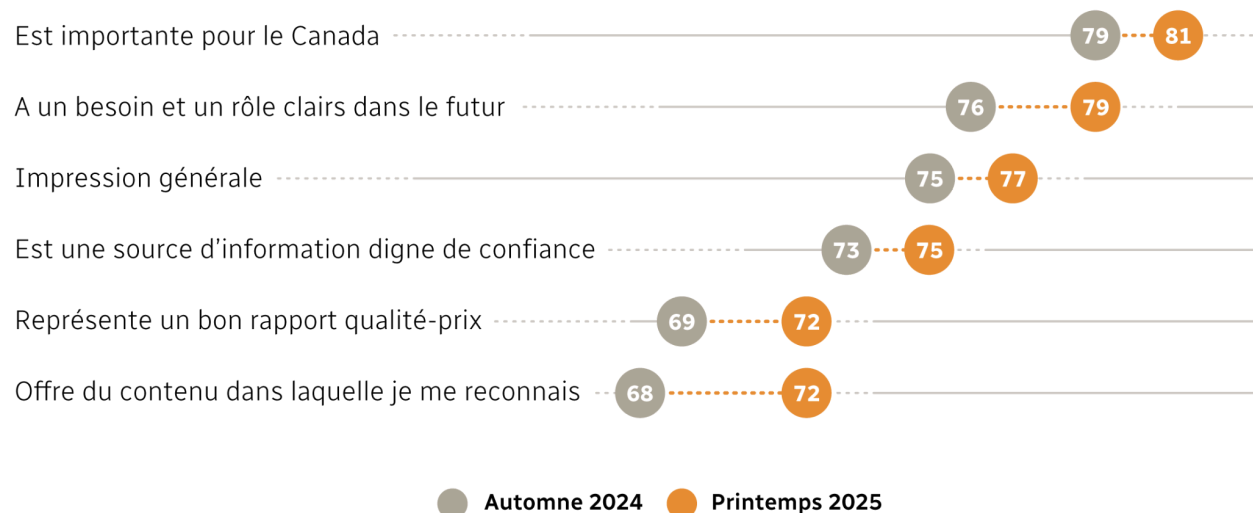
Au cours du dernier exercice, l'utilisation des services de CBC/Radio-Canada est passée de 65 % à 68 % au sein de la population canadienne.

Les récentes remises en question de la souveraineté du Canada ont sensibilisé davantage les gens à l'importance de la culture et de l'information d'ici. Cette prise de conscience se traduit par une hausse entre nos résultats de l'automne et ceux du printemps pour certains indicateurs du sondage de perception.



Évolution des indicateurs clés du SPMV de l'automne 2024 au printemps 2025

Réponses positives (6-10 sur 10) | Canadiens | %



De nouveaux indicateurs ajoutés au printemps 2025 soulignent la valeur que les Canadiens et Canadiennes accordent à leur diffuseur public national.



Notre rôle national : CBC/Radio-Canada...

Réponses positives (6-10 sur 10) | Canadiens | %

Sa disparition représenterait une perte pour le Canada

74

Garantit que les histoires et perspectives canadiennes atteignent des auditoires qui pourraient autrement être dominés par les médias étrangers

73

Le contenu contribue à un sentiment d'identité partagée chez les Canadiens

73

Est un élément central de notre identité canadienne

71

Offre un contrepoids nécessaire à la montée de la mésinformation et de la désinformation dans les médias

70



Notre rendement – *Entre nous, c'est pour la vie*

Vous trouverez ci-dessous les indicateurs de rendement clés (IRC) qui servent à mesurer et à suivre nos progrès en ce qui a trait à notre stratégie, *Entre nous, c'est pour la vie*, et à ses cinq priorités stratégiques : personnaliser nos services numériques, captiver les jeunes auditoires, prioriser nos liens avec les régions, incarner le Canada d'aujourd'hui et faire rayonner le Canada dans le monde²⁷. Ces priorités demeurent à la base de nos initiatives stratégiques. Les cibles sont axées sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, et tiennent compte d'un certain nombre de facteurs, comme les réalités du marché, la concurrence et le taux de pénétration des services.

PERSONNALISER NOS SERVICES NUMÉRIQUES

INDICATEURS	RÉSULTATS 2024-2025	CIBLES 2024-2025	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES	CIBLES 2025-2026	EXPLICATIONS
Portée numérique (moyenne mensuelle de visiteurs uniques) ²⁸					
CBC/Radio-Canada	21,1 M	20,7 M	●	21,3 M	La portée numérique de CBC/Radio-Canada, de CBC et de Radio-Canada est égale ou supérieure à la cible, car les auditoires se sont tournés vers nos services numériques pour s'informer sur les grands dossiers de l'actualité, se divertir et suivre la couverture des Jeux Olympiques de Paris 2024.
CBC	16,2 M	16,2 M	●	16,4 M	
Radio-Canada	5,4 M	5,3 M	●	5,2 M ²⁹	
Engagement numérique des utilisateurs (minutes mensuelles moyennes par visiteur) ³⁰					
CBC/Radio-Canada	45 min/vis.	39 min/vis.	●	45 min/vis.	L'engagement numérique dépasse la cible grâce aux Jeux Olympiques de Paris 2024, à la couverture de grands dossiers de l'actualité, comme l'élection américaine et les tarifs douaniers, et à de nouvelles initiatives numériques.
CBC	30 min/vis.	28 min/vis.	●	31 min/vis.	
Radio-Canada	52 min/vis. ²⁹	48 min/vis.	●	61 min/vis. ²⁹	

● Cible atteinte ou dépassée ○ Cible partiellement atteinte

Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Les Canadiens et les Canadiennes consomment sur de multiples appareils des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes de consommation des médias, les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires, de même que la Société, raffinent leurs méthodologies et en adoptent de nouvelles afin de recueillir des données précises et exhaustives. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer notre rendement stratégique et opérationnel, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison.

²⁷ Notre cinquième priorité stratégique – Faire rayonner le Canada dans le monde – est mesurée à l'interne.

²⁸ Source : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), moyenne mensuelle de visiteurs uniques, avril à mars, Canada. Portée non dupliquée des plateformes numériques de CBC/Radio-Canada | CBC | Radio-Canada.

²⁹ Les résultats sont compilés d'avril à octobre, car les données de Comscore pour [Radio-Canada.ca](https://radio-canada.ca) affichent des incohérences à partir de novembre 2024. Par conséquent, les cibles de Radio-Canada pour 2025-2026 seront basées uniquement sur les Canadiens francophones (au lieu de l'ensemble du Canada).

³⁰ Source : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), minutes mensuelles moyennes par visiteur sur les plateformes numériques de CBC/Radio-Canada | CBC News/Régions | Radio-Canada Info/Régions, avril à mars, Canada.

CAPTIVER LES JEUNES AUDITOIRES

INDICATEURS	RÉSULTATS 2024-2025	CIBLES 2024-2025	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES	CIBLES 2025-2026	EXPLICATIONS
Visites numériques aux contenus jeunesse (moyenne mensuelle de visites) ³¹					
CBC/Radio-Canada	2 434 k	2 677 k	○	2 505 k	Les visites numériques aux contenus jeunesse sont inférieures à la cible, car l'utilisation de nos plateformes numériques a été moins importante que prévu. Parmi les facteurs expliquant ce résultat, notons la concurrence accrue pour l'attention des enfants exercée par les géants du numérique, les réseaux sociaux et les jeux vidéo.
CBC	2 079 k	2 277 k	○	2 079 k	
Radio-Canada	355 k	400 k	○	426 k	

● Cible atteinte ou dépassée ○ Cible partiellement atteinte

PRIORISER NOS LIENS AVEC LES RÉGIONS

INDICATEURS	RÉSULTATS 2024-2025	CIBLES 2024-2025	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES	CIBLES 2025-2026	EXPLICATIONS
Engagement numérique des utilisateurs – info/régions (minutes mensuelles moyennes par visiteur) ³²					
CBC	21 min/vis.	19 min/vis.	●	21 min/vis.	L'engagement numérique à l'égard des nouvelles et du contenu régional de CBC et de Radio-Canada est conforme à la cible annuelle, car la couverture d'événements de l'actualité locale, comme les feux de forêt en Colombie-Britannique et en Alberta ou l'élection provinciale en Ontario, a retenu l'attention des auditoires.
Radio-Canada	12 min/vis. ³³	12 min/vis.	●	13 min/vis. ³³	

● Cible atteinte ou dépassée ○ Cible partiellement atteinte

INCARNER LE CANADA D'AUJOURD'HUI

INDICATEURS	RÉSULTATS 2024-2025	CIBLES 2024-2025	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES	CIBLES 2025-2026	EXPLICATIONS
Représentation de l'équité en emploi (% des nouvelles embauches à l'externe) ³⁴					
CBC/Radio-Canada	64,3 %	47,5 %	●	50,0 %	L'indicateur de représentation de l'équité en matière d'emploi dépasse la cible en raison de la hausse du taux d'auto-identification et d'une adoption accrue des initiatives liées à l'embauche.
CBC	84,1 %	65,0 %	●	66,0 %	
Radio-Canada	32,9 %	27,0 %	●	33,0 %	

● Cible atteinte ou dépassée ○ Cible partiellement atteinte

³¹ Source : Adobe Analytics, moyenne mensuelle de visites aux contenus jeunesse de CBC (CBC Kids, CBC Kids News et CBC Gem) et de Radio-Canada (L'appli des petits, zone Jeunesse et ICI TOU.TV), avril à mars. Le résultat de CBC/Radio-Canada correspond à la somme des visites aux contenus de CBC et de Radio-Canada.

³² Source : Comscore Media Metrix® Multi-Platform, auditoire total (ordinateur 2+, appareil mobile 18+), minutes mensuelles moyennes par visiteur sur les plateformes numériques de CBC/Radio-Canada | CBC News/Régions | Radio-Canada Info/Régions, avril à mars, Canada.

³³ Les données ont été compilées d'avril à octobre en raison d'incohérences dans les rapports Comscore pour Radio-Canada.ca à partir de novembre 2024. Par conséquent, les cibles de Radio-Canada pour 2025-2026 seront établies uniquement pour les Canadiens francophones (plutôt que pour l'ensemble du Canada).

³⁴ Cette mesure vise trois groupes : les membres des peuples autochtones, les personnes en situation de handicap et les personnes racisées.



Notre rendement – composantes médias

Le compte rendu sur les composantes médias nous sert à mesurer notre rendement et à le comparer à nos cibles opérationnelles. Celles-ci ont essentiellement trait à la portée de nos diverses plateformes, aux parts d’auditoire et aux revenus, tous services confondus. La Société continue de surveiller le rendement de ses services de télévision facultatifs, mais ne publie pas ses données d’abonnement pour des raisons de concurrence.

TÉLÉVISION (part d’auditoire)³⁵

INDICATEURS	RÉSULTATS 2024-2025	CIBLES 2024-2025	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES	CIBLES 2025-2026	EXPLICATIONS
CBC Television	5,4 %	5,0 %	●	6,1 %	CBC Television a dépassé sa cible grâce à une solide programmation hivernale qui a attiré les auditoires sur le réseau, par exemple avec <i>North of North</i> , <i>Saint-Pierre</i> , <i>Coronation Street</i> et <i>Bollywed</i> .
CBC News Network	2,1 %	2,0 %	●	2,1 %	CBC News Network a dépassé sa cible en raison des grands dossiers de l’actualité, comme la démission de Justin Trudeau, la cérémonie d’assermentation de Donald Trump, les tarifs douaniers, le congrès d’investiture du Parti libéral et l’assermentation de Mark Carney.
ICI TÉLÉ	22,8 %	23,6 %	○	22,8 %	Les résultats d’ICI TÉLÉ sont légèrement sous la cible. Cette baisse s’inscrit dans une tendance plus large du marché, caractérisée par une diminution de la consommation de la télévision traditionnelle en français. Avec plus de 4 millions de téléspectateurs, le <i>Bye bye 2024</i> est en tête du classement pour l’année de radiodiffusion 2024-2025, suivi d’ <i>Infoman</i> et d’ <i>En direct de l’univers</i> .
ICI RDI, ICI ARTV et ICI EXPLORA	6,5 %	6,2 %	●	6,5 %	La part combinée a dépassé la cible, principalement en raison de la couverture de nouvelles majeures par ICI RDI, notamment la cérémonie d’assermentation aux États-Unis, la guerre commerciale liée aux tarifs douaniers et la démission du premier ministre Justin Trudeau.

● Cible atteinte ou dépassée ○ Cible partiellement atteinte

³⁵ Source : Numeris, PPM, 2+, CBC Television : septembre à avril (saison régulière), CBC News Network : avril à mars. Francophones du Québec, 2+, ICI TÉLÉ : septembre à avril (saison régulière), ICI RDI, ICI ARTV et ICI EXPLORA : avril à mars.

RADIO

INDICATEURS	RÉSULTATS 2024-2025	CIBLES 2024-2025	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES	CIBLES 2025-2026	EXPLICATIONS
Part de CBC Radio One et CBC Music ³⁶	13,7 %	14,6 %	○	13,7 %	Les auditoires canadiens ont globalement passé moins de temps à écouter CBC Radio One et CBC Music; la part d'auditoire est donc inférieure à la cible. Toutefois, la portée combinée de CBC Radio et CBC Music dépasse la cible.
Portée de CBC Radio One et CBC Music ³⁷		10,3 M	●	10,5 M	
Part d'ICI PREMIÈRE et ICI MUSIQUE ³⁸		24,9 %	●	26,8 %	La part d'auditoire combinée d'ICI PREMIÈRE et ICI MUSIQUE dépasse la cible grâce à des émissions phares comme <i>Pénélope</i> et à des cotes d'écoute record pour ICI MUSIQUE.

● Cible atteinte ou dépassée ○ Cible partiellement atteinte

REVENUS (services généralistes, facultatifs et en ligne)³⁹

INDICATEURS	RÉSULTATS 2024-2025	CIBLES 2024-2025	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES	CIBLES 2025-2026	EXPLICATIONS
CBC	301 M\$	287 M\$	●	277 M\$ ⁴⁰	Les résultats ont dépassé les cibles, surtout en raison des revenus tirés des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.
Radio-Canada	297 M\$	293 M\$	●	290 M\$ ⁴⁰	

● Cible atteinte ou dépassée ○ Cible partiellement atteinte

³⁶ Source : Numeris, PPM, 2+, marchés anglophones de Toronto, Vancouver, Calgary, Edmonton et Montréal.

³⁷ Source : Numeris, PPM pour la télévision, 2+, total pour le Canada.

³⁸ Source : Numeris PPM, marché central francophone de Montréal, 2+, septembre à mars (saison régulière).

³⁹ Comprend les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et les autres revenus (p. ex., vente de contenus).

⁴⁰ Les cibles pour 2025-2026 comprennent les revenus pour les Jeux Olympiques de Milano Cortina 2026, car il s'agit d'une responsabilité partagée par CBC et Radio-Canada.



Mesure du contenu canadien⁴¹

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) établit le cadre réglementaire en matière de contenu canadien à la télévision. Le tableau ci-dessous illustre les exigences réglementaires en matière de contenu canadien pour ICI TÉLÉ et CBC Television, en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2022.

	EXIGENCES ANNUELLES	RÉSULTATS DU 1 ^{ER} SEPT. 2023 AU 31 AOÛT 2024
ICI TÉLÉ		
Période de radiodiffusion en soirée	60 %	92 %
CBC Television		
Période de radiodiffusion en soirée	60 %	88 %

⁴¹ La période de radiodiffusion en soirée est du dimanche au lundi, de 18 h à minuit.

Personnes

Nos effectifs

Les relations que nous entretenons avec nos employés sont précieuses pour nous; c'est pourquoi nous faisons tout en notre pouvoir pour leur offrir une expérience des plus agréables parmi nous. Conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, nous nous engageons à offrir l'égalité d'accès à l'emploi aux membres des quatre groupes désignés – les femmes, les peuples autochtones, les personnes en situation de handicap et les personnes racisées –, tout en veillant à ce que nos efforts pour maximiser la diversité et l'inclusion se traduisent par une plus grande pluralité des visages, des voix, des expériences et des perspectives dans nos contenus et notre environnement de travail.

REPRÉSENTATION DES GROUPES DÉSIGNÉS DANS NOTRE EFFECTIF AU 31 MARS 2025				
	FEMMES	PEUPLES AUTOCHTONES	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	PERSONNES RACISÉES
Effectif de CBC/Radio-Canada	50,3 %	2,0 %	11,2 %	34,1 %
Main-d'œuvre disponible	41,8 %	2,5 %	8,2 %	19,4 %

Rétrospective de l'année

Les gens sont au cœur de nos activités, et nous croyons qu'il est important d'investir dans le développement de nos employés. Notre programme Savoir-être et développement du leadership (SDL), qui aide les leaders à se réinventer et à accompagner leurs équipes dans les périodes de grandes transformations, existe depuis 11 ans et compte 524 diplômés à ce jour. De plus, les programmes de mentorat poursuivent leur expansion dans toute l'organisation. Le programme INSPIRE, qui jumelle un membre du personnel avec une personne de la haute direction pour favoriser l'atteinte de ses objectifs de développement professionnel et personnel, achève son troisième cycle cette année. Le programme de mentorat des femmes en technologie, qui aide les femmes à trouver des occasions de développement professionnel dans des postes en technologie par la création de liens et une visibilité accrue, a terminé son cinquième cycle. CAPE (CBC Abilicrew Placements for Excellence), un programme de stages rémunérés visant à éliminer les obstacles à l'accessibilité dans notre milieu de travail et à offrir un tremplin professionnel aux personnes en situation de handicap, a amorcé sa septième année en 2025. Et le nouveau programme de mentorat d'outCBC, qui favorise la croissance, le soutien et le développement des employés 2SLGBTQ+, a été lancé cette année.

Nous nous engageons également à nous assurer que notre effectif incarne le Canada d'aujourd'hui. Pour une sixième année consécutive, nous avons reçu la [certification platine](#) pour la parité de La Gouvernance au Féminin, qui souligne nos efforts pour atteindre la parité femmes-hommes dans notre effectif. Nous avons publié un rapport qui rend compte de nos [progrès à l'égard de notre plan sur l'équité, la diversité et l'inclusion 2022-2025](#), *Cap sur le succès*. Ce rapport présente les mesures que nous prenons pour améliorer nos contenus, pour favoriser la collaboration, pour accroître l'accessibilité et, bien sûr, pour soutenir les personnes qui composent nos équipes.

À venir

CBC/Radio-Canada et plusieurs de ses syndicats ont conclu de nouvelles conventions collectives qui orienteront les relations de travail dans les années à venir. L'Association des réalisatrices et réalisateurs (AR) a voté pour une convention collective qui s'appliquera jusqu'en décembre 2027; l'Association des professionnels et des superviseurs (APS), jusqu'en avril 2029; la Guilde canadienne des médias (GCM), jusqu'en avril 2027; et le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Radio-Canada (STTRC), jusqu'en avril 2026.



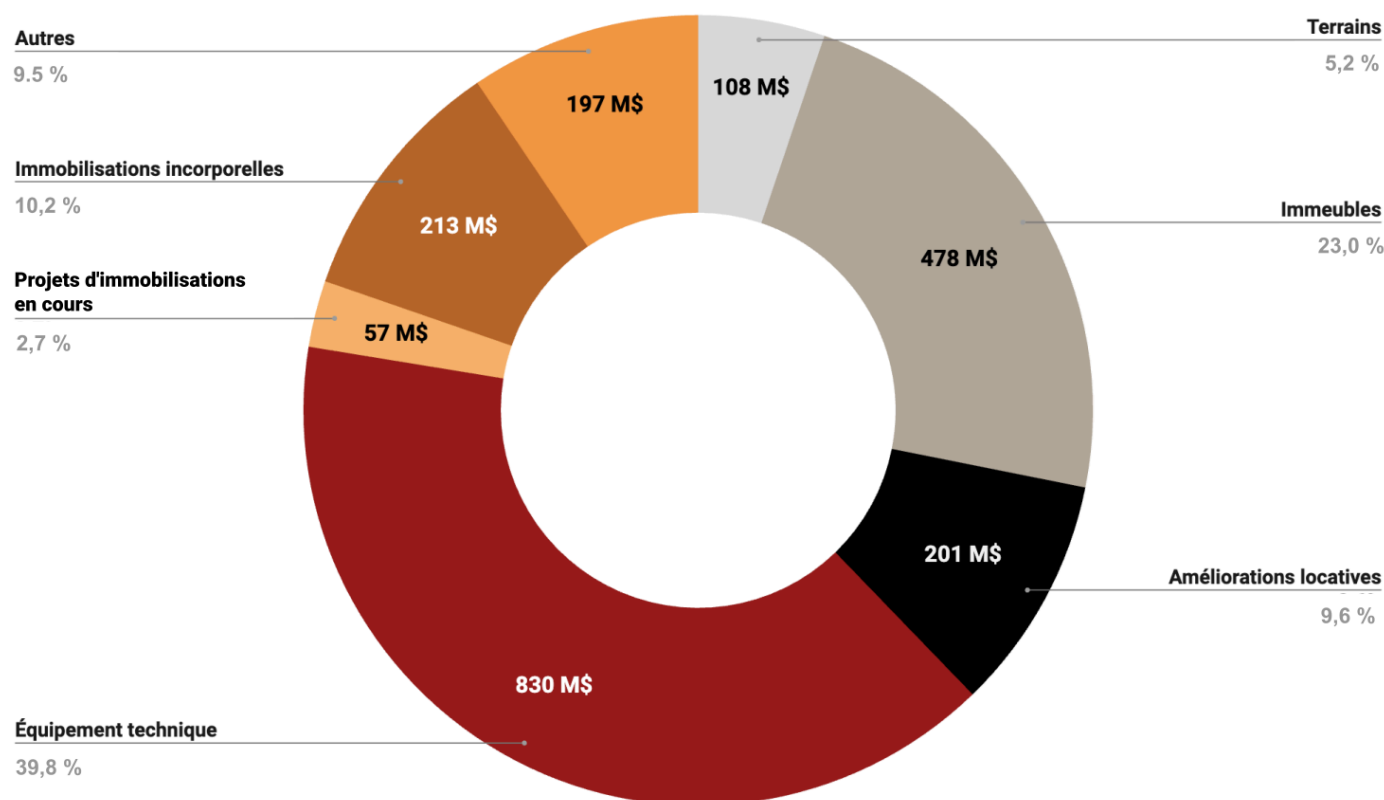
Satellites sur le toit de l'établissement de CBC/Radio-Canada | Montréal

Technologie et infrastructure

Nos actifs

Avec 75 sites de production, l'un des réseaux de radiodiffusion les plus étendus dans le monde et un parc immobilier de 2,7 millions de pieds carrés, CBC/Radio-Canada dispose d'actifs totalisant 2,1 milliards de dollars selon une comptabilité au coût historique (pour une valeur comptable nette de 766 millions de dollars) au 31 mars 2025. Nous avons également un contrat de location-financement pour la nouvelle Maison de Radio-Canada (MRC) dont la valeur comptable nette est de 171 millions de dollars.

Nos coûts d'infrastructure par type d'actif



CBC/Radio-Canada reçoit du gouvernement du Canada des crédits parlementaires pour les immobilisations de base de 85,9 millions de dollars par an. Conformément au paragraphe 54(4) de la *Loi sur la radiodiffusion*, nous présentons notre budget d'immobilisations au ministre du Patrimoine canadien dans notre plan d'entreprise, puis nous le soumettons pour approbation au gouvernement.

Rétrospective de l'année

Au cours du dernier exercice, nous avons amélioré la distribution de contenu télévisuel sur nos chaînes FAST (diffusion en continu gratuite financée par la publicité) par la mise en place des processus techniques et de l'intégration en direct nécessaires pour atteindre un plus vaste auditoire sur diverses plateformes, y compris d'importantes entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) virtuelles et des services comme Samsung, Roku et LG. Ce faisant, nous avons non seulement élargi notre empreinte numérique, mais également optimisé le potentiel publicitaire.

Reconnaissant l'importance cruciale de la cybersécurité, nous avons organisé une table ronde interne sur la sensibilisation à cet enjeu. On y a parlé de l'évolution des menaces à la cybersécurité, avec exemples réels à l'appui, présentés par des experts de notre équipe de la Sécurité de l'information. Ceux-ci ont également fourni des conseils pratiques pour protéger les données et assurer sa sécurité personnelle en ligne.

Nos équipes ont rehaussé avec succès notre offre de contenus sur YouTube. Pour la toute première fois, la consommation de contenus de CBC sur YouTube a dépassé le milliard de visionnements au cours d'une seule année⁴². De plus, nous avons réalisé notre première diffusion audio en direct en format 5.1 sur YouTube pendant la soirée des prix Juno.

Nous avons créé des liens avec la communauté technologique en assistant à l'important événement annuel [Immigrants in Tech Summit](#), organisé par Scale Without Borders pour favoriser les échanges avec de talentueux nouveaux arrivants dans le secteur. Nos experts ont également fait des présentations à de nombreux événements prestigieux, comme le [séminaire de l'UER sur les technologies de production](#), la [conférence de la National Association of Broadcasters \(NAB\)](#), le [congrès IBC \(International Broadcasting Convention\)](#) et le [Silicon Valley Video Summit](#), afin de démontrer notre leadership technologique.

À venir

Poursuivant notre transformation, nous avons continué à réaliser des progrès considérables dans la modernisation de notre système de gestion de la diffusion, et nous avons fait preuve d'agilité en rajustant les grilles de programmation pour alléger la pression sur les ressources humaines sans que cela ait

d'incidence sur le budget. De plus, nous moderniserons nos systèmes d'édition audio et vidéo en adoptant les solutions Dalet; nous en sommes à l'étape de la planification et du déploiement de l'infrastructure. Finalement, nous avançons dans le projet de remplacement de notre système des Finances par la solution Oracle Fusion Cloud. Les travaux en sont à la phase de configuration, et la mise en service devrait avoir lieu comme prévu en avril 2026.



Maison de Radio-Canada | Montréal

⁴² YouTube Studio, avril 2024 à mars 2025.

Faits saillants financiers

Exercice terminé le 31 mars	2025	2024	Écart en %
Revenus	588 668	493 460	19,3
Financement public	1 407 403	1 436 652	(2,0)
Dépenses	(1 964 812)	(1 889 395)	4,0
Résultat net avant les autres gains et (pertes) et impôts	31 259	40 717	(23,2)
Autres gains et (pertes)	(616)	(168)	N. S.
Résultat net avant impôts	30 643	40 549	(24,4)
Charge d'impôt	(12 000)	-	N. S.
Résultat net de l'exercice	18 643	40 549	(54,0)

N. S. : Non significatif

Le résultat net de l'exercice correspond à un gain de 18,6 millions de dollars contre un gain de 40,5 millions de dollars à l'exercice précédent. Ces résultats financiers sont analysés plus en détail ci-après :

 REVENUS	2024-2025 : 588,7 M\$ 2023-2024 : 493,5 M\$ Hausse totale +95,2 M\$ (+19,3 %)	Nos revenus ont augmenté de 19,3 %, principalement en raison de la croissance des revenus publicitaires attribuable à la couverture des Jeux Olympiques de Paris 2024. De plus, nos plateformes numériques ont généré des revenus supérieurs et nos ventes de licences de diffusion ont augmenté. Ces hausses ont été contrebalancées en partie par la baisse des revenus publicitaires de la télévision hors Jeux Olympiques en raison d'un ralentissement du marché publicitaire de la télévision.
 FINANCEMENT PUBLIC	2024-2025 : 1 407,4 M\$ 2023-2024 : 1 436,7 M\$ Baisse totale -29,2 M\$ (-2,0 %)	Le financement public comptabilisé en résultat a diminué de 2,0 %. Cette baisse s'explique par le fait qu'à l'exercice précédent, nous avons comptabilisé un versement ponctuel rétroactif pour le financement au titre de l'inflation salariale remontant jusqu'à l'exercice 2021-2022. Cette diminution a été compensée en partie par un financement supplémentaire des besoins opérationnels critiques.
 DÉPENSES	2024-2025 : 1 964,8 M\$ 2023-2024 : 1 889,4 M\$ Hausse totale +75,4 M\$ (+4,0 %)	Nos dépenses ont augmenté de 4,0 %, surtout du fait des coûts associés aux droits de diffusion et à la production des Jeux Olympiques de Paris 2024. Nous avons également assumé des coûts plus élevés liés à la collecte des nouvelles et aux droits de diffusion. Ces hausses ont été contrebalancées en partie par des coûts de programmation moins élevés en réponse à l'incertitude économique et aux contraintes de financement prévues. De plus, les charges de retraite ont été moins élevées, conformément à nos attentes.

Viabilité financière

CBC/Radio-Canada dépend à la fois de ses crédits parlementaires et de ses revenus commerciaux, dont des revenus publicitaires, pour soutenir les émissions et les services qu'elle offre aux Canadiens. Les revenus publicitaires demeureront sous pression, car les géants du numérique accaparent une part de plus en plus grande de ce marché, ce qui correspond aux tendances médiatiques marquées par l'exode des auditoires canadiens et des annonceurs de la télévision et de la radio traditionnelles vers les plateformes numériques.

Revenus et autres sources de financement

CBC/Radio-Canada dispose de quatre sources de financement direct : les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et les dépenses en immobilisations, les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement, et les revenus financiers et autres revenus.

Financement public : Cette année, le financement pour les activités d'exploitation s'est chiffré à 1 309,3 millions de dollars, le financement des immobilisations comptabilisé en résultat, à 94,1 millions de dollars et le financement pour le fonds de roulement, à 4,0 millions de dollars.

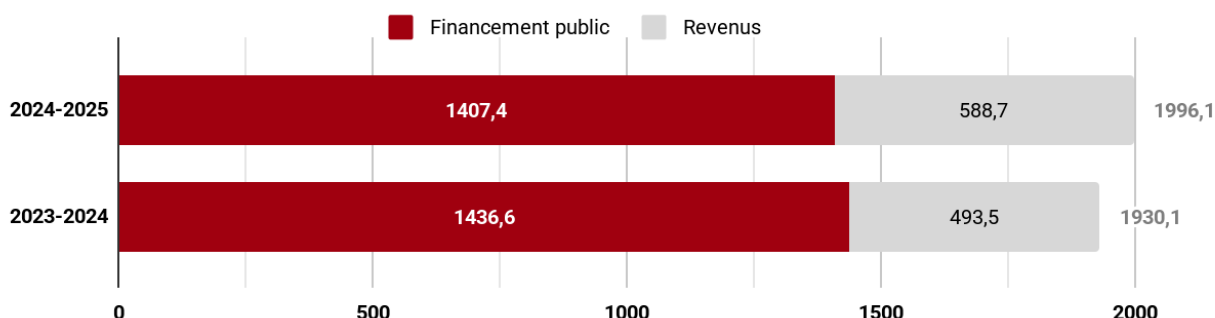
Revenus publicitaires : Revenus tirés de la vente d'espace publicitaire sur nos chaînes de télévision généralistes, nos services de télévision facultatifs et nos plateformes numériques. Les revenus publicitaires tirés des événements, comme les Jeux Olympiques, peuvent avoir un impact significatif sur les revenus autogénérés de la Société. À long terme, la part de notre financement total occupée par les revenus publicitaires de la télévision rétrécit en raison principalement de la transition du marché vers les véhicules publicitaires numériques.

Revenus d'abonnement : Revenus d'abonnement de nos services facultatifs – CBC News Network, *documentary*, CBC Gem, ICI EXPLORA, ICI ARTV, ICI RDI, ICI TOU.TV EXTRA et Curio.ca. Les revenus d'abonnement tirés de nos plateformes de télévision traditionnelle continuent d'être touchés par les tendances à l'abandon ou à la réduction des services de télévision, alors que les abonnements à nos plateformes numériques augmentent.

Autres revenus : Revenus tirés des activités courantes, comme la location d'actifs immobiliers, la vente de contenus, les revenus financiers, la location d'espaces aux sites d'émetteurs et les services de diffuseur hôte d'événements sportifs.

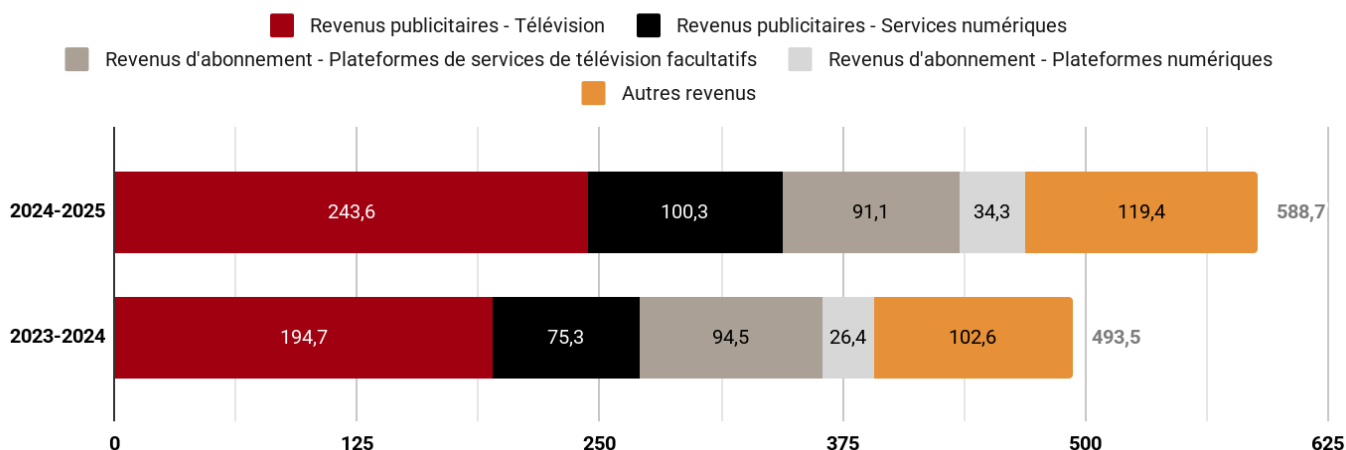
Sources de financement

(en M\$)



Revenus

(en M\$)



Situation financière, flux de trésorerie et liquidités

Pour financer nos activités et nos besoins en capitaux dans un environnement à forte composante technologique, nous dépendons des crédits parlementaires que nous recevons du gouvernement et des revenus que nous tirons de nos activités commerciales. Nos principales sources de liquidités sont les crédits parlementaires qui nous sont versés pour financer nos activités d'exploitation, nos immobilisations et notre fonds de roulement, ainsi que nos revenus de provenances diverses, dont la vente de publicité sur l'ensemble de nos plateformes. De plus, nous avons obtenu une facilité de crédit en mars 2024 afin de soutenir la revitalisation du Centre canadien de radiodiffusion. Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, aux activités de financement et aux activités d'investissement sont résumés ci-dessous.

Notre solde de trésorerie s'élevait à 316,3 millions de dollars au 31 mars 2025, contre 232,6 millions de dollars au 31 mars 2024.

Position de trésorerie et équivalents de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars	2025	2024	Écart en %
Trésorerie et équivalents de trésorerie – Début de l'exercice	232 567	108 808	N.S.
Variation de l'exercice			
Trésorerie provenant des activités d'exploitation	66 753	75 467	(11,5)
Trésorerie provenant des activités d'investissement	73 235	118 825	(38,4)
Trésorerie utilisée pour des activités de financement	(56 271)	(70 533)	(20,2)
Écart net	83 717	123 759	(32,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie – Fin de l'exercice	316 284	232 567	36,0

N. S. : Non significatif

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

La trésorerie provenant des activités d'exploitation comprend les flux de trésorerie tirés des prélèvements sur le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation et pour le fonds de roulement. Les variations du fonds de roulement ont un effet notable sur les entrées et les sorties de fonds dans le cadre de nos activités.

La trésorerie provenant des activités d'exploitation s'est chiffrée à 66,8 millions de dollars pour l'exercice considéré, comparativement à 75,5 millions de dollars à l'exercice précédent. Ces variations sont principalement attribuables aux fluctuations saisonnières dans les stocks d'émissions.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

La trésorerie provenant des activités d'investissement comprend les flux de trésorerie issus des prélèvements sur le crédit parlementaire pour le financement des immobilisations.

La trésorerie provenant des activités d'investissement correspond à des entrées de 73,2 millions de dollars, soit une diminution de 45,6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse des entrées de trésorerie est principalement imputable au recouvrement moins important d'obligations hypothécaires du Canada, compensé en partie par une diminution des dépenses au titre de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et par le recouvrement de titres négociables.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

La trésorerie utilisée pour les activités de financement comprend les sorties de trésorerie affectées aux paiements d'intérêts, aux remboursements des obligations émises par la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion, aux effets à payer ainsi qu'aux obligations au titre de nos contrats de location.

La trésorerie utilisée pour les activités de financement s'est chiffrée à 56,3 millions de dollars cette année, soit une diminution de 14,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique principalement par les produits tirés d'obligations financières, alors que la Société a obtenu une facilité de crédit en mars 2024 afin de soutenir la revitalisation du Centre canadien de radiodiffusion.

Plan d'emprunt

L'article 46.1 de la *Loi sur la radiodiffusion* accorde à CBC/Radio-Canada le pouvoir de contracter des emprunts ne dépassant pas 220,0 millions de dollars, ou des emprunts de tout montant supérieur autorisés par le Parlement, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances. Le paragraphe 54(3.1) de la *Loi* stipule que notre plan d'emprunt doit être inclus dans notre plan d'entreprise. Les emprunts visant à financer le fonds de roulement sont interdits.

Lorsque la Société a vendu des créances à long terme en 2009 dans le cadre de son plan de redressement pour réagir au ralentissement de l'économie mondiale et à la baisse des revenus publicitaires de la télévision, elle a donné une garantie aux investisseurs afin d'obtenir la meilleure valeur possible pour la vente de ces créances. Cette garantie était considérée comme un emprunt. La capacité d'emprunt de la Société s'établit donc comme suit :

Capacité d'emprunt totale disponible	220 000
Capacité utilisée au 31 mars 2025	
Garantie pour la monétisation des créances	(25 171)
Capacité restante	194 829

En vertu du paragraphe 47(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la Société a la qualité de mandataire de Sa Majesté et, de ce fait, jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives constitutionnels que Sa Majesté (l'État). Sa Majesté, ou l'État, est aussi entièrement responsable de toutes nos actions et décisions lorsque nous exécutons notre mandat, et elle en assume tous les risques financiers. Par conséquent, les actifs et les passifs de la Société sont les actifs et les passifs de l'État.

Rétrospective de l'année – Nos résultats

Revenus

Exercice terminé le 31 mars	2025	2024	Écart en %
Revenus publicitaires			
Services anglais	194 533	131 561	47,9
Services français	149 340	138 470	7,9
	343 873	270 031	27,3
Revenus d'abonnement			
Services anglais	61 030	59 868	1,9
Services français	64 339	61 000	5,5
	125 369	120 868	3,7
Autres revenus			
Services anglais	43 276	32 339	33,8
Services français	24 220	21 890	10,6
Services institutionnels	51 930	48 332	7,4
	119 426	102 561	16,4
TOTAL	588 668	493 460	19,3

Nos revenus ont augmenté de 95,2 millions de dollars (↑19,3 %) par rapport à ceux de l'exercice précédent. Les principales variations par sources de revenus sont indiquées ci-dessous.

Revenus publicitaires (↑27,3 %)

Les revenus publicitaires sont fonction des différents événements marquants couverts pendant l'exercice, de l'état général de l'économie et du marché publicitaire, et du succès de notre programmation.

Exercice terminé le 31 mars	2025	2024	Écart en %
Publicité – télévision	243 539	194 746	25,1
Publicité – services numériques	100 334	75 285	33,3
	343 873	270 031	27,3



Les revenus publicitaires de la télévision ont augmenté de 48,8 millions de dollars (↑25,1 %) par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la diffusion des Jeux Olympiques de Paris 2024. Cette hausse a été en partie contrebalancée par la baisse des revenus publicitaires de la télévision hors Jeux Olympiques occasionnée par la réduction de la demande publicitaire et le ralentissement du marché publicitaire de la télévision.

Les revenus publicitaires des services numériques ont augmenté de 25,0 millions de dollars (↑33,3 %) par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la diffusion des Jeux Olympiques de Paris 2024. De plus, nous avons enregistré une hausse des revenus publicitaires des services numériques résultant de la migration des auditoires et des dépenses des annonceurs vers les plateformes numériques, et plus particulièrement de la croissance des revenus tirés des contenus vidéo, des réseaux sociaux et des chaînes FAST.

Revenus d'abonnement (↑3,7 %)

Nos revenus d'abonnement sont tributaires des taux fixés pour nos services facultatifs et les plateformes numériques, et de notre base d'abonnés. Nos revenus tirés des services de télévision facultatifs affichent un recul en glissement annuel à cause de la tendance à la réduction des services qui se répercute négativement sur le secteur de la câblodistribution, tandis qu'on observe une transition du marché vers les abonnements aux plateformes de divertissement en ligne.

Exercice terminé le 31 mars	2025	2024	Écart en %
Plateformes de services de télévision facultatifs	91 063	94 437	(3,6)
Plateformes numériques	34 306	26 431	29,8
	125 369	120 868	3,7

Nos revenus d'abonnement ont augmenté de 4,5 millions de dollars (↑3,7 %) par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de hausses du nombre d'abonnés et des tarifs sur nos plateformes numériques ICI TOU.TV EXTRA et CBC Gem.

Cet écart positif a été contrebalancé en partie par une diminution du nombre d'abonnés à la télévision causée par les phénomènes du désabonnement et de la réduction des services.

Autres revenus (↑16,4 %)

Les autres revenus sont fonction des événements et des transactions qui ont lieu pendant l'exercice, puisqu'ils comprennent les revenus de production rattachés aux services de diffuseur hôte et les produits de la vente de contenus. Ce poste incorpore aussi les revenus tirés de nos activités de location, de nos commandites, de nos placements, et des droits de retransmission. Pour plus d'informations sur nos sources de revenus, veuillez consulter la note 14, Revenus, de nos états financiers consolidés.

Les autres revenus ont augmenté de 16,9 millions de dollars (↑16,4 %) par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- une hausse des ventes d'émissions grâce à de nouvelles ententes conclues pendant l'exercice;
- la comptabilisation, dans l'exercice considéré, d'un versement ponctuel de redevances rétroactives liées aux droits de retransmission;

- des revenus financiers plus élevés sous l'effet du relèvement des taux préférentiels des banques et du rendement des placements à la hausse.

Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par des revenus moins élevés tirés des droits de diffusion en lien avec la vente des contenus, et par une baisse des revenus provenant de la vente d'autres services pour l'application Mauril.

Dépenses d'exploitation

Exercice terminé le 31 mars	2025	2024	Écart en %
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques			
Services anglais	1 088 245	1 000 989	8,7
Services français	786 995	797 872	(1,4)
	1 875 240	1 798 861	4,2
Autres dépenses d'exploitation			
Coûts de transmission, distribution et collecte	62 812	60 537	3,8
Administration nationale	10 541	11 080	(4,9)
Charges financières	16 219	18 917	(14,3)
	89 572	90 534	(1,1)
TOTAL	1 964 812	1 889 395	4,0

Nos dépenses d'exploitation totales ont augmenté de 75,4 millions de dollars (↑4,0 %) par rapport à celles de l'exercice précédent. Voici les principales variations constatées :

Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques (↑4,2 %)

Les coûts des services de télévision et de radio ainsi que des services numériques sont fonction des différents événements marquants couverts pendant l'exercice et de notre grille de programmation courante. Ils correspondent aux coûts engagés pour produire nos émissions, y compris les coûts de la main-d'œuvre et des installations techniques.

Les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques ont augmenté de 76,4 millions de dollars (↑4,2 %) par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des droits de programmation et des coûts de production liés à la diffusion des Jeux Olympiques de Paris 2024, de la hausse des coûts de collecte des nouvelles entraînée par la couverture de grands dossiers de l'actualité, comme les feux de forêt, l'élection provinciale en Ontario et l'élection américaine, et du coût accru des droits de diffusion.

Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par des coûts de programmation moins élevés en réponse à l'incertitude économique actuelle et aux contraintes de financement prévues, par des retards dans certains projets, et par des charges de retraite moins élevées, conformément à nos attentes.

Autres dépenses d'exploitation (↓1,1 %)

Les autres dépenses d'exploitation comprennent les coûts de diffusion de la programmation de la Société (« transmission, distribution et collecte »), les coûts de l'administration nationale et les charges financières.

Les autres dépenses d'exploitation ont diminué de 1,0 million de dollars (↓1,1 %) par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des charges financières.

Financement public

Exercice terminé le 31 mars	2025	2024	Écart en %
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation	1 309 339	1 340 114	(2,3)
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	4 000	4 000	-
Amortissement du financement des immobilisations différé	94 064	92 538	1,6
TOTAL	1 407 403	1 436 652	(2,0)

Le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation est comptabilisé en fonction des montants votés par le Parlement.

*Le financement des immobilisations est comptabilisé à titre de **financement des immobilisations différé**. Il est amorti et comptabilisé comme revenu sur les mêmes périodes que celles où les immobilisations corporelles et incorporelles sont utilisées dans le cadre des activités de CBC/Radio-Canada.*

Le **crédit parlementaire pour les activités d'exploitation** a diminué de 30,8 millions de dollars (↓2,3 %) en 2024-2025 en raison de la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'un versement ponctuel rétroactif pour le financement au titre de l'inflation salariale remontant jusqu'à l'exercice 2021-2022. Cette baisse a été compensée en partie par un montant ponctuel de 42,0 millions de dollars versé au titre du financement supplémentaire des besoins opérationnels, ainsi que par un financement de base plus élevé.

L'**amortissement du financement des immobilisations différé** a affiché une hausse de 1,5 million de dollars (↑1,6 %), conformément à nos attentes.

Autres gains et pertes

Exercice terminé le 31 mars	2025	2024	Écart en %
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	(616)	(168)	N. S.
TOTAL	(616)	(168)	N. S.

N. S. : Non significatif

Pour l'exercice en cours et le précédent, les autres gains et pertes étaient liés à la mise hors service d'actifs dans le cadre de nos activités courantes.

Impôt sur le revenu

Exercice terminé le 31 mars	2025	2024	Écart en %
Charge d'impôt	(12 000)	-	N. S.
TOTAL	(12 000)	-	N. S.

N. S. : Non significatif

En raison de notre résultat net imposable positif, nous avons comptabilisé une charge d'impôt de 12,0 millions de dollars pour l'exercice. Nous prévoyons récupérer ce montant à l'exercice 2025-2026. Aucune charge d'impôt n'avait été comptabilisée à l'exercice précédent.

Total du résultat global

Exercice terminé le 31 mars	2025	2024	Écart en %
Résultat net de l'exercice	18 643	40 549	(54,0)
Autres éléments du résultat global			
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	92 777	483 313	(80,8)
Total du résultat global de l'exercice	111 420	523 862	(78,7)

Les réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies surviennent quand les résultats réels ou les taux d'intérêt diffèrent des hypothèses actuarielles, entraînant d'importantes variations hors trésorerie des obligations et des actifs de nos régimes de retraite, ainsi qu'aux autres avantages postérieurs à l'emploi. Les variations sont comptabilisées immédiatement en autres éléments du résultat global dans chaque exercice.

Le résultat global total comptabilisé dans l'exercice considéré correspond à un gain de 111,4 millions de dollars, contre un gain de 523,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. Outre le résultat net, le total du résultat global comprend des réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies telles qu'elles sont décrites ci-dessus.

Des réévaluations au titre de nos régimes de retraite à prestations définies se sont traduites par un gain de 92,8 millions de dollars, principalement attribuable à un gain de 193,4 millions de dollars sur la valeur des actifs, dont le rendement réel a été supérieur au rendement estimé dans nos hypothèses actuarielles. Ce facteur a été contrebalancé en partie par une perte résultant d'une baisse de 24 points de base du taux d'actualisation, ce qui a haussé de 100,6 millions de dollars la valeur de l'obligation au titre des prestations définies.

Dans l'exercice précédent, des réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies avaient donné lieu à un gain de 483,3 millions de dollars au cours de l'exercice. En effet, nous avons affiné nos techniques d'estimation du plafond de l'actif afin de refléter l'excédent du Régime de retraite de Radio-Canada, compte tenu des exigences de capitalisation de la Caisse de retraite de Radio-Canada et des accords de gouvernance applicables. Nous avons également comptabilisé un gain de 33,9 millions de dollars sur la valeur des actifs, dont le rendement réel avait été supérieur au rendement estimé dans nos hypothèses actuarielles.



Saisonnalité et données financières trimestrielles

Le tableau ci-dessous présente un condensé des données financières des huit trimestres précédents. Ces données trimestrielles ne sont pas auditées, mais ont été établies sur la même base que les états financiers consolidés annuels. L'analyse de nos résultats par trimestre est incluse dans nos rapports trimestriels, accessibles [ici](#).

	2024-2025				
	T1	T2	T3	T4	Total
Revenus	115 655	180 136	143 477	149 400	588 668
Financement public	313 164	389 054	336 724	368 461	1 407 403
Dépenses	(432 385)	(505 829)	(468 075)	(558 523)	(1 964 812)
Résultat avant les autres gains et (pertes) et impôts	(3 566)	63 361	12 126	(40 662)	31 259
Autres gains et (pertes)	(13)	(132)	(170)	(301)	(616)
Résultat avant impôts	(3 579)	63 229	11 956	(40 963)	30 643
Charge d'impôt	-	-	-	(12 000)	(12 000)
Résultat net de la période	(3 579)	63 229	11 956	(52 963)	18 643

	2023-2024				
	T1	T2	T3	T4	Total
Revenus	119 184	106 175	141 855	126 246	493 460
Financement public	281 535	331 020	325 894	498 203	1 436 652
Dépenses	(408 539)	(413 311)	(493 057)	(574 488)	(1 889 395)
Résultat avant les autres gains et (pertes)	(7 820)	23 884	(25 308)	49 961	40 717
Autres gains et (pertes)	58	(308)	333	(251)	(168)
Résultat net de la période	(7 762)	23 576	(24 975)	49 710	40 549

Nos résultats d'exploitation sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont des retombées importantes d'un trimestre à l'autre. Le caractère saisonnier de nos **revenus** reflète les conditions du marché, la conjoncture économique et les habitudes d'écoute, comme c'est le cas pour tous les diffuseurs traditionnels. Les revenus générés par nos activités courantes au premier semestre de l'exercice sont habituellement les plus faibles en raison de la baisse des cotes d'écoute télévisuelles pendant la saison estivale. En comparaison, les revenus générés par les activités courantes au troisième trimestre sont plus élevés parce que les auditoires de la télévision sont plus nombreux et que plus d'annonceurs achètent du temps d'antenne en prévision de la période des fêtes.

Le **financement public** est comptabilisé dans le résultat de la Société en fonction des dépenses nettes budgétées pour le trimestre. Les budgets mensuels et trimestriels sont établis en s'appuyant sur le budget annuel approuvé par le conseil d'administration au début de chaque exercice, et reflètent le financement attendu pour l'exercice ainsi que les fluctuations saisonnières des dépenses et des revenus.

Les **dépenses** liées aux activités courantes tendent également à suivre un cycle saisonnier en raison des variations de la grille de programmation. Les dépenses d'exploitation ont tendance à être plus élevées au quatrième trimestre, puisque c'est la période de l'année où la Société prépare la saison de radiodiffusion automnale et finalise les projets à livrer avant la fin de l'exercice.

D'autres facteurs peuvent avoir une incidence sur le résultat net d'un trimestre à l'autre, notamment les gains ou les pertes de change ainsi que la radiation et la vente d'actifs. Le cas échéant, ces variations sont comptabilisées en autres gains et pertes.

Perspectives

Revenus publicitaires

Le recul considérable des revenus publicitaires de la télévision, qui s'est amorcé en 2023, a entraîné un défi financier important pour la Société. Bien que les revenus publicitaires des services numériques augmentent constamment, ils ne suffisent pas encore à remplacer la perte de revenus tirés de la télévision, ce qui entraîne un manque à gagner croissant. Si le déclin des auditoires de la télévision traditionnelle est difficile à prévoir, il est clair que la pérennité de nos revenus publicitaires dépend des revenus tirés des plateformes numériques.

Pressions financières

Un investissement ponctuel de 42 millions de dollars dans CBC/Radio-Canada a été confirmé pour l'exercice 2025-2026. Ce financement supplémentaire, combiné à la réduction d'effectifs réalisée en 2023-2024, contribuera à atténuer certaines des pressions financières subies par la Société. Afin de maintenir notre viabilité à long terme, nous continuerons à investir dans l'adaptation et la transformation de nos activités.

Modernisation du cadre législatif de la radiodiffusion

Le gouvernement du Canada s'engage à moderniser la législation canadienne qui régit les médias, soit la [Loi sur la radiodiffusion](#), la [Loi sur les télécommunications](#) et la [Loi sur la radiocommunication](#). En décembre 2023, le gouvernement fédéral a publié la version définitive du règlement du [projet de loi C-18](#), [Loi sur les nouvelles en ligne](#), qui vient confirmer que CBC/Radio-Canada est admissible au régime d'indemnisation, et un premier versement a été reçu en mai 2025. Toute modification apportée au cadre législatif, notamment l'adoption ou la proposition de nouvelles mesures législatives, comme la [Loi sur la diffusion continue en ligne](#), pourrait avoir une incidence sur nos perspectives financières. Une proposition de révision du mandat a été communiquée en février 2025. Nous collaborons avec le gouvernement pour nous assurer que notre écosystème médiatique continue de soutenir la radiodiffusion publique et pour maintenir sa capacité de servir l'ensemble de la population canadienne, en concordance avec la vision de l'avenir de CBC/Radio-Canada publiée sur le [site web](#) du gouvernement canadien.

Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

L'environnement est un enjeu important pour la population canadienne – et pour son diffuseur public. Devant l'appel mondial pour des actions concrètes et responsables face aux changements climatiques, nous nous transformons pour devenir une entreprise de médias de service public écoresponsable de calibre international, et jouons un rôle de premier plan pour rendre l'industrie médiatique canadienne plus verte.

Notre stratégie et nos engagements

[On passe au vert](#) est la toute première stratégie d'écoresponsabilité de CBC/Radio-Canada. En tant que diffuseur public, nous reconnaissons notre responsabilité d'agir contre les changements climatiques. Nous avons pour mission de bâtir une société de médias de service public écoresponsable dont les générations actuelles et futures peuvent être fières, en intégrant la protection de l'environnement à toutes nos activités.

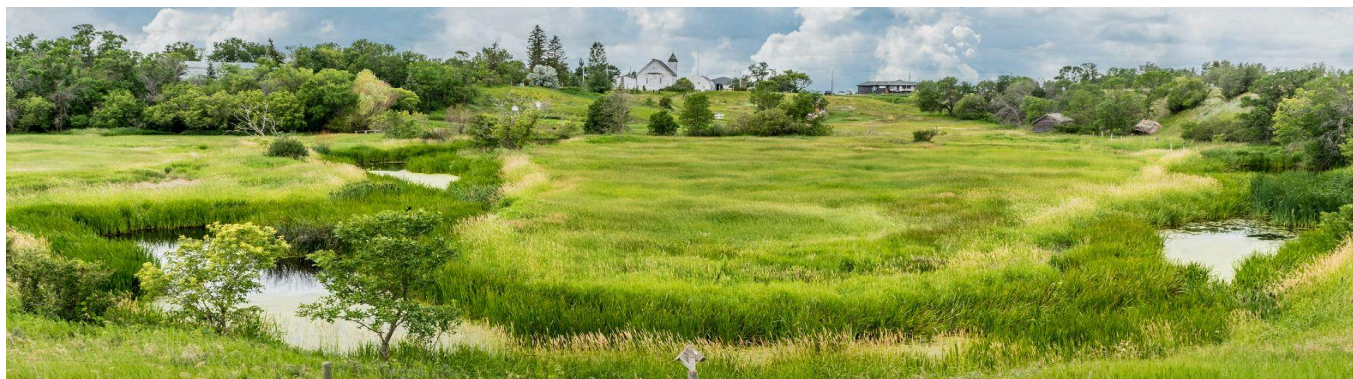
En juin 2023, [nous avons adhéré au Défi carboneutre d'Environnement et Changement climatique Canada](#), une initiative qui nous mènera à la neutralité carbone d'ici 2050.

Consultez la stratégie [On passe au vert](#) pour en savoir plus sur nos engagements, et nos [rapports annuels d'écoresponsabilité](#) pour prendre connaissance des progrès accomplis.

Notre rapport GIFCC

En tant que diffuseur public, nous reconnaissons que nous avons un rôle à jouer pour atténuer les effets des changements climatiques, que ce soit sur nos activités ou sur l'ensemble de la société. Nous continuons d'appuyer les recommandations du GIFCC et sommes ravis de publier pour la première fois [l'information financière relative aux changements climatiques selon le cadre établi par le GIFCC](#) pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2025.

Le GIFCC a formulé une série de recommandations pour encourager les entreprises à communiquer, de façon transparente, de l'information au sujet des occasions et des risques liés au climat afin de favoriser la stabilité financière. Ces onze recommandations, réparties en quatre piliers (la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, et les mesures et objectifs), établissent des lignes directrices comparables et cohérentes pour la communication, par les organisations, d'information relative aux incidences des changements climatiques sur leurs décisions d'affaires et d'investissement.



Église Trossachs United Church avec un ruisseau et un pré à l'avant-plan, dans la ville fantôme de Trossachs, en Saskatchewan

Gestion des risques et gouvernance

Gestion des risques

Nous occupons une place importante au sein du système canadien de radiodiffusion et faisons face à des risques uniques. Comme tous les diffuseurs, nous devons nous adapter aux changements technologiques rapides, à l'évolution démographique, aux exigences changeantes des consommateurs, au resserrement de la réglementation et aux changements structurels qui surviennent dans l'écosystème médiatique. Nous constatons que les professionnels des médias doivent faire face à des gestes d'intimidation et de violence, ainsi qu'à un afflux constant de désinformation et de mésinformation. De plus, comme nous avons pour mandat de servir tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, nous devons composer avec des attentes du public et des défis financiers uniques.

Nous appliquons un solide cadre de gestion des risques afin de nous assurer que les risques et les possibilités qui touchent nos stratégies, nos objectifs et nos activités sont déterminés, évalués et gérés de façon appropriée.

Notre programme de gestion des risques s'inscrit dans un cadre intégré aux processus opérationnels à l'échelle de toute l'organisation. La responsabilité de la gestion des risques est partagée entre les groupes suivants :

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration exerce sa gouvernance à l'égard des risques significatifs auxquels nous sommes exposés, il approuve les politiques significatives et s'assure que les processus et systèmes nécessaires pour gérer les risques sont en place.

2. COMITÉ DE VÉRIFICATION DU CONSEIL

Le comité de vérification exerce une surveillance des principaux risques, en discutant de leur situation avec la direction pendant ses réunions trimestrielles et en veillant à ce que cette dernière mette en place des programmes pour évaluer l'efficacité des contrôles internes.

3. ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

L'équipe de la haute direction détermine et gère les risques, et présente des rapports sur les principaux risques qui nous concernent au comité de vérification et au conseil d'administration, recommande des politiques et supervise la production des rapports financiers, de même que l'application des systèmes de contrôle interne.

4. COMPOSANTES MÉDIAS ET SERVICES DE SOUTIEN

Les composantes médias et les services de soutien cernent et évaluent d'abord les risques auxquels ils sont exposés, les présentent dans leur plan de gestion annuel, puis élaborent et mettent en œuvre des plans détaillés pour les gérer. Les risques sont classés par ordre de priorité en fonction de leurs répercussions potentielles et de leur probabilité.

De plus, notre équipe d'audit interne planifie les audits qu'elle effectue en fonction des résultats du processus d'évaluation des risques, pour faire en sorte que le plan d'audit annuel couvre à tour de rôle les risques les plus importants. La section suivante présente les principaux risques auxquels nous sommes exposés.

1. Viabilité financière

Les défis hors du commun auxquels l'industrie des médias est confrontée au Canada, y compris l'incertitude sans précédent tant sur le plan économique, politique que sur celui de la réglementation et de la législation, l'évolution continue des habitudes de consommation des auditoires, la succession de changements et de bouleversements technologiques et le contexte économique ont un effet direct sur notre viabilité financière. Dans ce contexte, les entreprises médiatiques s'efforcent de se restructurer en prévision de l'avenir.

À CBC/Radio-Canada, nous sommes aussi confrontés à nos propres difficultés, comme en témoignent les pressions exercées sur nos modèles d'affaires structurels et financiers. Les revenus du numérique ne suffisent pas à contrebalancer le recul de nos revenus publicitaires traditionnels et de nos revenus d'abonnement. La hausse des coûts se poursuit en lien avec la production, la rémunération des employés spécialisés et les nouvelles technologies qui appuient nos projets essentiels de transformation. Cette baisse des revenus combinée à l'augmentation des coûts explique la nécessité dans laquelle nous nous trouvons de nous doter d'un modèle financièrement viable, en développant une capacité et une agilité qui permettront l'adaptation rapide et la résilience.

Ces difficultés ont aussi des incidences sur notre plan d'immobilisations. Les actifs utilisés dans la chaîne de production et la prestation des services sont de plus en plus des solutions intégrées et des outils informatiques et logiciels. Le renouvellement rapide qu'exigent ces outils exacerbe les défis posés par notre structure financière, ce qui se traduit par des occasions manquées et des coûts accrus. Le parc immobilier est vieillissant et souffre d'un déficit d'entretien croissant. Notre enveloppe de financement des immobilisations ne suffit pas pour répondre à toutes les demandes de projets d'immobilisations, comme les grands projets d'infrastructure, la mise à niveau de l'équipement et les améliorations locatives, ce qui a comme conséquence la priorisation constante des projets clés.

2. Mandat et contexte législatif / réglementaire

L'évolution du paysage politique et la transition du pouvoir peuvent entraîner des changements en matière de mandat, de surveillance réglementaire et de financement. Notre mandat est défini par la *Loi sur la radiodiffusion*. Tout changement affectant notre mandat pourrait avoir un impact sur notre stratégie, notre transformation et notre viabilité. Le projet en cours de modernisation des politiques culturelles et de la législation pourrait renforcer ou réduire l'indépendance de la Société en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*, ceci modulant notre capacité d'adaptation et de résilience. En outre, les nouvelles obligations que le CRTC pourrait imposer à la Société durant le processus de réexamen de sa licence pourraient être contraires à notre stratégie ou à notre offre de programmation et de contenu.

3. Gestion de la réputation et de l'image de marque

CBC/Radio-Canada fait partie des marques les plus en vue et dont on discute le plus dans le pays. Les Canadiens ont tous une opinion sur leur diffuseur public, ce qui témoigne de notre importance à leurs yeux. À tout moment, nos activités peuvent attirer l'attention du public et des médias. Il y a un risque qu'une perception négative de notre organisation, si elle n'est pas corrigée, nuise à notre crédibilité et nous fasse perdre l'appui du public.

4. Pertinence et auditoire

Le secteur des médias et du divertissement continue de faire l'objet de pressions en raison de l'évolution constante des habitudes de consommation des auditoires. Les données démographiques, la fragmentation de l'auditoire, l'accessibilité à des expériences personnalisées et sur demande et la mondialisation du contenu et de la distribution ne sont que quelques-uns des facteurs clés à prendre en compte. Les acteurs de l'industrie doivent comprendre comment les différents auditoires se connectent aux contenus médias et interagissent avec les services disponibles. La pertinence du contenu et le caractère approprié des modèles de distribution sont deux secteurs d'investissement importants, mais les ressources internes limitées peuvent créer des pressions concurrentes. Si notre offre de contenu traditionnel et en ligne ne répond plus aux attentes de l'auditoire, il pourrait y avoir des conséquences sur notre portée et notre engagement, et cela pourrait nuire à notre capacité de vendre de la publicité sous la forme ou le format que les clients recherchent. Toutes nos décisions sont rendues plus complexes par le contexte financier et la difficulté de répondre aux obligations de notre mandat et d'exécuter notre plan stratégique (par exemple, lorsqu'il s'agit d'assurer la croissance de notre portefeuille numérique, d'offrir du contenu local aux auditoires régionaux et d'assurer une couverture locale aux communautés de langue officielle en situation minoritaire partout au pays). Si elles ne s'adaptent pas, les marques médias actuelles risquent de perdre l'avantage concurrentiel dont elles bénéficiaient lorsqu'elles servaient d'importants auditoires dans un univers linéaire, maintenant que les expériences numériques sur demande et personnalisées ont priorité.

5. Projets et initiatives d'envergure

Les projets et initiatives d'envergure apportent des changements importants à nos procédés, nos technologies ainsi que notre milieu de travail et notre culture, rendant la priorisation plus complexe. Le nombre inhabituel de projets d'envergure simultanés augmente la complexité de la gestion de projet pour les différents portefeuilles ainsi que la charge de travail du personnel et les pressions exercées sur nos budgets d'exploitation et d'immobilisations. Notre dette technologique croissante (englobant l'infrastructure désuète, les processus inefficaces, les vulnérabilités liées à la cybersécurité et les répercussions sur les activités des investissements différés dans les technologies) impose une hiérarchisation stratégique des projets.

6. Gestion des talents et mobilisation

Le climat politique et économique actuel, marqué par une incertitude financière et des préoccupations entourant la sécurité de l'emploi, compromet notre capacité d'attirer et de conserver les meilleurs talents pour répondre à nos exigences d'ordre stratégique et opérationnel. Cette instabilité peut avoir une incidence négative sur la santé et le bien-être des employés, contribuant à une augmentation du stress et des préoccupations relatives à la santé mentale, exacerbant davantage l'anxiété suscitée par le contexte social plus large.

La pénurie de main-d'œuvre spécialisée, au Canada et à l'étranger, amplifie les difficultés et les coûts en matière de recrutement. À ce défi s'ajoute une perte d'intérêt pour les carrières du secteur médiatique, en particulier pour le journalisme, ce qui peut avoir une incidence négative sur l'expérience client et les revenus. La difficulté prolongée de pourvoir les postes vacants aura pour effet d'accroître la charge de travail des employés en poste, cela pouvant éroder leur mobilisation, leur moral et, éventuellement, leur productivité.



7. Technologies novatrices, incluant l'IA

L'innovation continue est impérative si nous voulons demeurer concurrentiels afin de répondre aux nouvelles attentes du public et aux besoins des clients. L'incapacité à nous adapter adéquatement – ce qui impliquerait notamment d'actualiser les formats de contenu et d'adopter les technologies émergentes telles que l'IA (spécialement l'IA générative) – menace directement notre pertinence sur le marché. Entre autres, une adoption lente pose un risque d'obsolescence technologique (auquel s'ajoutent les risques associés), tandis qu'une adoption non stratégique pose un risque de rendement décroissant; à cela s'ajoute le risque de faire des choix technologiques sous-optimaux en raison de ressources limitées. En outre, l'utilisation non contrôlée des nouvelles technologies par les employés engendre des vulnérabilités liées à la sécurité.

Ces défis interreliés menacent notre capacité de proposer des solutions de pointe, de maintenir notre part de marché et d'assurer notre viabilité à long terme. Il en ressort la nécessité cruciale d'appliquer une approche globale et cohérente sur le plan stratégique en matière d'adoption des technologies, d'investissement, de gestion des risques et de formation du personnel.

8. Cybermenaces et protection des données

Le nombre, le coût et la complexité des cyberincidents continuent d'augmenter partout dans le monde, malgré une sensibilisation à la cybersécurité et des investissements accrus dans ce domaine. Cette tendance est alimentée par la croissance et l'adoption rapides de technologies perturbatrices, et par un climat géopolitique dans lequel les infrastructures essentielles et l'appareil gouvernemental sont la cible des cyberattaquants. L'embauche et la rétention d'experts en cybersécurité sont des mesures d'atténuation possibles, mais elles constituent un véritable défi, car la demande continue d'excéder l'offre dans le cas de ces personnes dont les attentes salariales sont d'ailleurs en hausse. Il est aussi impératif de bien former nos employés et de mettre en place une première ligne de défense robuste, car l'erreur humaine demeure la première cause des cyberincidents.

Les vulnérabilités des systèmes associées au nombre croissant d'applications infonuagiques ou logicielles à la disposition des utilisateurs finaux augmentent les risques tels que des fuites de données ou des atteintes à l'intégrité des systèmes (touchant surtout les données sensibles et les renseignements personnels) et des pannes. Les fournisseurs externes de systèmes infonuagiques sont eux aussi exposés aux cyberattaques, celles-ci pouvant entraîner une perte de données et une atteinte à la réputation. Rien ne garantit que les mesures qui ont été prises pour réduire le risque d'interruption de service ou de cyberattaque permettront leur prévention à l'avenir. L'évolution des cybermenaces pourrait engendrer des perturbations importantes des activités de la Société, compromettre l'intégrité de ses services ou de ses données ou entacher son image de marque.

La quantité croissante de données personnelles recueillies auprès des utilisateurs de nos plateformes numériques, qui s'ajoutent aux renseignements personnels des employés que nous traitons dans le cadre de la relation d'emploi, nous expose à des risques bien réels. Les incidents liés à la protection des renseignements personnels causés par des erreurs humaines peuvent avoir des conséquences juridiques et financières, en plus de nuire à la réputation de la Société. Dans ce contexte, il faut porter une attention particulière à la sensibilisation et à la formation continue de nos employés en ce qui concerne les meilleures pratiques de gestion des données personnelles à adopter pour réduire ces risques.

Conseil d'administration et structure de la direction

Conseil d'administration



Michael Goldbloom¹

Président du conseil
d'administration
Westmount (Québec)



**Marie-Philippe
Bouchard^{1*}**

Présidente-directrice
générale
Montréal (Québec)



Guillaume Aniorté^{1,3,4}

Montréal (Québec)



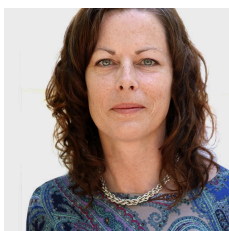
Marc Beaudet^{1,2,5}**

Montréal (Québec)



René Légère^{1,3,4}

Moncton
(Nouveau-Brunswick)



Sandra Mason^{1,2*}**

Toronto (Ontario)



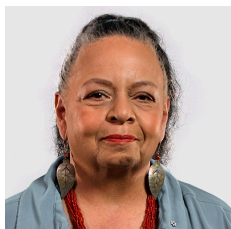
Neil McEneaney^{1**}**

Mississauga (Ontario)



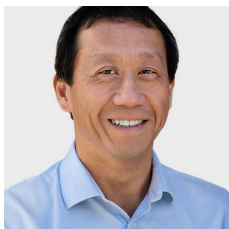
**Jennifer Moore
Rattray^{1,4}**

Winnipeg (Manitoba)



**Rita Shelton
Deverell^{1,3,5}**

Coldwater (Ontario)



Bill Tam^{1,2,5*}**

Vancouver
(Colombie-Britannique)



Marie-Anne Tawil^{1,2,3}

Potton (Québec)



Marie Wilson^{1,3,5}

Yellowknife
(Territoires du Nord-Ouest)

1. Membre des comités permanents sur la radiodiffusion de langue française et de langue anglaise et sur l'innovation
2. Membre du comité de vérification
3. Membre du comité des ressources humaines et de la gouvernance
4. Membre du comité de planification stratégique
5. Membre du comité des technologies et de l'infrastructure

* Marie-Philippe Bouchard a été nommée le 18 octobre 2024 et est entrée en fonction le 3 janvier 2025.

** Marc Beaudet a été nommé le 24 mai 2024.

*** Les mandats de Sandra Mason et de Bill Tam ont été reconduits le 17 février 2025, avec entrée en vigueur le 1^{er} juin 2025.

**** Neil McEneaney a été nommé le 17 février 2025.

Équipe de la haute direction



Marie-Philippe Bouchard

Présidente-directrice générale



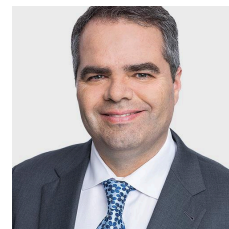
Dany Meloul

Vice-présidente principale, Radio-Canada



Dan Boudreau

Vice-président principal, Technologies et Infrastructures



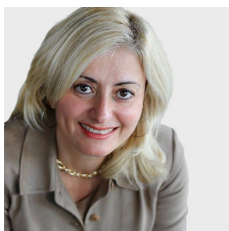
Miguel Baz

Vice-président, Services juridiques, avocat-conseil et secrétaire général, et vice-président principal par intérim, Personnes et Culture



Claude Galipeau

Vice-président principal, Développement d'entreprise



Carol Najm

Vice-présidente et cheffe de la direction financière



Barbara Williams

Vice-présidente principale, CBC

Mandat des comités

Comités permanents sur la radiodiffusion de langue française et de langue anglaise et sur l'innovation – Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement à l'exécution de notre mandat de radiodiffusion publique ainsi qu'à l'innovation liée à la programmation et aux services de nos composantes médias.

Les comités permanents sur la radiodiffusion de langue anglaise et de langue française ont été constitués pour répondre aux exigences de la *Loi sur la radiodiffusion*.

Comité de vérification – Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance, en surveillant l'intégrité de nos renseignements financiers qui seront communiqués au Parlement et aux autres intervenants, nos systèmes de contrôle interne et de gestion des risques établis par la direction et le conseil, ainsi que le processus d'audit et notre rendement financier en fonction des plans de gestion et du plan d'entreprise.

Comité des ressources humaines et de la gouvernance – Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement aux stratégies en matière de ressources humaines, à la rémunération, à la gouvernance d'entreprise, à la régie interne du conseil et à d'autres questions connexes.

Comité de planification stratégique – Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement à l'orientation stratégique de la Société.

Comité des technologies et de l'infrastructure – Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement à nos actifs, notamment le portefeuille immobilier, le parc de véhicules, les actifs liés à la transmission, ainsi que les solutions technologiques, de radiodiffusion et de télécommunications.

Rétrospective de l'année

Accès à l'information et divulgation proactive

La Société a répondu à 151 demandes officielles au titre de la *Loi sur l'accès à l'information* (LAI) durant l'exercice 2024-2025. Cela a nécessité l'examen de plus de 34 859 pages récupérées et fournies au Bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP) par divers secteurs de la Société, ce qui représente une hausse de plus de 1 859 pages par rapport à l'exercice précédent. Il a fallu en moyenne 51 jours pour répondre à une demande, soit 11 jours de moins que la moyenne de 62 jours enregistrée à l'exercice précédent, et 3 jours de moins que la moyenne globale de 54 jours pour les cinq exercices précédents. Sur les 151 demandes closes pendant la période de présentation de l'information financière, 105 (73,34 %) l'ont été en 51 jours ou moins.

Le Bureau de l'AIPRP a affiché un taux de présomption de refus de 2,65 %, ce qui est bien en deçà du taux moyen de 30,1 % déclaré par le Conseil du Trésor du Canada dans ses statistiques annuelles sur l'ensemble des institutions fédérales assujetties à la LAI. Au 31 mars 2025, nous avons clos 13 plaintes, dont 61 % n'étaient pas fondées et seulement 15 % étaient fondées; les autres ont été abandonnées. Le nombre de plaintes non fondées est en hausse par rapport à la moyenne des cinq exercices précédents, où 33 % des plaintes ont été closes en étant considérées comme non fondées et 22 % ont été closes en étant considérées comme fondées. Nous traitons actuellement 26 plaintes actives.



En février 2025, tous les employés assumant le rôle d'agent de liaison de l'AIPRP ont suivi la formation obligatoire sur l'accès à l'information.

Finalement, nous avons répondu à 19 demandes informelles dans un délai inférieur à 15 jours, pour un total de 3 381 pages communiquées, ce qui démontre également l'engagement de la Société à faire preuve de transparence et à rendre des comptes.

Normes et pratiques journalistiques

CBC/Radio-Canada applique des normes et des pratiques journalistiques très rigoureuses et dispose de solides mécanismes de contrôle éditorial pour guider ses employés et assurer l'équilibre et l'exactitude de l'information présentée dans sa programmation, particulièrement dans le contexte des médias sociaux d'aujourd'hui. Les Normes et pratiques journalistiques de CBC/Radio-Canada sont accessibles sur notre [site web institutionnel](#).

Ombudsmans

Les plaintes, expressions de préoccupation ou autres communications du public concernant les émissions d'information et d'affaires publiques sont traitées par les bureaux des deux ombudsmans, soit Pierre Champoux à Radio-Canada, et Maxime Bertrand à CBC depuis novembre 2024. L'ancien ombudsman de CBC, Jack Nagler, a pris sa retraite en décembre 2024 après six ans en poste. Les plaignants insatisfaits de la réponse obtenue des services de programmation peuvent faire appel aux ombudsmans pour qu'ils révisent leur plainte. Les ombudsmans jouissent d'une indépendance totale par rapport au personnel et aux responsables de la programmation; ils relèvent directement de la présidente-directrice générale et, de ce fait, du conseil d'administration. Les ombudsmans jouent un rôle central pour renforcer notre responsabilisation et notre transparence à l'égard des Canadiens.

Les communications qui ne touchaient pas directement les émissions d'information et d'affaires publiques ont été transmises aux services de programmation concernés ou au service des Relations avec l'auditoire.

	Plaintes, expressions de préoccupation et autres communications traitées	Dans les limites du mandat	Traitées au cours de l'exercice précédent (2023-2024)
CBC (Services anglais)	10 384	9 600	4 785
Radio-Canada (Services français)	2 208	1 301	1 835
TOTAL	12 592	10 901	6 620

Bureau des valeurs et de l'éthique

Le Bureau des valeurs et de l'éthique a continué d'offrir de l'accompagnement et des conseils sur des questions éthiques, ainsi qu'un autre point de contact possible aux employés qui souhaitent exprimer des préoccupations ou porter plainte en vertu du Code de conduite ou des politiques connexes. Les membres du personnel qui ont besoin d'accompagnement pour la résolution informelle de conflits ou pour la gestion des conflits, ou encore de certains services de médiation, peuvent compter sur des ressources expertes du groupe Personnes et Culture. Le processus est confidentiel et impartial.

Nombre de demandes de consultation traitées dans les limites du mandat entre avril 2024 et mars 2025	25
Nombre de plaintes internes traitées dans les limites du mandat	1
Nombre de plaintes reçues du public traitées dans les limites du mandat	3

Rémunération des administrateurs

Le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale sont rémunérés conformément aux modalités du décret en vertu duquel ils sont nommés. La présidente-directrice générale touche un salaire annuel à titre de haute dirigeante de la Société, mais ne perçoit pas de rémunération additionnelle à titre d'administratrice. Le président du conseil reçoit une rémunération annuelle (entre 14 500 \$ et 17 100 \$) ainsi que des indemnités quotidiennes (entre 565 \$ et 665 \$) pour assister aux réunions, couvrir ses déplacements et remplir d'autres responsabilités de direction, d'analyse et de représentation. Les administrateurs n'ont droit qu'aux honoraires de participation à une seule réunion par jour (24 heures), même s'ils assistent à plus d'une réunion au cours de cette période.

Réunions		Conseil d'administration	Comité de vérification	Autres comités
Réunions ordinaires	Participation en personne (incluant les réunions par vidéoconférence)	Pour les 6 premiers jours de réunion ordinaire : 2 000 \$/jour	Pour les 6 premiers jours de réunion ordinaire : 1 300 \$/jour pour les membres et 1 550 \$ pour le président	Pour les 4 premiers jours de réunion ordinaire : 1 000 \$/jour pour les membres et 1 250 \$ pour le président
		Par la suite : 625 \$/jour	Par la suite : 625 \$/jour	Par la suite : 625 \$/jour
	Participation par téléphone	625 \$/jour ou 312,50 \$/demi-journée	250 \$/jour	250 \$/jour
Conférences téléphoniques		250 \$/jour	250 \$/jour	250 \$/jour

Le résumé de la rémunération versée à nos administrateurs se trouve à la note 20, *Parties liées*, des états financiers consolidés annuels.



Conseil d'administration – Assiduité

Membres du conseil d'administration	Conseil d'administration	Comité de vérification	Comités sur la radiodiffusion et l'innovation	Comité des technologies et de l'infrastructure	Comité de planification stratégique	Comité des ressources humaines et de la gouvernance
Nombre de réunions ordinaires	9	5	2	3	3	9
Michael Goldbloom	9/9		2/2			
Marie-Philippe Bouchard ¹	3/4		1/1			
Catherine Tait ²	4/5		1/1			
Guillaume Aniorté	9/9		2/2		3/3	9/9
Marc Beaudet ³	8/9	2/2	2/2	2/2		
René Légère	9/9		2/2		3/3	9/9
Sandra Mason	9/9	5/5	2/2			
Neil McEneaney ⁴	2/2		1/1			
Jennifer Moore Rattray	9/9		2/2		3/3	
Rita Shelton Deverell	9/9		2/2	3/3		9/9
Sandra Singh ⁵	7/7	4/4	1/1		2/2	
Bill Tam	9/9	5/5	2/2	3/3		
Marie-Anne Tawil	9/9	5/5	2/2			9/9
Marie Wilson	8/9		2/2	3/3		9/9

¹ Marie-Philippe Bouchard a été nommée présidente-directrice générale le 18 octobre 2024 et est entrée en fonction le 3 janvier 2025.

² Le mandat de Catherine Tait a pris fin le 2 janvier 2025.

³ Marc Beaudet a été nommé le 24 mai 2024. Il s'est joint au comité de vérification et au comité des technologies et de l'infrastructure en octobre 2024.

⁴ Neil McEneaney a été nommé le 17 février 2025.

⁵ Le mandat de Sandra Singh a pris fin le 16 février 2025.

Questions comptables

Nos états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 ont été préparés conformément aux normes comptables IFRS. Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 19 juin 2025. Le compte rendu de notre situation financière et de notre résultat d'exploitation repose sur nos états financiers consolidés audités.

Nouveautés en matière de comptabilité

Aucune nouvelle norme comptable n'a eu d'incidence sur nos états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2025.

Principales estimations comptables et jugements importants

Les principales estimations comptables et les jugements importants sont présentés dans les notes pertinentes de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2025. Pour préparer les états financiers conformément aux normes comptables IFRS, la direction doit faire des estimations, formuler des hypothèses et porter des jugements qui ont une incidence sur la valeur des actifs et des passifs déclarés à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur des revenus et des dépenses déclarés dans la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principales estimations comptables et les jugements importants sont régulièrement présentés au comité de vérification et font l'objet de discussions avec ce dernier.

Transactions entre parties liées

Transactions avec des régimes de retraite à prestations définies

Comme il est indiqué à la note 12, pour un quatrième exercice consécutif, CBC/Radio-Canada a dû suspendre sa cotisation patronale au Régime de retraite de Radio-Canada, conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société a fourni des services de gestion et d'administration pour ses régimes de retraite à prestations définies.



Revue financière

Contrôle interne

La Société utilise un programme de contrôle interne inspiré du cadre de travail élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission, qui prescrit des examens périodiques des principaux contrôles appliqués à l'information financière. Ce programme reflète les pratiques exemplaires de l'industrie afin de maintenir et de consolider les politiques et procédés nécessaires pour assurer la fiabilité de l'information financière produite et préserver les actifs de la Société. Une équipe spécialisée procède sur une base régulière à l'examen et à l'évaluation des contrôles internes à l'égard de l'information financière en place.

Le programme de contrôle interne a le soutien des auditeurs internes de la Société, qui procèdent à des audits et à des examens (dont certains portent sur les rapports financiers et les activités opérationnelles), déterminés par une stratégie axée sur les risques et approuvée au terme de discussions avec l'équipe de la haute direction de la Société et le comité de vérification.

En 2024-2025, la Société a évalué la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles internes clés à l'égard de l'information financière. Cet exercice n'a mis au jour aucune faiblesse importante dans l'efficacité opérationnelle des contrôles internes, mais a dégagé des améliorations possibles. La direction a déjà défini un plan d'action pour procéder à ces améliorations. La Société profitera des occasions qui se présenteront en cours d'exercice pour poursuivre le renforcement des contrôles.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

Les états financiers consolidés et tous les autres renseignements figurant dans ce rapport annuel relèvent de la direction et ils ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société. Certains renseignements présentés dans ces états financiers consolidés sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, et tiennent compte de l'importance relative des opérations. Ces états financiers consolidés ont été préparés avec soin, selon les normes comptables IFRS. La direction estime que ces états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société.

La direction de la Société tient des livres et des documents comptables, de même que des systèmes de contrôle et d'information à des fins de gestion financière et administrative, qui sont conçus pour fournir des renseignements financiers fiables et exacts en temps opportun. Les contrôles permettent de garantir raisonnablement que les biens sont protégés, que les ressources sont gérées avec économie et efficience en vue de la réalisation des objectifs de la Société, que les activités de la Société sont menées de façon efficace et que les opérations sont conformes aux dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

Il incombe à l'auditeur interne de la Société d'évaluer les systèmes, les méthodes et les pratiques de la Société. Le vérificateur général du Canada effectue un audit indépendant des états financiers consolidés annuels et en fait un compte rendu au ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes.

Le comité de vérification du conseil d'administration, qui est composé d'administrateurs indépendants, revoit les états financiers consolidés ainsi que le rapport afférent du vérificateur général, et fait des recommandations au conseil d'administration à cet égard. Il supervise les activités d'audit interne et rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et le vérificateur général pour discuter du processus d'établissement des rapports financiers ainsi que des questions concernant l'audit, la comptabilité et les rapports.



Marie-Philippe Bouchard
Présidente-directrice générale



Carol Najm
Vice-présidente et cheffe
de la direction financière

Ottawa, Canada
Le 19 juin 2025



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société Radio-Canada et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2025, et l'état consolidé du résultat, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 mars 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un

doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Société Radio-Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* ainsi que les règlements administratifs de la Société Radio-Canada.

À notre avis, les opérations de la Société Radio-Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Société Radio-Canada aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Société Radio-Canada à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

A handwritten signature in black ink that reads "N. Chartrand". The signature is written in a cursive, flowing style.

Nathalie Chartrand, CPA, CA
Directrice principale

Ottawa, Canada
Le 19 juin 2025



États financiers consolidés

2024-2025

CBC  Radio-Canada

TABLE DES MATIÈRES – ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	64
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT	65
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	65
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	66
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	67
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025	68
ACTIVITÉS ET CONTEXTE	68
1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	68
2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES	68
3. CHANGEMENTS NOUVEAUX ET FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES	73
ACTIFS ET PASSIFS	73
4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	73
5. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES	74
6. PROGRAMMATION	75
7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	77
8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	79
9. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES	81
10. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	83
11. OBLIGATIONS FINANCIÈRES	83
12. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL	86
13. PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	97
REVENUS, DÉPENSES ET FLUX DE TRÉSORERIE	99
14. REVENUS	99
15. FINANCEMENT PUBLIC	105
16. IMPÔT SUR LE REVENU	106
17. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE	108
AUTRES INFORMATIONS	109
18. INSTRUMENTS FINANCIERS	109
19. GESTION DU CAPITAL	114
20. PARTIES LIÉES	115
21. ENGAGEMENTS	117
22. ACTIFS ÉVENTUELS	117

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

(en milliers de dollars canadiens)

NOTE

2025

2024

ACTIFS

Courants

Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	316 284	232 567
Obligations		-	10 398
Créances clients et autres créances	5	148 787	142 914
Programmation	6	320 771	343 427
Charges payées d'avance		51 547	48 296
Autres actifs		10 321	13 616

847 710 791 218

Non courants

Immobilisations corporelles	7	734 469	745 348
Immobilisations incorporelles	8	31 449	34 004
Actifs au titre de droits d'utilisation	9	296 626	288 605
Programmation	6	2 842	17 677
Actif au titre du Régime de retraite	12	1 875 569	1 783 178
Charges différées		32 578	30 416
Autres actifs		12 912	23 213

2 986 445 2 922 441

TOTAL DES ACTIFS

3 834 155 3 713 659

PASSIFS

Courants

Créditeurs et charges à payer	10	99 416	100 502
Impôt à payer	16	12 000	-
Obligations financières	11	41 339	39 615
Revenus différés et autres passifs		12 705	12 121
Obligations locatives	9	18 341	18 283
Passifs liés aux avantages du personnel	12	225 192	238 154
Provisions	13	24 384	28 660

433 377 437 335

Non courants

Obligations financières	11	76 870	100 766
Revenus différés et autres passifs		400	400
Obligations locatives	9	286 073	274 621
Financement des immobilisations différé	15	563 682	545 848
Passifs au titre des régimes de retraite non capitalisés et autres avantages postérieurs à l'emploi	12	211 748	204 104

1 138 773 1 125 739

TOTAL DES PASSIFS

1 572 150 1 563 074

CAPITAUX PROPRES

Résultats non distribués		2 261 068	2 149 696
Total des capitaux propres attribuables à la Société		2 261 068	2 149 696
Participations ne donnant pas le contrôle	2	937	889

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES

2 262 005 2 150 585

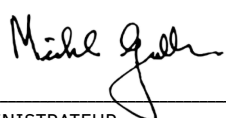
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES

3 834 155 3 713 659

Engagements (note 21) et éventualités (note 13 et note 22)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR PUBLICATION LE 19 JUIN 2025



ADMINISTRATEUR



ADMINISTRATEUR

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT

Pour l'exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<i>NOTE</i>	2025	2024
REVENUS	14		
Publicité		343 873	270 031
Revenus d'abonnement		125 369	120 868
Autres revenus		119 426	102 561
		588 668	493 460
FINANCEMENT PUBLIC	15		
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation		1 309 339	1 340 114
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement		4 000	4 000
Amortissement du financement des immobilisations différé		94 064	92 538
		1 407 403	1 436 652
DÉPENSES			
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques		1 875 240	1 798 861
Coûts de transmission, distribution et collecte		62 812	60 537
Coût de l'administration nationale		10 541	11 080
Charges financières		16 219	18 917
		1 964 812	1 889 395
Résultat net avant les autres gains et (pertes) et impôts		31 259	40 717
AUTRES GAINS ET (PERTES)			
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles		(616)	(168)
Résultat net avant impôts		30 643	40 549
Charge d'impôt	16	(12 000)	-
Résultat net de l'exercice		18 643	40 549
Résultat net attribuable :			
À la Société		18 595	40 547
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2	48	2
		18 643	40 549

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour l'exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<i>NOTE</i>	2025	2024
RÉSULTAT GLOBAL			
Résultat net de l'exercice		18 643	40 549
Autres éléments du résultat global – non reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Réévaluation au titre des régimes de retraite à prestations définies	12	92 777	483 313
Total du résultat global de l'exercice		111 420	523 862
Total du résultat global attribuable :			
À la Société		111 372	523 860
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2	48	2
		111 420	523 862

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars canadiens)	NOTE	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2024		2 149 696	889	2 150 585
Variation de l'exercice				
Résultat net de l'exercice		18 595	48	18 643
Réévaluation au titre des régimes de retraite à prestations définies	12	92 777	-	92 777
Total du résultat global pour l'exercice		111 372	48	111 420
Solde au 31 mars 2025		2 261 068	937	2 262 005

(en milliers de dollars canadiens)	NOTE	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2023		1 625 836	887	1 626 723
Variation de l'exercice				
Résultat net de l'exercice		40 547	2	40 549
Réévaluation au titre des régimes de retraite à prestations définies	12	483 313	-	483 313
Total du résultat global pour l'exercice		523 860	2	523 862
Solde au 31 mars 2024		2 149 696	889	2 150 585

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

		Pour l'exercice terminé le 31 mars	
(en milliers de dollars canadiens)		NOTE	
		2025	2024
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice		18 643	40 549
Ajustements :			
Amortissement	7, 8, 9	108 668	109 379
Revenus financiers et de placement	14	(13 747)	(12 318)
Charges financières		16 219	18 917
Charge liée aux régimes de retraite et aux autres avantages du personnel	12	27 151	39 006
Cotisations de l'employeur au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	12	(19 121)	(19 253)
Charge d'impôt	16	12 000	-
Variation nette de l'actif de programmation (non courant)		14 835	34 400
Amortissement du financement des immobilisations différé	15	(94 064)	(92 538)
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles		616	168
Variation des charges différées		(2 162)	3 618
Variation des revenus différés et autres passifs (non courant)		-	(17 726)
Amortissement de la prime sur les obligations		(87)	(333)
Variation de l'encaisse affectée		-	1 954
Variations du fonds de roulement	17	(2 198)	(30 356)
Trésorerie provenant des activités d'exploitation		66 753	75 467
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	7, 8	(76 318)	(87 086)
Crédit parlementaire pour le financement des immobilisations	15	111 898	110 046
Acquisition d'autres actifs		(127)	(3 948)
Recouvrement d'actifs obligataires		10 485	74 691
Recouvrement d'autres actifs		13 540	12 692
Produit net de la vente d'immobilisations corporelles		454	687
Intérêts reçus		13 303	11 743
Trésorerie utilisée pour les activités d'investissement		73 235	118 825
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produits des obligations financières		14 857	-
Remboursement des obligations locatives	9	(17 878)	(17 378)
Remboursement des obligations financières	11	(36 097)	(33 559)
Intérêts payés		(17 153)	(19 596)
Trésorerie provenant des activités de financement		(56 271)	(70 533)
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie		83 717	123 759
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice		232 567	108 808
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice		316 284	232 567

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

ACTIVITÉS ET CONTEXTE

La présente section contient une description des méthodes comptables de la Société s'appliquant à l'ensemble des états financiers consolidés. Toute méthode propre à une note y est décrite dans la note en question. Nous y expliquons les répercussions que ces changements devraient avoir sur la situation et les résultats financiers de la Société.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

A. Au sujet du présent rapport

CBC/Radio-Canada (« la Société », « nous », « nos », « notre ») a été constituée en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* de 1936. Société d'État fédérale domiciliée au Canada, la Société est un mandataire de Sa Majesté, et tous ses actifs et passifs sont ceux de l'État. Son siège social est situé au 181, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1P 1K9. La Société rend compte de ses activités au Parlement par l'entremise du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes. Conformément au paragraphe 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, elle n'est pas visée par certains articles de cette *Loi*¹.

À titre de diffuseur public national, nous offrons, dans les deux langues officielles, des services de radio, des services de télévision et des services numériques présentant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

Nous avons obtenu du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) des licences d'exploitation de tous nos services de télévision et de radio généralistes ainsi que de nos services spécialisés. En échange du privilège que constitue la détention de licences de radiodiffusion, nous sommes tenus d'honorer des obligations particulières imposées par la réglementation. Nous avons choisi de comptabiliser ces licences non monétaires à leur valeur nominale, soit zéro.

B. Faits saillants de l'exercice

Jeux Olympiques

Au deuxième trimestre de 2024-2025, la Société a diffusé les Jeux Olympiques de Paris 2024. Les variations saisonnières liées à la diffusion de grands événements comme les Jeux Olympiques ont une incidence importante sur les états financiers de la Société, y compris sur les revenus, les dépenses et les créances clients.

2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

A. Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board. Nous avons appliqué uniformément les mêmes méthodes comptables à toutes les périodes considérées, comme si celles-ci avaient toujours été en vigueur. Les présents états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, à l'exception des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, qui font l'objet d'évaluations actuarielles.

Les montants sont exprimés en dollars canadiens, notre monnaie fonctionnelle, et arrondis au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

¹ La Société n'est pas visée par les sections I à IV de la partie X de cette *Loi*, à l'exception des articles 89.8 à 89.92, du paragraphe 105(2) et des articles 113.1, 119, 131 à 148 et 154.01.

B. Base de préparation

Cette section décrit les estimations et les jugements importants faits par la direction au cours de l'application des méthodes comptables, de même que leur incidence sur les montants comptabilisés à ces états. Les estimations et les jugements importants pourraient avoir un effet notable sur l'information financière, puisque d'importantes variations pourraient survenir selon les critères et les hypothèses retenus.

i) Principes de consolidation

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Nous intégrons dans nos états financiers ceux de notre filiale (<i>documentary</i> Channel, ou « <i>documentary</i> ») et de nos entités structurées (la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion et la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada) à partir de la date à laquelle nous exerçons un contrôle sur elles. La filiale et les entités structurées sont des entités sous notre contrôle continu lorsque tous les critères suivants sont remplis : • nous détenons le pouvoir sur l'entité émettrice du fait que nous avons le droit de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice; • nous sommes exposés ou avons droit aux rendements variables en raison de nos liens avec l'entité émettrice; • nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements de cette dernière. La filiale et les entités structurées appliquent des méthodes comptables compatibles avec les nôtres. Les transactions, soldes, revenus et dépenses interentreprises sont intégralement éliminés au moment de la consolidation. Les changements dans notre participation dans la filiale qui n'aboutissent pas à une perte du contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres.	La détermination à savoir si une entité est contrôlée ou non par la Société.

Informations sur notre filiale et nos entités structurées

Filiale

Notre filiale canadienne est *documentary* :

<i>documentary</i>	
Participation	2025 et 2024 : 82 %
Activité principale	Service de télévision spécialisé dans la diffusion de documentaires
Notre détermination du contrôle sur l'entité	Participation majoritaire et engagement dans les travaux du conseil d'administration de <i>documentary</i> et de ses sous-comités.

Étant donné que l'exercice de *documentary* se termine le 31 août, des états financiers supplémentaires correspondant à notre période de présentation de l'information financière sont préparés à des fins de consolidation.

Aucune restriction importante n'est imposée à notre capacité d'accéder aux actifs de *documentary* ou de les utiliser, et de régler les passifs de cette filiale. Plus particulièrement, nous ou notre filiale ne sommes assujettis à aucune restriction importante en ce qui concerne le transfert de fonds aux investisseurs.

Entités structurées consolidées

Nous avons deux entités structurées, à savoir :

La Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion (« FCCR ») – Pour financer la construction du Centre canadien de radiodiffusion (l'immeuble) à Toronto, la FCCR a émis, le 30 janvier 1997, des obligations pour une valeur de 400 millions de dollars, qui viennent à échéance en mai 2027. Le loyer comprend le capital et les intérêts sur les obligations, tous les autres paiements sur les obligations, ainsi que la totalité des dépenses d'exploitation et du passif de la FCCR. La FCCR est :

- un preneur, du fait qu'elle loue, en vertu d'un contrat de location à long terme passé avec nous, le terrain sur lequel l'immeuble est érigé à Toronto en contrepartie d'un loyer d'un dollar versé le 1^{er} octobre 1988;
- un bailleur, du fait du contrat de sous-location à long terme de l'immeuble passé avec nous.

Nous offrons aussi en garantie de la dette obligataire les loyers que nous versons à la FCCR pour les locaux occupés. Plus de renseignements sont donnés à la note 11.

Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion	
Nature de la fiducie	Fiducie caritative
Notre détermination du contrôle sur l'entité	Entité créée pour une activité précise et bien définie, à savoir la location-financement en notre nom, alors que la direction détient les pouvoirs décisionnels finaux sur les activités pertinentes.
Autres informations	Exercice terminé le 31 mars

La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada – En 2003, nous avons vendu deux parcelles de terrain à Ontrea Inc. en contrepartie de deux billets à recevoir. La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada a été créée en 2009 et a pour mission d'acquérir notre participation dans les billets à recevoir.

Par l'intermédiaire de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, nous détenons deux billets à recevoir et un investissement dans un contrat de location-financement par suite de transactions de vente et de location de parcelles de terrain. Ces créances sont données, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie de nos emprunts par voie d'effets à payer. Plus de renseignements sont donnés à la note 11.

Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada	
Nature de la fiducie	Fiducie caritative
Notre détermination du contrôle sur l'entité	Nous assumons la majeure partie des risques associés au recouvrement des créances de la Fiducie en raison de la garantie que nous avons fournie. Entité créée pour une activité précise et bien définie, à savoir la monétisation des créances à long terme dans le cadre du plan de redressement mis en œuvre pour gérer les déficits budgétaires de 2009-2010. Un accord contractuel préétabli nous confère la majorité des pouvoirs décisionnels sur ses activités pertinentes nous exposant à des rendements variables.
Autres informations	Exercice terminé le 31 décembre États financiers supplémentaires préparés à des fins de consolidation.

Nous n'avons fourni aucun soutien, financier ou autre, à nos entités structurées consolidées pendant l'exercice, et ne comptons pas le faire présentement.

ii) Dépenses d'exploitation

Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques

Les coûts rattachés aux services de télévision, de radio et aux services numériques sont comptabilisés aux dépenses lorsqu'ils sont encourus ou amortis, et comprennent tous les coûts liés à la production des émissions, y compris les dépenses directes, les frais administratifs ainsi que les coûts liés à la main-d'œuvre et aux installations techniques. Une partie de nos dépenses indirectes qui sont attribuables au coût de la production d'émissions, comme les services fournis par Personnes et Culture, les Finances, et Technologies et Infrastructures (T et I), ainsi qu'une portion de l'amortissement sont également incluses dans les coûts de programmation correspondants. Les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques englobent aussi les autres activités associées à la programmation comme les ventes et le marketing, le merchandising et les communications.

Coûts de transmission, distribution et collecte

Les coûts de transmission, distribution et collecte sont comptabilisés aux dépenses lorsqu'ils sont encourus et comprennent tous les coûts liés à la diffusion de nos émissions, y compris les dépenses directes, les frais administratifs ainsi que les coûts liés à la main-d'œuvre technique. Une partie de nos dépenses indirectes qui sont attribuables aux coûts de transmission et de distribution comme les services fournis par Personnes et Culture, les Finances, et T et I, ainsi qu'une portion de l'amortissement sont incluses dans les dépenses correspondantes.

iii) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif, ou payé pour transférer un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre les intervenants du marché, à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées au niveau 1, 2 ou 3 d'une hiérarchie des justes valeurs, selon que les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur sont observables ou non, et selon leur importance. La hiérarchie des justes valeurs que nous appliquons classe par ordre d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur.

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – Évaluations de la juste valeur fondées sur des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Évaluations de la juste valeur fondées sur des données d'entrée qui sont directement observables (comme les cours) ou indirectement observables (c.-à-d. obtenues à partir des cours), autres que les données d'entrée de niveau 1.

Niveau 3 – Évaluations de la juste valeur établies au moyen de techniques qui évaluent la juste valeur à partir de données du marché non observables et importantes pour la juste valeur prise dans son ensemble.

iv) Dépréciation d'actifs

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, nous examinons les valeurs comptables de nos immobilisations corporelles et incorporelles, de nos actifs au titre de droits d'utilisation, ainsi que de nos actifs de programmation à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) pour déterminer s'il existe un indice quelconque de dépréciation. Aux fins des tests de dépréciation, l'UGT est le plus petit groupe d'actifs identifiables dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les actifs sont soumis à un test de dépréciation à l'échelle de l'UGT lorsqu'ils ne peuvent être testés individuellement.

Les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Dans notre modèle d'affaires, aucun actif n'est considéré comme un actif qui génère des flux de trésorerie largement indépendants de ceux d'autres actifs et passifs. Tous les actifs participent plutôt à l'« exploitation d'un réseau de radiodiffusion », ce qui inclut les actifs immobiliers, les immobilisations corporelles et les immobilisations

incorporelles. L'exploitation d'un tel réseau est financée par des crédits parlementaires, par les emprunts, par la publicité nationale et locale ainsi que par d'autres activités commerciales. Les flux de trésorerie globaux sont dictés par les exigences et les décisions en matière de politique publique ainsi que par le financement qui nous est octroyé. S'il existe des indices qu'un actif ait pu se déprécier, sa valeur recouvrable est évaluée. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

v) Informations significatives supplémentaires sur les méthodes comptables

Pour faciliter la lecture des présents états financiers consolidés, des méthodes comptables, estimations et jugements supplémentaires (autres que ceux qui sont indiqués à la note 2) sont exposés dans les notes, accompagnés de l'information financière pertinente. Ils sont recensés dans le tableau suivant à des fins de consultation :

POSTE COMPTABLE	PAGE	MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTES	POSTE COMPTABLE	PAGE	MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTES
Créances clients et autres créances (note 5)	74	✓	✓	Régime de retraite et autres avantages du personnel (note 12)	86	✓	✓
Programmation (note 6)	75	✓	✓	Provisions et passifs éventuels (note 13)	97	✓	✓
Immobilisations corporelles (note 7)	77	✓	✓	Revenus (note 14)	99	✓	✓
Immobilisations incorporelles (note 8)	79	✓	✓	Financement public (note 15)	105	✓	✓
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives (note 9)	81	✓	✓	Impôt sur le revenu (note 16)	106	✓	✓
Créditeurs et charges à payer (note 10)	83	✓		Instruments financiers (note 18)	109	✓	✓
Obligations financières (note 11)	83	✓		Parties liées (note 20)	115	✓	

3. CHANGEMENTS NOUVEAUX ET FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

A. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées

En date du présent rapport, aucune nouvelle prise de position comptable émanant de l'International Accounting Standards Board (IASB) ou de l'IFRS Interpretations Committee n'a eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

B. Normes comptables IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore en vigueur

L'IASB a publié les nouvelles normes et les modifications suivantes pour remplacer et modifier des normes existantes. Ces changements ne sont pas encore entrés en vigueur (non appliqués au 31 mars 2025), mais pourraient avoir une incidence sur les états financiers futurs.

NORME	DESCRIPTION	INCIDENCE	DATE D'EFFET
Modifications aux normes IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	Ces modifications apportent des éclaircissements sur le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance et de caractéristiques similaires, et répondent aux préoccupations soulevées au sujet du règlement des passifs effectué au moyen de systèmes de paiement électronique. Ces modifications exigent aussi la décomptabilisation des passifs financiers en fonction de la date de règlement plutôt que de la date de transaction.	La Société évaluera l'incidence de la modification de ces normes sur ses processus et ses états financiers consolidés.	1 ^{er} janvier 2026, application prospective
IFRS 18 <i>Présentation et informations à fournir dans les états financiers</i>	Doit remplacer la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers – Initiative concernant les informations à fournir</i> . IFRS 18 comprend des lignes directrices révisées sur la présentation de l'information dans les états financiers.	La Société évaluera l'incidence de cette nouvelle norme sur ses processus et ses états financiers consolidés.	1 ^{er} janvier 2027, application prospective

ACTIFS ET PASSIFS

La présente section contient une description des actifs que nous utilisons pour remplir notre mandat et des passifs qui en découlent. Les pages qui suivent contiennent des notes sur le fonds de roulement, les actifs et les passifs non courants, les provisions et les régimes de retraite.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31 mars 2025	31 mars 2024
Liquidités et soldes bancaires	119 465	67 941
Équivalents de trésorerie	196 819	164 626
Total	316 284	232 567

Les équivalents de trésorerie sont des bons du Trésor, qui sont des titres de créance émis par le gouvernement fédéral. Les équivalents de trésorerie arrivent à échéance en avril 2025 (avril 2024 et juin 2024 au 31 mars 2024) et sont assortis d'un taux d'intérêt compris entre 2,71 % et 2,72 % (4,91 % et 4,99 % au 31 mars 2024).

5. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les créances clients et autres créances représentent les montants que nous nous attendons à récupérer d'autres parties. Nos créances clients et autres créances sont essentiellement liées à la vente d'annonces publicitaires et d'abonnements.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Les créances clients et autres créances sont initialement comptabilisées au prix de la transaction, puis évaluées au coût amorti diminué d'une provision pour pertes de crédit attendues (PCA). Nous comptabilisons une provision pour PCA sur les créances, basée sur la durée de vie des pertes de crédits attendues conformément aux méthodes comptables divulguées à la note 18, <i>Instruments financiers</i>. Avant d'accepter tout nouveau client publicitaire, nous réalisons une évaluation du crédit. Nous pouvons avoir recours à une agence externe d'évaluation de la solvabilité pour déterminer la qualité du crédit du client potentiel et le plafond de crédit qui lui sera fixé. Les plafonds de crédit et les cotes de solvabilité des clients sont revus au moins tous les ans pour déterminer s'il y a lieu de les modifier. De plus, nous assurons un suivi pendant l'année pour déceler toute indication de la détérioration de la qualité du crédit de nos clients. Les créances irrécouvrables sont sorties de l'État consolidé de la situation financière en contrepartie d'une provision pour PCA. Les montants de créances sorties qui sont recouvrées subséquentement sont crédités à l'État consolidé du résultat, au poste « Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques ». CBC/Radio-Canada détient des actifs sur contrat avec des clients pour des biens et services fournis lui donnant le droit de recevoir un paiement, dont le versement reste conditionnel au respect de ses obligations de prestation futures.	La détermination du moment où nous ne pouvons plus raisonnablement espérer recouvrer une partie des sommes dues fait appel au jugement.

Informations supplémentaires

	31 mars 2025	31 mars 2024
Créances clients	138 006	130 690
Provision pour pertes de crédit attendues	(154)	(197)
Autres	10 935	12 421
Total	148 787	142 914

Les créances clients comprennent 14,4 millions de dollars d'actifs sur contrat avec des clients au 31 mars 2025 (22,1 millions de dollars au 31 mars 2024). Il n'y a pas eu de perte de valeur liée aux actifs sur contrat pour la période considérée.

6. PROGRAMMATION

La programmation comprend les émissions nécessitant notre participation pendant la production et les droits acquis pour la diffusion de matériel de programmation.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
La programmation achevée et en production (à l'exclusion des droits de diffusion acquis) est comptabilisée, sur une base individuelle, au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des dépréciations cumulées. Le coût comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des autres dépenses directes imputables à la programmation. Une partie de nos dépenses indirectes qui sont attribuables au coût de la production d'émissions (comme les services fournis par Personnes et Culture, les Finances, et T et I, ainsi qu'une portion de l'amortissement) sont également incluses dans les coûts de programmation correspondants. La programmation comprend les émissions produites avec notre participation (émissions produites) et les droits achetés auprès de tiers (émissions acquises). Les paiements effectués selon les modalités des conventions d'achat de droits de diffusion sont constatés comme programmation dans les actifs courants ou les actifs non courants. Les émissions produites sont habituellement comptabilisées dans les actifs courants étant donné qu'elles sont disponibles pour diffusion dès qu'elles sont achevées, à moins d'indication contraire. Les conventions d'achat de droits de diffusion, y compris les paiements à l'avance, sont comptabilisées comme programmation dans les actifs courants si les droits de diffusion peuvent être exercés dans les douze mois suivants, et comme programmation dans les actifs non courants si ces droits ne peuvent être exercés qu'après douze mois. La programmation comptabilisée dans les actifs non courants est virée dans la programmation comptabilisée dans les actifs courants dès qu'elle est censée être diffusée dans les douze mois suivants. Les coûts de la programmation sont constatés dans les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques à l'État consolidé du résultat, selon le plan d'amortissement présenté dans cette section, ou lorsque ces coûts sont jugés non recouvrables.	Nous devons déterminer un taux d'amortissement approprié pour chaque catégorie de programmation. L'utilisation que la direction prévoit faire de chaque catégorie de programmation est fonction des contrats de programmation, de l'expérience de diffusion, de l'expérience passée des auditoires et des plans de télédiffusion futurs lors de l'établissement du plan d'amortissement pour la programmation. Nous examinons l'utilisation que nous prévoyons faire de notre programmation à la fin de chaque exercice. De nombreuses incertitudes entourent l'estimation de l'utilisation prévisible des actifs de programmation, surtout celles qui sont inhérentes aux hypothèses sur les habitudes d'écoute et de consommation des auditoires. La direction examine périodiquement les taux d'amortissement. Des changements dans les hypothèses pourraient donner lieu à des ajustements des montants comptabilisés à l'État consolidé de la situation financière et à l'État consolidé du résultat.

Plan d'amortissement

La direction utilise les paramètres de constatation suivants pour la programmation :

CATÉGORIE	DESCRIPTION	CONSTATATION DES DÉPENSES PAR DIFFUSION	
		Taux pour services anglais	Taux pour services français
Programmation des chaînes généralistes	Droits de diffusion pour toutes les catégories de programmation	Varient entre 80 % / 20 % et 20 % pour chacune des cinq premières diffusions	Varient entre 100 % et 20 % pour chacune des cinq premières diffusions
Programmation des chaînes facultatives	Droits de diffusion pour toutes les catégories de programmation	Varient entre 70 % / 30 % et 50 % / 30 % / 20 %	Uniformément sur la période du contrat jusqu'à un maximum de 3 années
Programmation numérique	Droits de diffusion en continu pour toutes les catégories de programmation	100 % lorsque l'émission est disponible en ligne	

	31 mars 2025	31 mars 2024
Émissions achevées	150 432	152 325
Émissions en cours de production	86 270	116 117
Droits de diffusion des émissions disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	84 069	74 985
Total de la programmation courante	320 771	343 427
Droits de diffusion des émissions non disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	2 842	17 677
Total de la programmation	323 613	361 104

Les coûts de la programmation pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 étaient de 1 216,5 millions de dollars (1 099,0 millions de dollars au 31 mars 2024).

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Ce coût comprend des coûts directement attribuables à l'acquisition des éléments. Le coût des biens que nous avons construits comprend les matériaux, les frais de main-d'œuvre directe et les frais généraux qui s'y rapportent. Les montants inclus dans les projets d'immobilisations inachevés sont transférés à la catégorie d'immobilisations corporelles appropriée une fois le projet terminé. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire et les taux sont fondés sur leur durée d'utilité estimative, dès qu'elles sont prêtes à être utilisées aux fins prévues. Lorsque des parties significatives d'une immobilisation corporelle ont une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation entière, elles sont séparées de l'immobilisation et amorties selon les principales composantes dont elles font partie. Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de celle-ci s'il est probable que nous retirerons les avantages économiques futurs associés à la partie et s'il est possible de mesurer le coût de la partie de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Nous classons un actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement au moyen d'une vente plutôt que de la poursuite de son utilisation. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure et sont inclus en tant qu'autres actifs [courants] dans l'État consolidé de la situation financière. Nous décomptabilisons la valeur comptable d'une immobilisation corporelle lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle représente la différence entre le revenu net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation, et est comptabilisé au poste « Autres gains et pertes » de l'État consolidé du résultat. Les durées d'utilité appliquées dans le calcul de l'amortissement sont les suivantes :	Nous sommes tenus d'estimer la durée d'utilité attendue de nos immobilisations corporelles. À cette fin, nous prenons en considération notre expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue. Nous examinons à chaque exercice les durées d'utilité estimatives de nos immobilisations corporelles et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de plusieurs éléments pour lesquels il est approprié d'appliquer des méthodes ou des taux d'amortissement différents, il faut exercer son jugement pour déterminer le niveau adéquat de décomposition.
Immeubles	15 à 65 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la durée du contrat de location et de la durée de vie économique de l'actif
Équipement technique	
Émetteurs et pylônes	20 ans
Équipement électrique	16 ans
Autres	8 ans
Ordinateurs, équipement de bureau et autres	
Ordinateurs et autre matériel	
Serveurs	5 ans
Ordinateurs personnels	3 ans
Véhicules	
Véhicules spécialisés	20 ans
Camions de reportage télévision et radio, camions lourds 5 et 10 tonnes	12 ans
Motoneiges, véhicules tout terrain	10 ans
Véhicules utilitaires, fourgons	8 ans
Automobiles et fourgonnettes	5 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont les suivantes :

	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Ordinateurs, équipement de bureau et autres	Projets d'immobi- lisations inachevés	Total
Coût au 1 ^{er} avril 2024	107 830	471 934	197 480	818 175	178 556	62 710	1 836 685
Acquisitions	7	159	-	7 526	8 828	48 228	64 748
Transferts (note 8)	-	8 530	3 311	27 268	16 496	(54 154)	1 451
Sorties et radiations	(20)	(2 238)	-	(23 183)	(6 724)	(49)	(32 214)
Coût au 31 mars 2025	107 817	478 385	200 791	829 786	197 156	56 735	1 870 670
Amortissement cumulé au 1 ^{er} avril 2024	-	(310 491)	(77 130)	(588 439)	(115 277)	-	(1 091 337)
Dépense d'amortissement	-	(10 775)	(8 214)	(37 969)	(19 077)	-	(76 035)
Sorties et radiations	-	1 909	-	22 664	6 598	-	31 171
Amortissement cumulé au 31 mars 2025	-	(319 357)	(85 344)	(603 744)	(127 756)	-	(1 136 201)
Valeur comptable nette au 31 mars 2025	107 817	159 028	115 447	226 042	69 400	56 735	734 469

	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Ordinateurs, équipement de bureau et autres	Projets d'immobi- lisations inachevés	Total
Coût au 1 ^{er} avril 2023	107 830	469 668	195 031	809 086	162 846	48 166	1 792 627
Acquisitions	-	120	15	18 906	8 487	46 214	73 742
Transferts (note 8)	-	3 441	2 434	16 838	10 915	(31 660)	1 968
Sorties et radiations	-	(1 295)	-	(26 655)	(3 692)	(10)	(31 652)
Coût au 31 mars 2024	107 830	471 934	197 480	818 175	178 556	62 710	1 836 685
Amortissement cumulé au 1 ^{er} avril 2023	-	(301 043)	(67 418)	(573 874)	(102 036)	-	(1 044 371)
Dépense d'amortissement	-	(10 730)	(9 712)	(40 416)	(16 890)	-	(77 748)
Sorties et radiations	-	1 282	-	25 851	3 649	-	30 782
Amortissement cumulé au 31 mars 2024	-	(310 491)	(77 130)	(588 439)	(115 277)	-	(1 091 337)
Valeur comptable nette au 31 mars 2024	107 830	161 443	120 350	229 736	63 279	62 710	745 348

L'amortissement pour l'exercice a été comptabilisé à l'État consolidé du résultat comme suit :

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	62 203	63 800
Coûts de transmission, distribution et collecte	13 480	13 604
Coûts de l'administration nationale	352	344
Total	76 035	77 748

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique, que nous contrôlons et desquels nous espérons tirer des avantages économiques futurs. Nos immobilisations incorporelles comprennent les logiciels acquis séparément du matériel et les logiciels développés à l'interne.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Les logiciels acquis séparément du matériel sont comptabilisés au coût à la date d'acquisition. Les dépenses pour le développement à l'interne d'applications logicielles sont inscrites à l'actif quand tous les critères suivants sont remplis : • l'application logicielle est techniquement faisable; • nous entendons achever l'application logicielle en vue de la mettre en service; • nous pouvons mettre en service l'application logicielle; • les dépenses découlant du développement de l'application logicielle peuvent être évaluées de façon fiable; • nous disposons de ressources appropriées techniques, financières et autres, pour achever le développement de l'application logicielle et l'utiliser; • il est probable que l'application logicielle générera des avantages économiques futurs. Dans le cas des logiciels développés à l'interne, le montant initialement comptabilisé représente la somme des dépenses engagées à compter de la date où l'immobilisation incorporelle répond pour la première fois aux critères de constatation énumérés ci-dessus. L'intégration de dépenses à l'actif cesse lorsqu'une immobilisation incorporelle est prête à être mise en service. Les dépenses engagées à l'égard d'une immobilisation incorporelle après son acquisition ou son achèvement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées, à moins : • qu'il soit probable qu'elles permettent à l'actif de générer des avantages économiques futurs supérieurs au niveau de performance apprécié à l'origine; • et qu'elles puissent être mesurées et attribuées à l'actif de façon fiable. Lorsqu'un logiciel développé à l'interne ne peut être reconnu, les dépenses de développement sont constatées dans l'État consolidé du résultat dans la période où elles ont été engagées. Après leur comptabilisation initiale, les logiciels acquis séparément et les logiciels développés à l'interne sont constatés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimative des immobilisations incorporelles (cinq ans) et la charge d'amortissement est répartie aux fins de présentation entre les différentes fonctions dans l'État consolidé du résultat. Nous décomptabilisons la valeur comptable d'une immobilisation incorporelle lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation incorporelle représente la différence entre le revenu net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation, et est comptabilisé au poste « Autres gains et (pertes) » de l'État consolidé du résultat.	Nous exerçons notre jugement pour déterminer si les dépenses engagées à l'égard d'immobilisations incorporelles répondent aux critères de la comptabilisation à l'actif. Comme les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leurs durées d'utilité estimatives, nous devons estimer ces durées. À cette fin, nous prenons en considération notre expérience, les tendances dans l'industrie et des facteurs internes particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue. Nous examinons à chaque exercice les durées d'utilité estimatives de nos immobilisations incorporelles et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective. La révision des estimations des durées d'utilité pourrait modifier les dotations aux amortissements futures et les valeurs comptables futures des immobilisations.

Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles sont les suivantes :

	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobili- sations inachevés	Total
Coût au 1 ^{er} avril 2024	125 190	83 413	5 686	214 289
Acquisitions	-	473	10 194	10 667
Transferts (note 7)	1 162	7 862	(10 475)	(1 451)
Sorties et radiations	(9 920)	(11)	-	(9 931)
Coût au 31 mars 2025	116 432	91 737	5 405	213 574
Amortissement cumulé au 1 ^{er} avril 2024	(121 943)	(58 342)	-	(180 285)
Dépense d'amortissement	(1 153)	(10 618)	-	(11 771)
Sorties et radiations	9 920	11	-	9 931
Amortissement cumulé au 31 mars 2025	(113 176)	(68 949)	-	(182 125)
Valeur comptable nette au 31 mars 2025	3 256	22 788	5 405	31 449

	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobili- sations inachevés	Total
Coût au 1 ^{er} avril 2023	121 960	78 939	6 033	206 932
Acquisitions	-	1 219	8 130	9 349
Transferts (note 7)	3 230	3 279	(8 477)	(1 968)
Sorties et radiations	-	(24)	-	(24)
Coût au 31 mars 2024	125 190	83 413	5 686	214 289
Amortissement cumulé au 1 ^{er} avril 2023	(119 977)	(49 640)	-	(169 617)
Dépense d'amortissement	(1 966)	(8 768)	-	(10 734)
Sorties et radiations	-	66	-	66
Amortissement cumulé au 31 mars 2024	(121 943)	(58 342)	-	(180 285)
Valeur comptable nette au 31 mars 2024	3 247	25 071	5 686	34 004

L'amortissement pour l'exercice a été comptabilisé à l'État consolidé du résultat comme suit :

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	11 129	10 093
Coûts de transmission, distribution et collecte	602	601
Coûts de l'administration nationale	40	40
Total	11 771	10 734

9. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Les actifs au titre de droits d'utilisation se composent principalement de baux immobiliers pour accueillir des bureaux et l'équipement technique nécessaire à nos activités de transmission. De façon générale, les baux pour les espaces de bureaux sont valides pour une durée de 2 à 37 ans, et ceux pour l'équipement technique (comprenant nos actifs de transmission), pour une durée de 5 à 50 ans.

MÉTHODES COMPTABLES

On considère qu'un contrat est un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Nous comptabilisons tous les contrats de location en constatant, à la date de prise d'effet, un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative, exception faite des contrats de location à court terme (dont la durée est de 12 mois ou moins) ou visant des actifs de faible valeur (dont la valeur est inférieure à 5 000 \$). À titre de mesure de simplification, les paiements de loyer sont comptabilisés dans les « Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques » et les « Coûts de transmission, distribution et collecte » selon la méthode linéaire, tant que le contrat de location est en vigueur.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût à la date de prise d'effet. Le coût se compose de l'obligation locative initiale et de tous les paiements de loyer avant la prise d'effet du contrat ou à cette date et les coûts directs initiaux, moins les incitatifs reçus. S'effectue ensuite l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, selon la méthode linéaire, sur la durée utile du bien ou sur la durée du contrat de location si celle-ci est plus courte. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, conformément à IAS 36 *Dépréciation d'actifs*.

Obligations locatives

La valeur des obligations locatives correspond initialement à la valeur actuelle des paiements de loyer restants à la date de prise d'effet, actualisée en fonction de notre taux d'emprunt marginal lorsque les contrats de location ne comportent aucun taux implicite.

Les obligations locatives sont ensuite évaluées au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Nous réévaluons l'obligation locative liée à un contrat de location (et rajustons en conséquence la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation) chaque fois que la durée du contrat est modifiée, que l'évaluation du prix d'exercice d'une option d'achat change, que les paiements de loyer exigibles changent par suite du mouvement d'un indice ou d'un taux auquel le contrat est lié, ou lorsqu'une modification est apportée au contrat sans qu'elle soit considérée comme un contrat distinct.

La charge financière est constatée dans l'État consolidé du résultat sur toute la durée du contrat afférent de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant de l'obligation pour chaque période.

Si un contrat comporte une composante locative et une ou plusieurs composantes non locatives, nous répartissons la contrepartie prévue au contrat entre chacune des composantes sur la base de leur prix distinct relatif et du prix distinct de l'ensemble des composantes non locatives.

Certains des baux dans lesquels nous sommes locataires contiennent des paiements de loyer variables liés à un indice ou à un taux. Ce type de paiement est commun dans le secteur immobilier.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

Nous exerçons notre jugement pour déterminer si un accord constitue un contrat de location à la date de passation du contrat et pour en évaluer la durée.

La durée du contrat de location correspond à la durée non résiliable du contrat et des options de prolongation ou de résiliation que nous avons la certitude raisonnable d'exercer. Nous avons l'intention d'exercer les options de prolongation prévues au contrat et de ne pas exercer les options de résiliation lorsqu'il y a des avantages économiques rattachés à la décision en question.

Nous exerçons notre jugement pour estimer le taux d'emprunt marginal de la Société lorsqu'il n'est pas possible de déterminer aisément le taux d'intérêt annuel implicite du contrat de location.

Informations supplémentaires

Actifs au titre de droits d'utilisation

Au 31 mars 2025	Terrains	Immeubles	Équipement technique	Total
Valeur comptable nette pour l'exercice	1 785	260 559	34 282	296 626
Dépense d'amortissement pour l'exercice	437	16 406	4 019	20 862

Au 31 mars 2024	Terrains	Immeubles	Équipement technique	Total
Valeur comptable nette pour l'exercice	2 221	274 994	11 390	288 605
Dépense d'amortissement pour l'exercice	417	16 446	4 034	20 897

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, la valeur des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation se chiffre à 26,3 millions de dollars (2,1 millions de dollars au 31 mars 2024).

Obligations locatives

	31 mars 2025	31 mars 2024
Terrains	1 756	2 185
Immeubles	267 803	278 543
Équipement technique	34 855	12 176
Obligations locatives incluses dans l'État consolidé de la situation financière	304 414	292 904
Courant	18 341	18 283
Non courant	286 073	274 621
Obligations locatives incluses dans l'État consolidé de la situation financière	304 414	292 904

Montants comptabilisés à l'État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, les sorties de trésorerie relatives aux contrats de location totalisaient 26,3 millions de dollars (26,0 millions de dollars en 2024). La charge d'intérêts liée aux obligations locatives et comptabilisée dans les charges financières de l'exercice était de 8,4 millions de dollars (8,6 millions de dollars en 2024).

10. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les crédateurs et charges à payer consistent essentiellement en des montants dus à des fournisseurs qui ont été facturés ou qui sont courus.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Les crédateurs et autres charges à payer sont comptabilisés initialement à la juste valeur et évalués par la suite au coût amorti.	Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux crédateurs et charges à payer.

Informations supplémentaires

	31 mars 2025	31 mars 2024
Fournisseurs	43 060	44 202
Charges à payer	55 785	53 502
Autres	571	2 798
Total	99 416	100 502

11. OBLIGATIONS FINANCIÈRES

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Les obligations financières sont évaluées à la juste valeur, augmentée ou diminuée des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission. Par la suite, les obligations financières sont évaluées au coût amorti.	Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux obligations financières.

Informations supplémentaires

	31 mars 2025	31 mars 2024
Obligations financières courantes		
Dette obligataire	30 304	29 126
Effets à payer	10 791	10 489
Emprunts à payer	244	-
	41 339	39 615
Obligations financières non courantes		
Dette obligataire	46 048	74 029
Effets à payer	16 422	26 737
Emprunts à payer	14 400	-
	76 870	100 766
Total	118 209	140 381

A. Dette obligataire

Les obligations sont garanties par l'immeuble du Centre canadien de radiodiffusion à Toronto, qui arriveront à échéance en mai 2027 et dont la valeur comptable est de 94,4 millions de dollars (99,0 millions de dollars au 31 mars 2024). Ces obligations portent intérêt au taux fixe de 7,53 % par an et exigent des paiements semestriels du capital et des intérêts de 16,5 millions de dollars.

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable de la dette obligataire se présentent comme suit :

	31 mars 2025	31 mars 2024
Moins d'un an	30 304	29 126
Un à cinq ans	46 048	74 029
Total	76 352	103 155

La charge d'intérêts liée à la dette obligataire comptabilisée dans les charges financières de l'exercice était de 6,2 millions de dollars (8,1 millions de dollars en 2024).

B. Effets à payer

La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada détient des effets à payer qui viennent à échéance en mai 2027 et portent un taux d'intérêt annuel de 4,688 %. Des paiements semestriels du capital et des intérêts sont effectués chaque année, en mai et en novembre.

Les effets sont remboursables au gré de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, en totalité ou en partie, occasionnellement avant échéance moyennant un préavis de 30 à 60 jours. Le prix de remboursement est la somme la plus élevée entre le capital impayé des effets concernés et la valeur actualisée nette de tous les paiements semestriels prévus entre la date du remboursement et la date d'échéance, le taux d'actualisation utilisé à cette date équivalant au rendement des obligations du Canada majoré de 0,30 %, somme à laquelle s'ajoute dans chaque cas l'intérêt couru, mais impayé jusqu'à la date du remboursement exclusivement. Les effets à payer sont garantis par les billets à recevoir et l'investissement au titre d'un contrat de location-financement inclus dans d'autres actifs.

Les échéances contractuelles selon la valeur comptable des effets à payer se présentent comme suit :

	31 mars 2025	31 mars 2024
Moins d'un an	10 791	10 489
Un à cinq ans	16 422	26 737
Total	27 213	37 226

La charge d'intérêts liée aux effets à payer et comptabilisée dans les charges financières de l'exercice était de 1,5 million de dollars (1,9 million de dollars en 2024).

C. Emprunts à payer

En mars 2024, nous avons conclu un contrat de location-financement assorti d'une facilité de crédit de 325,7 millions de dollars pour le financement des dépenses de revitalisation du Centre canadien de radiodiffusion à Toronto. Dans le cadre de ce contrat, l'institution financière couvre les dépenses prévues à l'échéancier connexe, et conserve la propriété des actifs concernés. Conformément aux dispositions du contrat de location-financement et de l'échéancier connexe, les droits de la Société se limitent à l'utilisation des actifs, dont l'institution financière conserve la propriété comme sûreté pour les montants prélevés sur la facilité de crédit.

Au 31 mars 2025, nous avons effectué des prélèvements d'un total de 14,6 millions de dollars sur la facilité de crédit, qui viendront à échéance entre septembre 2034 et mars 2039. À chaque prélèvement est attribué un taux d'intérêt fixe situé entre 5,75 % et 6,26 %.

	31 mars 2025	31 mars 2024
Moins d'un an	844	-
Un à cinq ans	3 927	-
Plus de cinq ans	9 873	-
Total	14 644	-

La charge d'intérêts liée aux emprunts à payer et comptabilisée dans les charges financières de l'exercice était de 0,1 million de dollars (néant en 2024).

12. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Nous offrons des régimes de retraite et des avantages de retraite à long terme fondés sur le nombre d'années de service et le salaire moyen en fin de carrière, de même que d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, comme l'assurance vie postérieure à l'emploi.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (AAPE)

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
<u>Régimes de retraite à prestations définies</u> Le coût des régimes de retraite à prestations définies est calculé selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et tient compte des meilleures hypothèses de la direction. Par ailleurs, des évaluations actuarielles sont effectuées à la fin de chaque exercice. Les éléments des coûts des régimes de retraite à prestations définies sont classés comme suit : • <u>Coût des services</u> – Comprend le coût des services rendus au cours de la période et le coût des services passés. Nous comptabilisons ce coût en résultat net de la période. Le coût des services passés, qui résulte généralement d'un changement dans les prestations à payer pour des services passés en vertu d'un régime de retraite existant, est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat dans la période où le régime a été modifié. • <u>Revenus ou charges d'intérêts nets</u> – Comptabilisés en résultat net de la période. Les intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d'actualisation déterminé au début de la période au passif net ou à l'actif net au titre des prestations définies. Ces deux éléments pris globalement sont répartis entre nos diverses fonctions dans l'État consolidé du résultat. • <u>Réévaluations</u> – Comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs du Régime (à l'exclusion des intérêts), la distribution de surplus comptabilisée au cours de l'exercice ainsi que les variations du plafond de l'actif du Régime (le cas échéant). Elles sont immédiatement présentées dans l'État consolidé de la situation financière par la comptabilisation d'un débit ou d'un crédit dans les autres éléments du résultat global (AERG) dans la période où elles sont effectuées. Les réévaluations comptabilisées dans les AERG ne sont jamais reclassées ultérieurement dans le résultat net. Nous avons pour politique de les virer directement aux résultats non distribués. L'actif au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière correspond à la juste valeur des actifs du Régime, diminuée de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'obligation au titre des prestations définies est déterminée chaque année par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Sa valeur actualisée est obtenue par actualisation des sorties de trésorerie futures estimées en appliquant un taux d'intérêt déterminé par référence aux taux de rendement, à la fin de la période de présentation de l'information financière, des obligations de sociétés canadiennes de	La comptabilisation des régimes de retraite à prestations définies et des AAPE exige la formulation d'hypothèses qui facilitent l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du Régime. Les principales hypothèses et estimations comprennent les taux d'actualisation, les taux d'évolution du coût des soins de santé, les taux de croissance du salaire à long terme, les augmentations futures des prestations de retraite et la mortalité des participants. L'horizon à long terme de ces hypothèses est compatible avec la nature des avantages postérieurs à l'emploi. Nous nous référons à la courbe de Fiera Capital (« courbe de l'ICA ») pour déterminer le taux d'actualisation à utiliser dans le calcul de l'obligation au titre des prestations définies. Des changements dans ces hypothèses et estimations principales se répercuteraient sur les montants comptabilisés en résultat net et en AERG, selon le cas. Une analyse de sensibilité de la modification des hypothèses principales est présentée à la note 12 D.

première qualité dont les échéances correspondent à peu près à l'échéance de l'obligation.

Quand le calcul actuariel donne lieu à un surplus du Régime de retraite, l'actif comptabilisé se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs par le régime ou de diminutions des cotisations futures au régime (« plafond de l'actif »). La valeur actualisée des avantages économiques tient compte des exigences en matière de financement minimal applicables à tout régime de la Société. Un avantage économique est disponible s'il peut être réalisé pendant la durée de vie du régime ou lors du règlement des passifs du régime.

AAPE

Des montants sont comptabilisés au passif pour les AAPE de la manière suivante :

- lorsque l'événement donnant naissance à l'obligation de la Société se produit, pour l'invalidité à long terme et l'indemnisation des accidents du travail;
- pour assurer le versement continu des indemnités d'invalidité de longue durée et pour le régime non contributif d'avantages à long terme, la provision est déterminée sur une base actuarielle au moyen de taux d'actualisation et d'hypothèses compatibles avec celles qui sont utilisées pour les avantages postérieurs à l'emploi, et les dépenses s'y rapportant sont comptabilisées pendant la période où l'employé rend les services. Les gains (pertes) actuariels et le coût des services passés sont comptabilisés immédiatement dans l'État consolidé du résultat dans la période où ils surviennent.

Avantages du personnel autres que les avantages postérieurs à l'emploi

Nous comptabilisons la charge liée aux avantages à court terme, y compris les absences à court terme rémunérées, aux moments suivants :

- dans la période où les employés rendent les services, pour ce qui est des salaires, des cotisations de sécurité sociale, des primes et des congés annuels;
- dans la période où les frais sont engagés, pour ce qui est des régimes de soins de santé, de soins dentaires et d'assurance vie;
- dans la période où l'absence se produit, pour ce qui est des absences à court terme rémunérées non cumulatives, comme les congés de maladie, les congés parentaux, l'invalidité de courte durée et l'indemnisation des accidents du travail.

Les avantages du personnel à court terme sont passés aux dépenses au moment où le service afférent est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que l'on s'attend à payer si nous avons une obligation juridique ou implicite d'effectuer ce paiement parce que l'employé a rendu des services dans le passé et qu'il est possible d'estimer l'obligation de façon fiable.

INDEMNITÉS DE CESSATION D'EMPLOI

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Nous comptabilisons les indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes : (a) la date à laquelle nous ne pouvons plus retirer notre offre d'indemnité; et (b) la date à laquelle nous comptabilisons les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités. Dans le cas d'un départ volontaire, nous ne pouvons plus retirer une offre d'indemnité de cessation d'emploi dès que l'employé accepte l'offre ou qu'une restriction limitant notre capacité de retirer notre offre prend effet. Dans le cas d'un départ involontaire, nous ne pouvons plus retirer une offre d'indemnité de cessation d'emploi quand nous avons communiqué un plan de licenciement à l'employé concerné.	Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux indemnités de cessation d'emploi.

Informations supplémentaires

A. Passifs liés aux avantages du personnel

Les avantages du personnel comptabilisés à l'État consolidé de la situation financière sont les suivants :

	Courant	
	31 mars 2025	31 mars 2024
Indemnités de vacances	81 148	76 097
Indemnités de cessation d'emploi	5 416	14 144
Passifs liés aux salaires	138 628	147 913
Total des passifs liés aux avantages du personnel	225 192	238 154

B. Régimes de retraite à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi

Nous souscrivons à un régime de retraite contributif à prestations définies et à des régimes non contributifs d'avantages à long terme :

Régime de retraite contributif à prestations définies (régime de retraite par capitalisation)

Le Régime de retraite de Radio-Canada (le « Régime ») couvre la quasi-totalité de nos employés. Le Régime est administré par le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada, qui gère également les actifs du Régime et le paiement des prestations dues aux participants et à leurs survivants. Étant sous réglementation fédérale, le Régime est assujéti aux dispositions de la *Loi sur les normes de prestation de pension* (la *Loi*) et aux règlements qui en découlent.

Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services donnant droit à la pension et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives au cours des dix dernières années de service. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, et nous fournissons le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles de capitalisation. Les montants inclus dans les présents états financiers consolidés sont tirés de l'évaluation actuarielle aux fins comptables préparée en date du 31 mars 2025, laquelle reflète la dernière évaluation actuarielle de capitalisation en date du 31 décembre 2024.

Les actifs du Régime et l'obligation au titre des prestations définies sont évalués au 31 mars 2025.

Le Régime est exposé aux risques suivants :

- **Risque de capitalisation** : Le risque de capitalisation est l'un des principaux risques courus par les promoteurs d'un régime de retraite. Il s'agit ici du risque que les rentrées de fonds du Régime provenant des placements et des cotisations soient en deçà de l'obligation du Régime au titre des prestations définies, donnant ainsi naissance à un passif non capitalisé. Les autorités réglementaires exigent que les régimes de retraite aux prises avec un déficit de capitalisation versent des cotisations spéciales étalées sur des périodes futures précises.

Les baisses des taux d'actualisation et les placements qui ne génèrent pas les rendements attendus sont les principaux éléments déclencheurs de ce risque. Par ailleurs, des facteurs non économiques, comme l'évolution démographique des participants, influent aussi sur l'obligation au titre des prestations définies.

La gestion du risque de capitalisation repose sur deux actions : un examen et un suivi du ratio de capitalisation sur une base régulière et une vérification de la conformité des décisions de placement avec les politiques et les procédures de placement établies et avec les lois applicables. Lors de sa revue annuelle de l'Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP), le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada veille à ce que le Régime obtienne un taux de rendement à long terme qui lui permette d'atteindre ses objectifs de capitalisation et d'assumer la fluctuation constante de ses obligations.

- **Autres risques** : Les actifs du Régime sont également exposés à divers risques financiers attribuables aux placements. Il s'agit du risque de crédit, du risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et autres risques de prix) et du risque de liquidité. Qui plus est, l'évaluation de l'obligation et des coûts au titre des prestations définies comporte une certaine dose d'incertitude en raison de l'utilisation d'estimations actuarielles (voir ci-dessous). L'effet de ces facteurs sur la réévaluation de l'actif au titre des prestations de retraite peut être parfois important et fluctuant.

Régimes de retraite non contributifs à prestations définies non capitalisés (régimes de retraite non capitalisés)

Nous souscrivons aussi à deux régimes de retraite non contributifs à prestations définies non capitalisés, réservés à certains employés : le Régime de retraite supplémentaire (RRS) et le Régime d'allocation spéciale de retraite pour les hauts dirigeants (l'« Annexe J »).

Le RRS s'adresse aux employés dont les gains ouvrant droit à pension dépassent le maximum permis au titre du Régime de retraite de Radio-Canada du fait des limites imposées par la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'Annexe J décrit les prestations de retraite supplémentaires et les prestations de raccordement versées aux employés qui prennent une retraite anticipée ou selon des dispositions spéciales.

Ces régimes sont soumis à des évaluations actuarielles annuelles. Les dernières évaluations actuarielles aux fins comptables ont été effectuées le 31 mars 2025.

Régimes non contributifs d'avantages à long terme (régimes d'AAPE)

Nous fournissons à nos employés les avantages sociaux à long terme suivants :

- Un régime non contributif d'avantages à long terme qui est destiné à certains employés engagés avant les différentes dates de fermeture du régime, qui varient entre le 1^{er} avril 2005 et le 1^{er} octobre 2007 selon la catégorie professionnelle des employés. Sous ce régime, les employés qui comptent plus de trois ans d'ancienneté au moment de leur départ à la retraite ont alors le choix entre une indemnité en espèces ou une bonification de leurs prestations de retraite. Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services donnant droit à la pension et du taux de rémunération en mars 2005, en juillet 2005 ou à la date de retraite ou de décès, selon la catégorie professionnelle des employés.
- D'autres avantages futurs comme des indemnités d'invalidité de longue durée et des indemnités d'accident du travail, le maintien des protections pour les employés en invalidité de longue durée et une assurance vie postérieure à l'emploi.

Les dernières évaluations actuarielles comptables pour l'ensemble des régimes non contributifs d'avantages à long terme remontent au 31 mars 2025.

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les régimes de retraite à prestations définies.

	1 ^{er} avril 2024	Charge de retraite comptabilisée en résultat net					Prestations versées	Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies comptabilisés dans les AERG¹	Paiement de la distribution du surplus	Cotisations des employés	Cotisations de l'employeur	31 mars 2025
		Coût des services rendus	Revenus (charges) d'intérêts	Frais d'admi- nistration	Sous-total comptabilisé en résultat net	Autres						
Régime de retraite capitalisé												
Juste valeur des actifs du Régime	8 150 958	-	391 794	(5 500)	-	386 294	(339 732)	249 780	(131 366)	61 581	-	8 377 515
Obligations au titre des prestations définies	(6 367 780)	(85 658)	(306 691)	-	-	(392 349)	339 732	(151 334)	131 366	(61 581)	-	(6 501 946)
Actif (passif) au titre du Régime de retraite	1 783 178	(85 658)	85 103	(5 500)	-	(6 055)	-	98 446	-	-	-	1 875 569
Régimes de retraite non capitalisés												
Juste valeur des actifs des régimes	-	-	-	-	-	-	(6 786)	-	-	-	6 786	-
Obligations au titre des prestations définies	(115 502)	(2 565)	(5 548)	-	-	(8 113)	6 786	428	-	-	-	(116 401)
Actif (passif) au titre des régimes de retraite non capitalisés	(115 502)	(2 565)	(5 548)	-	-	(8 113)	-	428	-	-	6 786	(116 401)
Autres avantages postérieurs à l'emploi												
Juste valeur des actifs des régimes	-	-	-	-	-	-	(12 335)	-	-	-	12 335	-
Obligations au titre des prestations définies	(88 602)	(5 367)	(4 199)	-	(3 417)	(12 983)	12 335	(6 097)	-	-	-	(95 347)
Actif (passif) lié aux autres avantages postérieurs à l'emploi	(88 602)	(5 367)	(4 199)	-	(3 417)	(12 983)	-	(6 097)	-	-	12 335	(95 347)
Total	1 579 074	(93 590)	75 356	(5 500)	(3 417)	(27 151)	-	92 777	-	-	19 121	1 663 821

¹ Les gains et pertes de réévaluation comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont détaillés plus loin.

		Charge de retraite comptabilisée en résultat net									
	1 ^{er} avril 2023*	Coût des services rendus	Revenus (charges) d'intérêts*	Frais d'administration	Autres	Sous-total comptabilisé en résultat net*	Prestations versées	Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies comptabilisés dans les AERG1*	Cotisations des employés	Cotisations de l'employeur	31 mars 2024*
Régime de retraite capitalisé											
Juste valeur des actifs du Régime*	7 950 687	-	382 861	(5 500)	-	377 361	(330 603)	95 865	57 648	-	8 150 958
Obligations au titre des prestations définies*	(6 202 627)	(78 112)	(299 120)	-	-	(377 232)	330 603	(60 876)	(57 648)	-	(6 367 780)
Surplus (déficit) du Régime de retraite	1 748 060	(78 112)	83 741	(5 500)	-	129	-	34 989	-	-	1 783 178
Effet du plafond de l'actif	(429 531)	-	(21 047)	-	-	(21 047)	-	450 578	-	-	-
Actif (passif) au titre du Régime de retraite	1 318 529	(78 112)	62 694	(5 500)	-	(20 918)	-	485 567	-	-	1 783 178
Régimes de retraite non capitalisés											
Juste valeur des actifs des régimes	-	-	-	-	-	-	(6 513)	-	-	6 513	-
Obligations au titre des prestations définies	(111 993)	(2 410)	(5 387)	-	-	(7 797)	6 513	(2 225)	-	-	(115 502)
Actif (passif) au titre des régimes de retraite non capitalisés	(111 993)	(2 410)	(5 387)	-	-	(7 797)	-	(2 225)	-	6 513	(115 502)
Autres avantages postérieurs à l'emploi											
Juste valeur des actifs des régimes	-	-	-	-	-	-	(12 740)	-	-	12 740	-
Obligations au titre des prestations définies	(91 022)	(5 092)	(4 303)	-	(896)	(10 291)	12 740	(29)	-	-	(88 602)
Actif (passif) lié aux autres avantages postérieurs à l'emploi	(91 022)	(5 092)	(4 303)	-	(896)	(10 291)	-	(29)	-	12 740	(88 602)
Total	1 115 514	(85 614)	53 004	(5 500)	(896)	(39 006)	-	483 313	-	19 253	1 579 074

¹ Les gains et pertes de réévaluation comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont détaillés plus loin.

* Les montants de l'exercice précédent ont été révisés pour correspondre à la présentation de cette année.

Le tableau ci-dessous présente de l'information plus détaillée sur les diverses sources de réévaluation au titre des AERG inclus dans les deux tableaux précédents.

	Rendement sur les actifs du Régime (excluant les revenus d'intérêts)	(Gains)/pertes actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	(Gains)/pertes actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	(Gains)/pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience	Distribution de surplus comptabilisée au cours de l'exercice	Total des (gains)/pertes de réévaluation comptabilisés dans les AERG
31 mars 2025						
Régimes de retraite Juste valeur des actifs du Régime	(249 780)	-	-	-	-	(249 780)
Obligations au titre des prestations définies	-	(164 218)	198 080	56 801	60 243	150 906
Réévaluation des régimes de retraite	(249 780)	(164 218)	198 080	56 801	60 243	(98 874)
Autres avantages postérieurs à l'emploi Obligations au titre des prestations définies	-	1 400	1 941	2 756	-	6 097
Total réévaluation des régimes de retraite à prestations définies	(249 780)	(162 818)	200 021	59 557	60 243	(92 777)

	Rendement sur les actifs du Régime (excluant les revenus d'intérêts)*	(Gains)/pertes actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	(Gains)/pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience*	Effet des variations du plafond de l'actif	Distribution de surplus comptabilisée au cours de l'exercice*	Total des (gains)/pertes de réévaluation comptabilisés dans les AERG*
31 mars 2024						
Régimes de retraite Juste valeur des actifs du Régime*	(95 865)	-	-	(450 578)		(546 443)
Obligations au titre des prestations définies*	-	8 221	(10 215)	-	65 095	63 101
Réévaluation des régimes de retraite*	(95 865)	8 221	(10 215)	(450 578)	65 095	(483 342)
Autres avantages postérieurs à l'emploi Obligations au titre des prestations définies	-	29	-		-	29
Total réévaluation des régimes de retraite à prestations définies*	(95 865)	8 250	(10 215)	(450 578)	65 095	(483 313)

*Les montants de l'exercice précédent ont été révisés pour correspondre à la présentation de cette année.

La charge totale comptabilisée dans le résultat net a été enregistrée dans notre État consolidé des résultats comme suit :

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	26 064	37 446
Coûts de transmission, distribution et collecte	815	1 170
Coûts de l'administration nationale	272	390
Total	27 151	39 006

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, la charge totale au titre des avantages du personnel, qui comprend tous les salaires et coûts afférents, s'élevait à 1 040,7 millions de dollars (1 060,7 millions de dollars en 2024).

Les résultats non distribués comprennent des gains actuariels cumulatifs de 2 529,8 millions de dollars au 31 mars 2025 (gains de 2 437,0 millions de dollars au 31 mars 2024).

C. Hypothèses actuarielles importantes

Les hypothèses actuarielles importantes utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies et la charge de retraite sont les suivantes :

Hypothèses – taux annuels	31 mars 2025	31 mars 2024
Hypothèses utilisées pour établir le coût des prestations de retraite :		
Taux d'actualisation	4,89 %	4,90 %
Hypothèses utilisées pour établir les obligations au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel :		
Taux d'actualisation – régime de retraite	4,65 %	4,89 %
Taux d'actualisation – indemnité pour longs états de service	4,03 %	4,74 %
Taux d'actualisation – prestations d'invalidité de longue durée	4,03 %	4,74 %
Taux d'actualisation – assurance vie	4,57 %	4,87 %
Mortalité	Table de mortalité des retraités de Radio-Canada 2024 basée sur l'expérience de Radio-Canada, avec l'échelle de projection de la mortalité des retraités canadiens (CPM), soit CPM 2014 – secteur privé (Hommes : 103 %, Femmes : 103 %) avec l'échelle de projection CPM B.	Table de mortalité des retraités de Radio-Canada 2019 basée sur l'expérience de Radio-Canada, avec l'échelle de projection de la mortalité des retraités canadiens (CPM), soit CPM 2014 – secteur privé (Hommes : 91 %, Femmes : 93 %) avec l'échelle de projection CPM B.
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant la rémunération au rendement et les promotions	2,50 %	2,50 %
Taux d'évolution du coût des soins de santé	5,97 % pour 2025-2029, avec une décroissance linéaire jusqu'à 4,29 % en 2034 et graduellement jusqu'à un taux ultime de 3,57 % par an en 2040 et au-delà.	5,56 % pour 2023 à 2026, avec une décroissance linéaire 4,81 % en 2029 et une diminution à un taux ultime de 3,57 % par année en 2040 et par la suite
Indexation des prestations en cours de versement	1,86 %	1,86 %

Au cours de l'exercice, la Société a adopté de nouvelles hypothèses sur les taux de mortalité afin de mieux refléter l'expérience du Régime selon les résultats d'une étude actuarielle. Cette étude a été commandée par le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada, conformément aux bonnes pratiques de gouvernance. Le Conseil a l'intention de revoir régulièrement sa table de mortalité des retraités, et continue de suivre l'évolution des tendances. Le jeu de tables de mortalité propre au contexte canadien, connu sous le nom de CPM 2014 – secteur privé, ainsi que les échelles d'amélioration correspondantes, continue d'être utilisé. Seuls les facteurs de

rajustement appliqués à la table CPM 2014 – secteur privé ont été modifiés. Ces nouvelles hypothèses sur les taux de mortalité ont réduit l'obligation au titre des prestations définies d'environ 3 %, ou 164 millions de dollars, et la charge de retraite prévue pour l'exercice 2025-2026 d'environ 11 millions de dollars.

D. Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité des hypothèses actuarielles importantes ferait ressortir les variations suivantes dans la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies :

	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2025	31 mars 2024
Sensibilité du taux d'actualisation				
Hausse de 100 points de base	-11,6 %	-11,6 %	-6,3 %	-6,5 %
Baisse de 100 points de base	14,6 %	14,5 %	7,3 %	7,5 %
Taux attendu d'augmentation future des salaires				
Hausse de 100 points de base	2,5 %	2,3 %	3,2 %	4,5 %
Baisse de 100 points de base	-2,2 %	-2,0 %	-2,9 %	-4,2 %
Taux attendu d'augmentation future des prestations de retraite				
Hausse de 100 points de base	12,3 %	12,3 %	1,7 %	1,7 %
Baisse de 100 points de base	-10,2 %	-10,2 %	-1,5 %	-1,4 %
Sensibilité de la mortalité				
Retraités vivent un an de plus	3,1 %	3,0 %	-1,6 %	-1,5 %
Retraités vivent un an de moins	-3,2 %	-3,0 %	1,9 %	1,7 %
Sensibilité du taux d'évolution du coût des soins de santé				
Hausse de 100 points de base	S. O.	S. O.	1,5 %	2,0 %
Baisse de 100 points de base	S. O.	S. O.	-1,3 %	-1,8 %

S. O. – Sans objet

Il se peut que l'analyse de sensibilité ci-dessus ne présente pas fidèlement la variation réelle des obligations au titre des prestations définies. En effet, il est peu probable que les changements dans les hypothèses surviennent isolément, car certaines hypothèses peuvent être corrélées.

La sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux hypothèses actuarielles importantes a été déterminée au moyen de la même méthode que celle qui a servi à calculer le passif de retraite comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière, soit la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Pour le régime de retraite contributif à prestations définies, un examen de l'allocation stratégique des actifs (ASA) est effectué périodiquement afin d'examiner les risques et les avantages associés à la politique actuelle de répartition des actifs à long terme, d'analyser le profil risque-rendement d'autres compositions possibles et d'étudier les répercussions de différentes conjonctures économiques sur l'actif et le passif (obligation au titre des prestations

définies). L'évaluation la plus récente date de 2022 et s'est concentrée sur les actifs de couverture du passif du Régime. En voici les principales recommandations :

- préserver la pertinence de la stratégie de placement en fonction du passif du Régime qui est axée sur la réduction du décalage entre le risque de taux d'intérêt et le risque d'inflation dans l'actif et le passif du Régime;
- réduire le ratio de couverture des taux d'intérêt afin d'assurer un meilleur équilibre entre l'objectif de capitalisation du Régime selon le principe de solvabilité et celui selon le principe de continuité.

La capitalisation des régimes est basée sur les évaluations actuarielles qui sont faites une fois par an. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, et nous fournissons le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles.

E. Taux de cotisation

Les taux de cotisation des employés couverts par le régime sont les suivants :

	31 mars 2025	31 mars 2024
Sur les gains jusqu'au maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État¹		
1 ^{er} avril au 30 juin	7,72 %	8,19 %
1 ^{er} juillet au 31 mars	7,68 %	7,72 %
Sur les gains dépassant le maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État¹		
1 ^{er} avril au 30 juin	10,16 %	10,77 %
1 ^{er} juillet au 31 mars	10,11 %	10,16 %

¹ En 2025, ce maximum est de 71 300 \$ (68 500 \$ en 2024, 66 600 \$ en 2023).

Le ratio de partage des coûts entre les employés et l'employeur pour les cotisations de retraite versées par tous les participants est actuellement de 50:50.

Au cours du prochain exercice, nous comptons cotiser 6,8 millions de dollars aux régimes de retraite non capitalisés, et ne pas cotiser au régime de retraite capitalisé. À compter du 21 avril 2022, CBC/Radio-Canada a dû suspendre la cotisation patronale au Régime conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

F. Profil des échéances

Le profil des échéances des obligations au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi est le suivant :

	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2025	31 mars 2024
Durée moyenne des obligations de retraite	13,0 années	13,0 années	6,8 années	7,0 années
Participants actifs	19,8 années	19,6 années	6,9 années	6,9 années
Participants – prestations différées	20,2 années	20,5 années	S. O.	S. O.
Retraités	9,4 années	9,6 années	5,7 années	9,7 années

S. O. – Sans objet

G. Juste valeur des actifs du Régime

La juste valeur des actifs du Régime est répartie entre les catégories suivantes :

Catégorie d'actifs		Cours sur un marché actif	Pas de cours sur un marché actif	Total 31 mars 2025
Actifs de placement				
Titres à revenu fixe	Trésorerie et placements à court terme	582 183	-	582 183
	Obligations canadiennes	-	2 749 674	2 749 674
	Titres à revenu fixe	-	509 877	509 877
Actions	canadiennes	426 729	-	426 729
	internationales	2 190 591	142 520	2 333 111
Placements stratégiques	Placements immobiliers	-	1 221 281	1 221 281
	Placements privés	-	563 751	563 751
Autre	Dérivés	-	2 894	2 894
Total des actifs de placement		3 199 503	5 189 997	8 389 500
Passifs de placement				
Autres	Dérivés	-	(33 574)	(33 574)
Total des passifs de placement		-	(33 574)	(33 574)
Total des actifs de placement, diminués des passifs		3 199 503	5 156 423	8 355 926
Actifs qui ne sont pas des placements, diminués des passifs				21 589
Juste valeur des actifs du Régime				8 377 515

Catégorie d'actifs		Cours sur un marché actif	Pas de cours sur un marché actif	Total 31 mars 2024*
Actifs de placement				
Titres à revenu fixe	Trésorerie et placements à court terme	441 039	-	441 039
	Obligations canadiennes	-	2 584 566	2 584 566
	Titres à revenu fixe	-	385 568	385 568
Actions	canadiennes	423 951	-	423 951
	internationales	2 279 590	140 801	2 420 391
Placements stratégiques	Placements immobiliers	-	1 301 052	1 301 052
	Placements privés	-	563 428	563 428
Autre	Dérivés	-	6 284	6 284
Total des actifs de placement		3 144 580	4 981 699	8 126 279
Passifs de placement				
Autres	Dérivés	-	(1 174)	(1 174)
Total des passifs de placement		-	(1 174)	(1 174)
Total des actifs de placement, diminués des passifs		3 144 580	4 980 525	8 125 105
Actifs qui ne sont pas des placements, diminués des passifs*				25 853
Juste valeur des actifs du Régime*				8 150 958

* Les montants de l'exercice précédent ont été révisés pour correspondre à la présentation de cette année.

La juste valeur des actifs du Régime pour ce qui est des actifs et passifs de placement n'ayant pas de cours est sujette à une incertitude d'évaluation, puisque les prix donnés ne sont pas cotés sur un marché actif.

Le rendement réel des actifs du Régime pour l'exercice est de 636,1 millions de dollars, soit 8,00 % (473,2 millions de dollars, soit 6,13 % en 2024).

13. PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Une provision est comptabilisée quand tous les critères suivants sont remplis : • nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé; • il est probable que nous devons régler l'obligation; • le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation des dépenses requises pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes se rattachant à l'obligation. Lorsqu'une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour régler l'obligation actuelle, sa valeur comptable est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie. Lorsque le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante, ou que des sorties de trésorerie sont improbables, un passif éventuel est présenté.	Lorsque la direction conclut qu'une provision doit être comptabilisée, il y a lieu d'établir une estimation fiable de notre obligation à partir d'hypothèses quant aux sorties de ressources qui seront nécessaires pour régler l'obligation, ainsi qu'à la probabilité et à l'échéance de ces sorties. Les hypothèses sont notamment fondées sur la nature de la provision, la connaissance du montant de la réclamation, les avis de conseillers juridiques et les opinions d'autres conseillers, l'expérience de situations semblables et toute décision de la direction sur les mesures que nous entendons prendre au regard de son obligation.

Informations supplémentaires

Provisions

Au 31 mars 2025	Réclamations et procédures judiciaires	Réductions d'effectifs	Autres	Total
Solde d'ouverture	16 598	11 943	119	28 660
Provisions supplémentaires comptabilisées	20 092	2 409	-	22 501
Provisions utilisées	(19 468)	(377)	-	(19 845)
Réductions découlant d'une réévaluation ou d'un règlement sans coût	(3 382)	(3 550)	-	(6 932)
Total	13 840	10 425	119	24 384

Diverses **réclamations** ont été formulées ou des **poursuites** ont été intentées contre nous. Dans certains cas, des dédommagements pécuniaires élevés ou d'autres redressements pourraient entraîner des dépenses importantes. Ces réclamations et poursuites contre CBC/Radio-Canada portent principalement sur des litiges, des questions de rémunération et d'emploi, et des tarifs de droits d'auteur.

Le 4 décembre 2023, la Société a annoncé l'élimination de l'équivalent d'environ 600 postes à temps plein pour faire face aux pressions financières attendues dans les prochains exercices financiers. Les dépenses entraînées par ces **réductions d'effectifs** comprennent les indemnités de cessation d'emploi, le maintien d'avantages sociaux et les services de remplacement externe, et ont été comptabilisées lorsqu'elles étaient manifestement engagées et raisonnables.

Les **autres** provisions correspondent principalement à des passifs environnementaux.

Toutes ces provisions sont classées comme courantes, puisque nous nous efforçons de résoudre ces cas dans les douze mois.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels de CBC/Radio-Canada découlent de réclamations et de poursuites judiciaires intentées contre la Société, d'obligations de restitution et de la distribution de l'excédent du Régime de retraite de Radio-Canada pour 2024, éléments pour lesquels aucune provision n'a été constituée.

- Réclamations et procédures judiciaires : Au 31 mars 2025, diverses réclamations légales étaient en cours contre CBC/Radio-Canada. Outre celles déjà comptabilisées en provisions, nous ne prévoyons pas que ces réclamations (individuellement ou dans leur ensemble) aboutissent à un règlement qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur nos résultats financiers.
- Obligations de restitution : CBC/Radio-Canada a identifié des passifs éventuels associés à des travaux de restitution en lien avec certaines améliorations locatives non standard, conformément aux termes des contrats de location afférents. Puisqu'il est improbable que des ressources économiques doivent être utilisées pour régler ces obligations légales, et que l'on ignore quand un tel règlement surviendra, le cas échéant, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard dans les états financiers consolidés. Si l'évaluation de la direction devait changer à l'avenir, une provision serait établie. À l'heure actuelle, les flux de trésorerie actualisés estimés nécessaires pour financer ces passifs éventuels s'élèvent à 9,0 millions de dollars.
- Distribution de l'excédent du Régime de retraite de Radio-Canada pour 2024 : Selon les modalités du protocole d'entente survenu entre CBC/Radio-Canada, les syndicats et l'Association Nationale des Retraités de la SRC (l'ANRS), toute distribution d'actifs excédentaires aux participants au Régime nécessite la production d'une évaluation actuarielle ainsi que l'approbation réglementaire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Bien qu'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2024 ait bien été effectuée, le rapport d'évaluation n'avait pas encore été déposé et approuvé en date du 31 mars 2025. Par conséquent, aucune provision n'a été incluse dans les présents états financiers consolidés. Le montant de l'excédent visé par la possible distribution pour 2024 est estimé à 56 millions de dollars. Des intérêts pourraient s'y ajouter d'ici la distribution, en fonction du moment de l'approbation réglementaire et où les paiements seront versés.

REVENUS, DÉPENSES ET FLUX DE TRÉSORERIE

La présente section contient nos résultats et les flux de trésorerie. Dans les pages qui suivent, vous trouverez des explications sur les revenus et le financement public pour l'exercice, les charges financières et les impôts sur le revenu ainsi que des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

14. REVENUS

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Les revenus sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens et des services promis est transféré à nos clients à un montant reflétant la contrepartie attendue en échange de ces biens et ces services. Nos principales sources de revenus tirés de contrats conclus avec des clients sont : • les revenus publicitaires; • les revenus d'abonnement; • les autres revenus. Les autres revenus comprennent principalement les revenus de location, les revenus de production et les ventes d'émissions et de droits de diffusion. Le prix de transaction d'un contrat pour toutes sources de revenus ci-dessus peut être constitué de montants de contrepartie déterminés ou variables. Peu souvent, il peut aussi comprendre une contrepartie non monétaire évaluée à sa juste valeur. Si nous ne pouvons pas estimer de manière raisonnable la juste valeur de la contrepartie non monétaire, nous évaluons la contrepartie reçue indirectement, en utilisant le prix de vente spécifique des biens ou des services transférés. À l'instar des autres entreprises de diffusion, la vente de temps d'antenne publicitaire se fait principalement par l'intermédiaire d'agences. Le délai de paiement de ces agences est habituellement de 90 jours et moins. Pour les autres sources de revenus, les paiements sont généralement perçus dans un délai de 30 jours, soit la durée de crédit que nous appliquons en moyenne. La méthode comptable utilisée pour nos principales sources de revenus est détaillée ci-dessous. Les contrats conclus entre nous et nos clients peuvent renfermer de multiples obligations de prestation. Dans ces cas, nous affectons à chaque obligation de prestation identifiée le prix de transaction qui reflète son prix de vente spécifique. Nous déterminons généralement les prix de vente spécifiques en nous fondant sur les prix demandés aux clients de la même catégorie pour des transactions similaires. Nous avons choisi d'appliquer les méthodes de simplification décrites ci-dessous : • Nous ne présentons pas la valeur des obligations de prestation non remplies pour les contrats dont la durée initiale attendue était d'une année ou moins. • Nous n'ajustons pas le montant de la contrepartie pour tenir compte des effets d'une composante financement importante puisqu'il s'écoule habituellement au plus un an entre le moment où nous fournissons le service et celui où nous recevons le paiement d'un client.	Il faut porter un jugement pour identifier les obligations de prestation découlant de chacune des sources de revenus principales. Il faut aussi porter un jugement pour déterminer le prix de vente spécifique associé à certaines obligations de prestation en vue de répartir le prix de transaction. Enfin, un jugement est nécessaire pour déterminer si la location d'une partie d'un immeuble est conforme aux critères d'un contrat de location simple. Tout ce qui précède peut avoir une incidence sur la date de comptabilisation des revenus selon les estimations et les jugements adoptés.

Informations supplémentaires

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
Publicité		
Publicité – télévision ¹	243 539	194 746
Publicité – services numériques	100 334	75 285
Total de publicité	343 873	270 031
Revenus d'abonnement	125 369	120 868
Autres revenus		
Revenus de production ²	25 964	24 417
Ventes d'émissions et de droits de diffusion	27 510	21 372
Droits de retransmission canadiens	6 456	4 200
Revenus divers	12 842	6 933
Produits des contrats avec les clients	542 014	447 821
Autres revenus		
Revenus de location	32 160	32 195
Revenus financiers et de placement	13 747	12 318
Autres droits de retransmission	1 617	1 176
Pertes nettes sur taux de change et provenant de la variation de la juste valeur d'instruments financiers	(870)	(50)
Produits provenant d'autres types d'arrangements	46 654	45 639
Total des revenus	588 668	493 460

¹ Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, le poste « Publicité – télévision » comprenait des revenus provenant d'échange de services de 1,2 million de dollars (1,1 million de dollars en 2024).

² Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, le poste « Revenus de production » comprenait des revenus provenant d'échange de service de 14,3 millions de dollars (13,4 millions de dollars en 2024).

MÉTHODES COMPTABLES – REVENUS PUBLICITAIRES

NATURE DES OBLIGATIONS DE PRESTATION	NOTRE MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS
Nous tirons des revenus publicitaires quand nous vendons des placements publicitaires sur nos plateformes de télévision et numériques pour lesquels nous recevons une contrepartie monétaire ou non monétaire, en fonction des taux négociés avec les agences et les annonceurs directs. Aux termes des contrats de vente de publicité, chaque placement publicitaire représente une obligation de prestation. Un placement peut être effectué en échange d'une contrepartie monétaire ou être offert gratuitement dans le cadre d'un incitatif de vente. Le prix de transaction de chaque placement est déterminé en fonction de la contrepartie convenue, qui peut être constituée de montants déterminés ou variables. Toute contrepartie non monétaire, le cas échéant, est évaluée à sa juste valeur. Nous offrons aussi des services de création, qui vont de la conception à la production et à l'intégration des publicités pour la télévision et les plateformes numériques. Les services de création sont inclus dans les contrats de vente de publicité, mais sont considérés comme des obligations de prestation distinctes.	Les revenus tirés de la fourniture de services publicitaires sont comptabilisés lorsque la publicité est diffusée et que les niveaux garantis de cotes d'écoute ou d'auditoire sont atteints. Quand ce niveau garanti de cotes d'écoute ou d'auditoire n'est pas atteint, l'obligation de prestation est considérée comme non remplie tant qu'une repasse compensatoire n'a pas eu lieu et que les chiffres d'auditoire garantis n'ont pas été atteints. Le prix de vente spécifique d'une publicité est basé sur les intrants observables comme ceux listés dans les grilles de tarifs publiées. Les revenus découlant des services de création sont comptabilisés quand le service est fourni au client, conformément aux conditions du contrat.

Informations supplémentaires

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
Revenus publicitaires		
Services anglais	194 533	131 561
Services français	149 340	138 470
Total	343 873	270 031

MÉTHODES COMPTABLES – REVENUS D'ABONNEMENT

NATURE DES OBLIGATIONS DE PRESTATION	NOTRE MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS
Nous offrons en permanence notre programmation : • aux câblodistributeurs, aux entreprises nationales de distribution par satellite de radiodiffusion directe ou aux fournisseurs de services de télévision IP (appelés communément les « entreprises de distribution de radiodiffusion » ou « EDR ») par l'intermédiaire d'abonnements à des chaînes facultatives; • à des clients individuels qui ont des abonnements mensuels à des services en ligne. Dans les contrats d'abonnement, les obligations de prestation sont constituées du droit d'accès à la programmation sur une base mensuelle.	<u>Abonnements à des chaînes facultatives</u> Nous remplissons l'obligation de prestation au moment où nous transmettons à l'EDR le signal de notre chaîne de télévision facultative, conformément aux conditions du contrat. La contrepartie prend la forme de frais fixes pour la durée de l'abonnement et parfois de frais variables en fonction de l'utilisation. Les frais fixes sont comptabilisés en revenus de manière linéaire parce que l'obligation de prestation est échelonnée régulièrement sur la période d'abonnement. Les frais variables sont comptabilisés en revenus dans la période d'utilisation. <u>Abonnements à des services en ligne</u> L'obligation de prestation est remplie au moment où nous donnons accès à notre contenu aux clients en ligne. La contrepartie prend la forme de frais fixes pour la période d'abonnement, et les revenus sont comptabilisés de manière linéaire parce que l'obligation de prestation est échelonnée régulièrement sur la période d'abonnement.

Informations supplémentaires

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
Revenus d'abonnement		
Services anglais	61 030	59 868
Services français	64 339	61 000
Total	125 369	120 868

MÉTHODES COMPTABLES – AUTRES REVENUS

NATURE DES OBLIGATIONS DE PRESTATION	NOTRE MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS
Les revenus de production sont générés principalement par les services suivants : • <u>La location d'installations et de services</u> à des producteurs indépendants en échange d'une contrepartie monétaire et/ou non monétaire. Les ententes de services portent généralement sur la fourniture d'installations, d'équipement et de personnel (selon un nombre d'heures). • <u>Les services de diffuseur hôte</u> – Nous passons des contrats de vente de signaux de diffusion à des réseaux tiers, plus particulièrement pendant la tenue d'événements sportifs d'envergure comme les Jeux Olympiques, en échange d'une contrepartie monétaire ou non monétaire. Les services fournis dans le cadre d'un contrat de location d'installations et de services ou d'un accord de services de diffuseur hôte sont comptabilisés comme une obligation unique puisque les services sont fournis simultanément au client sur la durée du contrat.	Les revenus de production sont comptabilisés : • progressivement, lorsque le producteur indépendant reçoit et consomme les avantages de <u>la location de nos installations et de nos services</u>. Les revenus sont comptabilisés sur une base mensuelle, selon le tarif quotidien applicable pour chaque jour où le service est fourni au client, conformément aux conditions du contrat. • progressivement, lorsque le signal de diffusion est fourni au client conformément aux conditions du contrat. Les paiements anticipés reçus sont comptabilisés en passifs sur contrat et virés aux revenus quand les obligations de prestation ont été satisfaites. La contrepartie pour les <u>services de diffuseur hôte</u> consiste en des prix fixes indiqués dans le contrat.
Nous tirons des revenus de la vente d'émissions et de droits de diffusion quand nous concluons des contrats de licences pour vendre du contenu dans le marché canadien et à l'étranger. Ces licences donnent à de tierces parties le droit d'utiliser les émissions de CBC/Radio-Canada qui ne sont plus diffusées (communément appelées « contenu souscrit ») ou qui sont en production (communément appelées « contenu courant »). Pour les contrats de licence de contenu souscrit et de contenu courant d'une saison de programmation, l'ensemble des droits de licence d'épisodes individuels représente une seule obligation de prestation combinée puisque les licences sont délivrées simultanément et que le droit d'utilisation a commencé pour l'ensemble des licences.	Les ventes d'émissions et de droits de diffusion sont comptabilisées au moment où chaque épisode est fourni et où la licence conférant un droit d'utilisation entre en vigueur. Elles correspondent au prix de chaque épisode stipulé dans le contrat.

Nous tirons des revenus de location de notre participation comme bailleur à de multiples contrats de location, pour lesquels la direction doit déterminer s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location simple. Des contrats de location simple sont passés pour des immeubles et des pylônes de transmission nous appartenant. Leur durée varie de 1 à 85 ans. Tous les contrats renferment des clauses de revue du marché au cas où le preneur exercerait son option de renouvellement. Le preneur ne détient aucune option d'achat des biens immobiliers à l'expiration de la période de location.	Les revenus de location sont comptabilisés sur une base mensuelle, selon le tarif quotidien applicable conformément aux conditions du contrat.
---	--

Informations supplémentaires

Les revenus minimums non actualisés à recevoir au titre de contrats de location-exploitation, déterminés en fonction d'ententes contractuelles, sont les suivants :

	31 mars 2025
2026	12 498
2027	11 477
2028	10 825
2029	11 100
2030	10 630
Subséquent	272 523
Total	329 053

Outre les montants présentés ci-dessus, nous nous attendons à recevoir des montants liés aux coûts d'exploitation et aux impôts fonciers afférents à la location de locaux. Ces créances s'élèvent à 58,4 millions de dollars (60,7 millions de dollars au 31 mars 2024).

15. FINANCEMENT PUBLIC

Nous recevons une partie importante de notre financement du gouvernement du Canada.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et le fonds de roulement sont comptabilisés dans le financement public à l'État consolidé du résultat de l'exercice pour lequel ils ont été approuvés.	Nous devons estimer le montant de financement public à comptabiliser en résultat pour les dépenses en immobilisations.
Les crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles qui sont amortissables sont comptabilisés comme financement des immobilisations différé dans l'État consolidé de la situation financière, et le revenu est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat sur les mêmes durées d'utilité moyennes que celles des actifs qu'ils ont permis d'acquérir.	Le montant comptabilisé chaque exercice reflète les durées d'utilité estimatives et la proportion de nos immobilisations corporelles et incorporelles acquises au moyen du financement public pour les dépenses en immobilisations.

Informations supplémentaires

A. Financement public

Les crédits parlementaires approuvés sont ventilés comme suit :

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
Financement des activités d'exploitation		
Financement des activités d'exploitation reçu (crédit 1)	1 267 339	1 173 124
Financement des besoins opérationnels critiques (crédit 1c)	42 000	-
Allocations de rémunération en cours d'exercice et rétroactives (crédit 15)	-	167 115
Allocation gelée – recentrage des dépenses publiques	-	(125)
Financement des activités d'exploitation	1 309 339	1 340 114
Financement des immobilisations (crédit 10)	111 898	110 046
Financement du fonds de roulement (crédit 5)	4 000	4 000
Total	1 425 237	1 454 160

Les virements entre crédits doivent être demandés au Parlement et approuvés par celui-ci.

B. Financement des immobilisations différé

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé à titre de financement des immobilisations différé dans l'État consolidé de la situation financière et le revenu est comptabilisé à l'État consolidé du résultat de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles auxquelles il se rapporte.

	31 mars 2025	31 mars 2024
Solde d'ouverture	545 848	528 340
Financement public au titre des immobilisations	111 898	110 046
Amortissement du financement des immobilisations différé	(94 064)	(92 538)
Solde à la fin de l'exercice	563 682	545 848

Le financement total approuvé et reçu pour l'exercice ne correspond pas au financement public total présenté à l'État consolidé du résultat.

16. IMPÔT SUR LE REVENU

CBC/Radio-Canada est une société d'État prévue par règlement en vertu de l'article 7100 du *Règlement de l'impôt sur le revenu* et est assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral en tant que société d'État prévue par règlement aux fins du paragraphe 27(2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Nos activités ne sont pas assujetties aux impôts sur le revenu provincial.

MÉTHODES COMPTABLES

La direction applique la méthode des actifs et passifs d'impôt différé pour comptabiliser les impôts sur le revenu. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôt différé reflètent les effets fiscaux estimatifs de différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et leurs bases fiscales respectives.

Impôt exigible

Le résultat net imposable diffère du résultat net comptabilisé dans l'État consolidé du résultat, car il exclut des éléments de revenus ou de dépenses qui sont imposables ou déductibles dans d'autres exercices ou des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. Notre impôt à recevoir (payer) est établi au moyen des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôt différé

À titre de société d'État recevant une partie importante de son financement du gouvernement du Canada, nous opérons dans une structure d'exploitation qui apparie les dépenses ayant un effet sur la trésorerie aux ressources dont nous disposons, et qui vise l'équilibre à long terme. Nous prélevons des fonds sur nos crédits parlementaires uniquement pour financer nos dépenses d'exploitation, et nous ne pouvons pas contracter d'emprunt pour résorber un déficit de notre fonds de roulement.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

La direction s'est fiée à son jugement pour déterminer que, à la date de présentation de l'information financière, les impôts différés ne devraient pas être comptabilisés parce que nous ne comptons pas produire de revenus imposables ni de pertes significatifs au cours des périodes pendant lesquelles on s'attend à ce que les différences temporaires s'inversent en raison de notre structure d'exploitation.

Informations supplémentaires

A. Impôt sur le revenu comptabilisé en résultat net

La charge d'impôt de l'exercice peut être rapprochée avec la charge d'impôt qui résulterait de l'application de notre taux d'imposition fédéral de 25,00 % (25,00 % en 2024) au bénéfice comptable, comme suit :

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
Provision (recouvrement) pour impôts au taux d'imposition fédéral	7 661	(10 137)
Différences permanentes	663	(506)
Ajustements pour refléter l'impôt à recevoir prévu au cours de périodes futures au titre de différences temporaires imposables et déductibles	3 676	10 643
Charge d'impôt	12 000	-

Le taux d'imposition utilisé pour le rapprochement avec les montants de 2025 ci-dessus est le taux d'imposition s'appliquant aux sociétés d'État visées par la partie LXXI du *Règlement de l'impôt sur le revenu*, et qui sont assujetties aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le tableau ci-dessus reflète l'ajustement apporté à l'impôt à recevoir (payer) prévu au cours de périodes futures au titre de différences temporaires imposables et déductibles.

B. Différences temporaires

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
Les sources déductibles (imposables) des différences temporaires pour lesquelles aucun actif ou passif d'impôt différé n'a été reconnu sont les suivantes :		
Charges à payer	29 584	39 268
Obligations locatives	304 414	292 904
Régimes de retraite	(1 759 168)	(1 667 676)
Passifs liés au personnel	95 347	88 602
Pertes reportées	-	1 626
Créances et placements à long terme	326	523
Revenus reportés pour les impôts liés à la vente de créances	(8 045)	(11 758)
Immobilisations corporelles	(249 051)	(250 548)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(276 728)	(268 251)
Emprunts à payer	14 644	-
Autres	(25 613)	(22 872)
Total	(1 874 290)	(1 798 182)

17. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

A. Variations du fonds de roulement

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
Les variations du fonds de roulement sont composées de :		
Créances clients et autres créances	(5 244)	(3 697)
Actif de programmation [courant]	22 656	(51 480)
Charges payées d'avance	(3 267)	(2 976)
Créditeurs et charges à payer	(211)	(14 552)
Provisions	(4 276)	10 584
Passifs liés aux avantages du personnel	(12 962)	32 144
Revenus différés et autres passifs [courant]	1 106	(379)
Total	(2 198)	(30 356)

B. Variations des passifs issus des activités de financement

		Flux de trésorerie		Variations non monétaires	
		Intérêts et autres variations		Autres variations	
	1 ^{er} avril 2024	Capital			31 mars 2025
Remboursement des obligations locatives (note 9)	292 904	(17 878)	(8 398)	37 786	304 414
Remboursement des obligations financières (note 11)	140 381	(36 097)	(8 755)	22 680	118 209
Distributions aux actionnaires sans contrôle	889	-	-	48	937
Total du passif provenant d'activités de financement	434 174	(53 975)	(17 153)	60 514	423 560

AUTRES INFORMATIONS

La présente section contient des informations sur les instruments financiers, la gestion du capital, les parties liées, les engagements et les actifs éventuels.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

Cette section traite de nos instruments financiers et des risques financiers associés, ainsi que de nos politiques et objectifs de la gestion des risques financiers, de notre exposition et de notre vulnérabilité aux risques financiers.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés quand nous devenons partie au contrat qui donne naissance à l'instrument financier. Les actifs financiers sont classés selon qu'ils sont évalués ultérieurement au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction à la fois du modèle économique suivi par la Société pour la gestion de ses actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Nos actifs financiers sont classés et mesurés comme suit : - les actifs financiers détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels (« détenus aux fins de la perception ») qui sont uniquement liés à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (« RPVI ») sont classés et évalués au coût amorti; - les actifs financiers qui ne sont pas uniquement liés à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur (voir tableau ci-dessous) par le biais du résultat net (JVRN). Les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. La classification de nos instruments financiers est indiquée dans le tableau ci-dessous. Le modèle de dépréciation est fondé sur les pertes de crédit attendues (PCA). Il repose sur la comptabilisation antérieure des pertes de valeur et la présentation, en temps opportun, de plus d'informations prospectives. En outre, une perte de valeur peut être comptabilisée même en l'absence d'un événement générateur de cette perte. La méthode simplifiée s'applique aux créances clients et aux actifs sur contrat qui découlent de transactions entrant dans le champ d'application d'IFRS 15. Selon cette méthode simplifiée, une provision basée sur les PCA pour l'ensemble de la durée de vie est fondée sur les taux de pertes historiques, ajustés pour tenir compte des conditions actuelles et des informations prospectives. Cette provision est ensuite appliquée aux soldes de créances par segment à chaque période de présentation de l'information financière. La valeur des PCA de tout autre actif financier est déterminée par la valeur actualisée des déficits de trésorerie sur douze mois.	La quantification des PCA au titre de nos actifs financiers évalués au coût amorti repose sur l'utilisation de modèles complexes et d'hypothèses importantes sur la conjoncture économique et le comportement relatif au crédit.

Informations supplémentaires

A. Classement et risques – aperçu

Dans l'exercice de nos activités, nous sommes exposés à divers risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché. Notre stratégie globale de gestion des risques se fonde essentiellement sur l'imprévisibilité des marchés financiers et économiques, et vise à réduire au minimum les effets néfastes que les conjonctures financières et économiques pourraient avoir sur notre performance financière. Un cadre de saine gestion financière, allié à une bonne gouvernance, est mis en place pour gérer les risques, le tout sous la supervision du conseil d'administration.

Le tableau suivant présente nos instruments financiers selon leur nature et leur classement, et précise les risques auxquels ils peuvent être exposés :

	Risques			
	Crédit	Liquidité	Risques de marché	
			Change	Taux d'intérêt
Évalués et classés au coût amorti				
Obligations	X			X
Billets à recevoir	X			X
Créances clients et autres créances	X		X	
Investissement dans un contrat de location-financement	X			X
Créditeurs et charges à payer		X	X	
Obligations financières	X	X		X
Obligations locatives		X		X
Évalués et classés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	X		X	X
Titres négociables	X		X	X

B. Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et nous amène de ce fait à subir une perte financière. Notre exposition maximale correspond à la valeur comptable de ces éléments d'actif au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024. La Société réduit au minimum le risque lié aux titres négociables et aux actifs obligataires en faisant strictement affaire avec des institutions financières de bonne réputation offrant des produits et services de qualité supérieure. Nous ne croyons pas être exposés à un risque significatif de concentration du risque de crédit.

Créances clients et autres créances

La concentration du risque de crédit en ce qui concerne les créances clients et autres créances est limitée et gérée grâce à la mise en place d'un programme d'évaluation du crédit et au moyen, si nécessaire, du plafonnement du crédit accordé à un client.

Nous avons établi une provision pour PCA qui reflète les PCA sur la durée de vie de nos créances clients, comme le permet l'approche simplifiée de la norme IFRS 9. Nous appliquons une politique de crédit et de recouvrement qui comprend des directives sur l'établissement de la provision. Celle-ci est fondée sur nos taux de pertes historiques par type de client, ajustés pour tenir compte des conditions actuelles et des informations prospectives. Pour chaque période de présentation de l'information financière, le montant des PCA est mis à jour afin de tenir compte de tous changements importants au risque de crédit au titre des créances clients et autres créances depuis la consignation du risque en question.

À l'instar des autres entreprises de diffusion, nous comptabilisons des créances clients et autres créances essentiellement liées à la vente de temps d'antenne publicitaire par l'intermédiaire d'agences. Le délai de paiement habituel de ces agences dépasse la durée de crédit de 30 jours que nous appliquons en moyenne. Par conséquent, une partie importante de nos créances clients est en souffrance, mais n'est pas dépréciée, et la période de recouvrement n'est pas nécessairement une indication du risque de crédit.

Les tableaux suivants présentent une ventilation des créances clients et autres créances en fonction de leur ancienneté ainsi que des informations supplémentaires sur la provision pour PCA.

Créances clients et autres créances de plus de 30 jours	31 mars 2025	31 mars 2024
31 à 60 jours	22 494	22 396
61 à 90 jours	15 308	10 874
Plus de 90 jours	12 707	22 593
Total	50 509	55 863

C. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que nous ayons de la difficulté à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

Nous gérons ce risque en faisant en sorte, dans la mesure du possible, de disposer de liquidités suffisantes pour remplir nos engagements le moment venu, dans des circonstances normales ou difficiles, sans subir de perte. De plus, nous surveillons continuellement nos flux de trésorerie réels et prévus. Par ailleurs, le conseil d'administration examine et approuve nos budgets d'exploitation et d'immobilisations, ainsi que toute transaction significative.

Nous ne sommes pas habilités à obtenir une ligne de crédit ou à contracter un emprunt sans l'approbation préalable du ministre des Finances.

Le tableau suivant présente une analyse des échéances de nos passifs financiers en fonction des flux de trésorerie prévus de la date de l'État consolidé de la situation financière jusqu'à l'échéance contractuelle. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés.

Valeur comptable du passif au 31 mars 2025		Flux de trésorerie contractuels			
		Total	1 an et moins	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Obligations financières (note 11)	118 209	132 166	46 213	73 572	12 381
Obligations locatives (note 9)	304 414	410 817	26 569	103 012	281 236
Total	422 623	542 983	72 782	176 584	293 617

Valeur comptable du passif au 31 mars 2024		Flux de trésorerie contractuels			
		Total	1 an et moins	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Obligations financières (note 11)	140 381	155 791	44 512	111 279	-
Obligations locatives (note 9)	292 904	399 175	25 839	89 771	283 565
Total	433 285	554 966	70 351	201 050	283 565

Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et les charges à payer sont généralement dus dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice couvert par l'État consolidé de la situation financière.

D. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à la fluctuation des prix sur le marché. Il se présente sous trois formes : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. Nous sommes principalement exposés au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

a. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Nous sommes exposés à un risque de change limité du fait de nos revenus et dépenses libellés en monnaies étrangères. La majorité des transactions en monnaies étrangères sont conclues en dollars américains, en euros et en livres sterling. Nous avons pour politique de réduire au minimum le risque de change de façon à protéger la valeur de ces flux de trésorerie en monnaies étrangères, tant engagés que prévus, contre les effets négatifs des fluctuations de change.

Dans l'éventualité d'un contrat important en monnaie étrangère, nous atténuerions le risque afférent en concluant des contrats de change à terme. Par conséquent, nous sommes peu touchés par une évolution défavorable des cours du change sur les marchés.

b. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur le marché. Les autres actifs et les obligations financières portent des taux d'intérêt fixes, ils sont donc sensibles au risque de taux d'intérêt, car toute fluctuation des taux du marché se répercutera sur la juste valeur des instruments financiers. Cependant, une variation de la juste valeur sera sans effet sur notre résultat net.

Nous avons pour politique de maximiser les revenus d'intérêts tirés de nos soldes de trésorerie à court terme. Nous pouvons déposer nos liquidités dans des comptes productifs d'intérêts auprès des banques canadiennes figurant à l'annexe I de la *Loi sur les banques*. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt associé à ces soldes de trésorerie est directement lié aux variations du taux de financement à un jour (ou taux directeur) de la Banque du Canada et des taux préférentiels des banques. Pour gérer le risque de taux d'intérêt, nous faisons affaire avec de nombreuses banques, ce qui nous permet d'obtenir des taux concurrentiels et de réduire notre exposition à un instrument de placement particulier.

E. Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'encaisse affectée, des titres négociables, des créances clients et des autres créances, ainsi que des créditeurs et charges à payer correspond à une estimation raisonnable de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

Le tableau ci-après présente les valeurs comptables et les justes valeurs de nos autres actifs et passifs financiers :

	31 mars 2025		31 mars 2024		Méthode ¹	Note
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
<i>Instruments financiers évalués au coût amorti :</i>						
Obligations	-	-	10 398	10 322	Niveau 2	(a)
Billets à recevoir	11 167	11 265	15 782	15 948	Niveau 2	(b)
Investissement dans des contrats de location-financement	12 046	14 217	17 071	19 201	Niveau 2	(b)
Actifs détenus en vue de la vente	-	-	28	28	Niveau 2	
Obligations financières	118 209	120 668	140 381	144 502	Niveau 2	(c)

¹ La méthode renvoie à la hiérarchie décrite à la note 2 B iii). Chaque niveau correspond à un degré de transparence données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Il n'y a pas eu de transferts entre les différents niveaux pendant l'exercice terminé le 31 mars 2025.

(a) La juste valeur des obligations négociées sur des marchés qui ne sont pas considérés comme des marchés actifs est établie en fonction de cours déterminés par le marché, des courtiers ou d'autres sources de valorisation et qui sont appuyés par des données d'entrée observables.

(b) La juste valeur des diverses sommes à recevoir a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement, dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité des contreparties.

(c) La juste valeur de nos divers passifs financiers a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète notre solvabilité.

19. GESTION DU CAPITAL

Nous sommes assujettis à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui impose des restrictions à l'emprunt et nécessite l'autorisation du Parlement et l'approbation du ministre des Finances.

Nous définissons le capital que nous gérons comme le total de nos capitaux propres, qui correspond à nos résultats non distribués.

Dans la gestion de notre capital, nous avons pour objectifs de :

- préserver notre capacité à assurer la continuité de notre exploitation;
- financer nos actifs;
- remplir la mission et atteindre les objectifs que nous a conférés le gouvernement du Canada afin de servir les intérêts des Canadiens.

À cette fin, nous effectuons régulièrement des analyses formelles pour comparer les résultats réels et prévus, et en communiquons les conclusions au comité de vérification et au conseil d'administration. Notre stratégie globale de gestion du capital comprend l'établissement, sur une base annuelle, d'un équilibre entre nos activités d'exploitation et nos activités d'investissement en immobilisations d'une part, et le financement disponible d'autre part. Dans le cadre de cette approche, nous avons obtenu une facilité de crédit en mars 2024 afin de soutenir la revitalisation du Centre canadien de radiodiffusion. Nous rajustons cette stratégie à la lumière de la conjoncture économique générale, de la nature des risques associés aux actifs sous-jacents et de nos besoins en fonds de roulement.

Les objectifs, politiques et procédures que nous avons établis pour gérer notre capital sont les mêmes que durant l'exercice 2023-2024.

Nous ne sommes pas soumis à des règles extérieures concernant notre capital.

20. PARTIES LIÉES

Nos parties liées sont principalement les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, nos filiales, nos principaux dirigeants ou les membres de leur famille proche, les entreprises privées sur lesquelles nous exerçons une influence notable et notre Régime de retraite. En vertu du principe de la propriété commune, nous sommes liés à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada.

MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Dans le cadre de l'exploitation courante, nous concluons des transactions avec ces parties liées conformément aux conditions commerciales courantes applicables à tous les particuliers et à toutes les entreprises ainsi qu'aux prix du marché. Nous les comptabilisons à la juste valeur. Nous avons choisi de nous prévaloir d'une exemption des obligations d'information prévue par IAS 24 <i>Information relative aux parties liées</i>, qui limite les informations à fournir concernant les transactions entre parties liées conclues avec l'État et d'autres entités liées à l'État.	Il n'y a pas d'estimations ou de jugements comptables importants liés aux parties liées.

Informations supplémentaires

A. Transactions avec des parties liées autres que des entités liées à des autorités publiques

Les transactions effectuées avec des parties liées n'ont pas été significatives cette année (non significatives au 31 mars 2024).

De plus, les paiements en espèces pour nos cotisations aux régimes de retraite à prestations définies sont présentés dans la note 12 B.

Nous ne devons aucune somme significative à des parties liées au 31 mars 2025 (non significative au 31 mars 2024), et aucune dépense n'a été comptabilisée dans la période considérée ou dans des périodes antérieures relativement à des créances irrécouvrables ou douteuses de parties liées.

B. Transactions avec des entités liées à l'État

CBC/Radio-Canada, une société d'État fédérale, exerce ses activités dans un environnement économique dominé par des entités sous le contrôle direct ou indirect du gouvernement fédéral par l'entremise de ses autorités, organismes, entités affiliées et autres organisations (désignées collectivement par « entités liées à des autorités publiques »). Nous faisons des transactions avec d'autres entités liées à l'État, notamment aux fins de l'achat et de la vente de biens ainsi que de la prestation et de la réception de services.

Obligations hypothécaires du Canada (OHC)

Nous ne détenons aucune obligation hypothécaire du Canada au 31 mars 2025 (10,4 millions de dollars au 31 mars 2024). Les OHC sont émises par la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), une fiducie à vocation spéciale garantie par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), une autre société d'État, et soutenue par le gouvernement du Canada.

Bons du Trésor du gouvernement du Canada

Nos placements en bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisaient 196,8 millions de dollars au 31 mars 2025 (164,6 millions au 31 mars 2024). Les bons du Trésor sont des titres de créance émis par le gouvernement fédéral.

C. Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle de nos activités, à savoir la présidente-directrice générale, les vice-présidents et les membres du conseil d'administration.

La présidente-directrice générale et les vice-présidents ont touché, pendant l'exercice, la rémunération suivante :

	31 mars 2025	31 mars 2024
Avantages à court terme ¹	4 702	4 510
Avantages postérieurs à l'emploi ²	2 096	2 105
Autres avantages ³	680	812
Total	7 478	7 427

¹ Les avantages à court terme désignent les salaires, les cotisations sociales, les congés annuels payés, l'invalidité de courte durée, la rémunération incitative (si elle est payable dans les douze mois suivant la fin de la période), ainsi que d'autres régimes d'avantages (soins de santé, assurance vie, soins dentaires, assurance accidents) dont bénéficient les membres actifs du personnel.

² Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les régimes de retraite et l'assurance vie postérieure à l'emploi.

³ Les autres avantages désignent la rémunération incitative à long terme, l'invalidité de longue durée, l'indemnisation des accidents du travail et les indemnités de cessation d'emploi. Les indemnités de cessation d'emploi désignent les indemnités payables à la suite de la décision de la Société de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel avant l'âge normal de départ à la retraite, ou de celle d'un membre du personnel d'accepter une offre de départ volontaire. Elles comprennent les indemnités de cessation d'emploi et l'indemnité pour longs états de service.

La rémunération versée aux membres du conseil d'administration, à l'exclusion de la présidente-directrice générale, pendant l'exercice, totalise 0,2 million de dollars (0,2 million de dollars au 31 mars 2024).

La rémunération des principaux dirigeants s'établit comme suit :

- Les membres du conseil d'administration, à l'exclusion de la présidente-directrice générale, touchent des honoraires pour chaque réunion du conseil et des comités selon un barème déterminé dans les règlements administratifs de la Société (approuvés par le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes). Le président du conseil reçoit aussi une rémunération annuelle.
- La rémunération versée aux vice-présidents est approuvée par le conseil d'administration, sur la base d'une recommandation du comité des ressources humaines et de la gouvernance. Cette rémunération est fondée sur le rendement individuel et les tendances du marché.
- La présidente-directrice générale est rémunérée conformément aux modalités du décret en vertu duquel elle est nommée.

21. ENGAGEMENTS

Un engagement est un consentement exécutoire et juridiquement contraignant à faire ou à recevoir un paiement futur pour acquérir ou fournir des biens et des services. Les engagements ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, puisque nous n'avons pas encore reçu ou fourni les biens ou les services convenus par contrat.

A. Engagements liés à la programmation et autres

Cette note présente les montants pour lesquels nous nous sommes engagés contractuellement, mais qui ne répondent pas aux critères d'inclusion dans l'État consolidé de la situation financière.

	31 mars 2025	31 mars 2024
Gestion des installations	33 566	44 871
Programmation	246 329	282 097
Transmission et distribution	43 409	46 993
Soutien et maintenance	68 849	69 312
Immobilisations corporelles	39 423	16 598
Autres	72 195	71 459
Total	503 771	531 330

Les paiements futurs agrégés se présentent comme suit :

	31 mars 2025	31 mars 2024
Moins d'un an	207 869	193 571
Un an à cinq ans	270 865	234 203
Plus de cinq ans	25 037	103 556
Total	503 771	531 330

Les engagements liés aux obligations financières sont présentés à la note 18 C.

B. Composantes non locatives

IFRS 16 *Contrats de location* exige que les composantes non locatives, telles que les autres dépenses d'exploitation, soient exclues des passifs de location. Les composantes non locatives sont comptabilisées en tant que dépenses de manière linéaire et les paiements futurs agrégés de ces composantes non locatives sont présentés ci-dessous.

	31 mars 2025	31 mars 2024
Moins d'un an	22 046	21 564
Un an à cinq ans	82 997	81 156
Plus de cinq ans	290 780	301 132
Total	395 823	403 852

Les montants présentés ci-dessus incluent un montant total de 381,2 millions de dollars (387,9 millions de dollars en 2024) pour les coûts d'exploitation et les impôts fonciers exigibles.

22. ACTIFS ÉVENTUELS

Une autre somme pourrait être due à la Société relativement à certains droits de retransmission de périodes antérieures. La réception de cette somme est probable, mais aucun actif éventuel important n'a été comptabilisé dans les créances au 31 mars 2025 (néant au 31 mars 2024), puisque le versement est conditionnel à l'issue d'une procédure judiciaire. La direction a déterminé qu'il n'était pas possible d'estimer l'impact de cet actif éventuel.